

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

L'évangélisation des esclaves au XVII^e siècle — Lettres du R.P. Jean Mongin

Marcel Chatillon



Numéro 61-62, 3e trimestre–4e trimestre 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043829ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043829ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chatillon, M. (1984). L'évangélisation des esclaves au XVII^e siècle — Lettres du R.P. Jean Mongin. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (61-62), 3–136. <https://doi.org/10.7202/1043829ar>

L'évangélisation des esclaves au XVII^e siècle Lettres du R.P. Jean Mongin

*Présentation de
Marcel CHATILLON*

Le tableau de la religion aux Antilles sous l'Ancien Régime que l'on brosse habituellement est plutôt sombre. Les blancs, déracinés, auraient abandonné la solide foi de leurs aïeux et la fréquentation des Offices auraient été pour eux plus l'occasion de rencontre que de dévotion. Les Noirs, après un baptême à la sauvette, auraient été laissés dans un complet abandon religieux sauf de quelques missionnaires, aux ordres des colons, qui auraient entrepris une véritable œuvre de déculturation pour en faire des sujets dociles, mais la persistance de cultes africains montraient bien le peu d'emprise du christianisme sur les esclaves.

Ce ne sont guère les témoignages de Dutertre et surtout Labat, toujours cités, qui viennent infirmer ce sévère jugement. Mais ce schéma grossier répond-t-il à la réalité ? Il est permis d'en douter lorsqu'on considère, qu'aujourd'hui encore, les Antilles Françaises sont un des pays d'Amérique où le catholicisme est le plus solidement implanté. Grâce à ces documents exceptionnels que sont les lettres écrites par un Jésuite, le R.P. Mongin, dans les années 1680, nous pouvons découvrir un tout autre tableau de l'évangélisation des esclaves.

Les Jésuites furent d'abord appelés à la Martinique en 1640 par Duparquet et le Père Bouton y fonda leur première mission. Ils devaient desservir les paroisses du Nord de l'île jusqu'à leur expulsion en 1760. A Saint-Christophe, De Poincy, brouillé avec les Capucins et en Guadeloupe, Houël

avec les Dominicains, devaient à leur tour faire appel à eux. La Guyane à partir de 1674 leur fut entièrement confiée. Enfin ils succédèrent aux Capucins en 1705 dans la partie Nord de Saint-Domingue.

Le témoignage unanime des Gouverneurs et Intendants des îles, reconnaît, qu'à la différence des autres ordres religieux, les Jésuites ont une conduite irréprochable et témoignent d'un zèle particulier pour l'évangélisation des esclaves. Dans une lettre de 1696 (1), l'Intendant Robert de la Martinique, attribue ces qualités au fait qu'ils sont soumis à une obéissance stricte à leurs supérieurs, que l'on n'envoie que des sujets de plus de 35 ans, partant moins soumis aux passions de la jeunesse, et qu'ils ne touchent directement ni pension ni casuel ce qui n'est pas, dans les autres ordres, sans entraîner des pratiques reprehensibles.

Lorsque Mongin débarque à Saint-Pierre en 1676, la mission des Jésuites était solidement implantée aux Antilles.

Mais qui était Mongin ?

Nous n'avons peu de renseignements sur lui, en dehors de ceux qu'il nous fournit incidemment dans ses lettres. Il était né le 14 février 1637 à Carcassonne et entra à la Compagnie de Jésus, le 1^{er} avril 1655. Il prononça ses grands vœux à Perpignan le 15 août 1671 et fut par la suite affecté à diverses missions dans le Languedoc où il s'attacha tout particulièrement à la conversion des protestants, avec un certain succès, semble-t-il. Il avait toujours souhaité partir aux Missions, mais ce n'est qu'après 14 ans de sollicitations à Rome et à Toulouse qu'il obtint d'être envoyé aux Antilles. Il s'embarqua avec un autre Jésuite, le Père Bonnal, le 12 décembre 1675 à Rochefort et arriva à la Martinique le 7 février 1676. Là il fut affecté pendant trois ans à la paroisse du Carbet (du 25 juillet 1677 au 6 novembre 1679 d'après les Registres) puis à celle du Cul-de-Sac-à-Vaches. Il était très apprécié du Supérieur Général, le R.P. Le Mercier qui s'attachait à la restauration de cette mission et qui le chargea d'envoyer sur la mission de la Martinique un rapport au R.P. Provincial de la province de Toulouse. Il fut ensuite envoyé à Saint-Christophe où, débarrassé de toute fonction curiale, il eut la responsabilité des seuls Noirs d'un quartier

(1) A.N. C8A, Fol. 270.

au nombre d'environ 2 500. Nous ignorons la durée de son séjour à Saint-Christophe, mais il semble qu'il ait du regagner la France pour raison de santé. Il mourut à Tournon le 26 juin 1698, à l'âge de 51 ans.

A travers ses lettres Mongin apparaît comme un sujet brillant avec une solide culture générale et théologique. Comme beaucoup de Jésuites (ceux de Pékin avaient été nommés directeurs de l'observatoire impérial) il s'intéresse à l'astronomie et envoie des observations sur la Comète qu'il observe à Saint-Christophe en 1681. Il tache de se tenir au courant de l'actualité et lit des ouvrages religieux et scientifiques, notamment le *Journal des Savants* (dans lequel un de ses confrères, curé du Diamant avait fait paraître une étude sur l'Homme Marin du Diamant en 1671) (2).

Il entretient les meilleurs rapports avec les autorités de l'île. Il invite le Gouverneur, le Chevalier de Saint-Laurent, à la grande fête qu'il organise pour les Noirs de Saint-Christophe à l'occasion de l'Épiphanie. Il aura souvent recours aux bons offices du Gouverneur Général Baas, protestant converti, lorsqu'il a des difficultés avec les Huguenots de la Martinique. Lorsqu'il mourra le 15 janvier 1677, Baas légua sa bibliothèque aux Jésuites (3). Peut-être Mongin l'avait-il alors assisté.

Venu avec une forte escadre aux Antilles, l'Amiral d'Estrées passe deux fois aux Antilles, en 1677 et 1679. Mongin dans deux de ses lettres célèbre ses victoires et nous décrit la réception donnée à cette occasion par les Jésuites. Il a probablement composé les vers adressés à l'Amiral.

Ce n'est cependant certainement pas un Jésuite mondain, la vie conventuelle reste sa règle absolue et ses relations très correctes avec les colons n'ont rien à voir avec celles qu'entretiendra, quelques années plus tard, un Labat qui appréciait fort les distractions de la vie coloniale. Il sait cependant goûter les paysages antillais : « Tous les plaisirs innocents de la campagne sont ici dans leur perfection et la verdure éternelle de ce pays est un spectacle qui charme et que je trouve aussi beau que le premier jour que je l'ai vu. »

(2) *Suppl. Journal des Scavants*, 11 avril 1672, Nouvelle éd. 1719, p. 606.

(3) *Testament de BAAS*, A.N. Col. Moreau de St-Méry, F3, 141 Fol. 12

Mais toute sa vie n'a qu'un but : la conversion des païens qui risquent de mourir sans connaître la vraie foi. Animé d'un immense zèle apostolique, il consacra tout son temps à ses « chers nègres » ne se laissant rebuter ni par les difficultés, ni par les échecs qui avaient finalement découragé son prédécesseur à Saint-Christophe. Il affiche même de l'optimisme, car il sait qu'il n'est que l'instrument du Seigneur, que son action personnelle n'est rien et que seule la grâce accordée par Dieu peut obtenir des résultats. Il a longtemps, comme tant de gens au XVII^e siècle, été torturé par l'idée de son salut, mais son état missionnaire lui a permis de trouver un apaisement : « J'ai prétendu embrasser un état où je puisse diminuer l'effroyable incertitude de mon salut éternel et venir mourir dans un emploi qui étant de soi le plus pénible de tous ceux de la Compagnie, a paru aussi le plus propre à me faire espérer que Dieu me fera miséricorde à la fin de ma vie. »

Au cours de son séjour aux Antilles Mongin écrivit de nombreuses lettres à différents correspondants où il exposait en général les diverses formes de son apostolat missionnaire. C'est probablement lui qui a pris copie de ces lettres dont après sa mort il circula beaucoup d'exemplaires et que nous retrouvons aujourd'hui dans différentes bibliothèques. (Tous les originaux de ces lettres ont par contre disparu).

A la Bibliothèque Municipale de Carcassonne existe un manuscrit (Ms 82) où sont rassemblées les sept lettres qui nous sont parvenues. Ce manuscrit se compose de 117 feuillets mais les six premiers et quatre derniers manquent. Chaque lettre est en général précédée d'une page de titre et d'un ou deux feuillets intercalaires sur lesquels on a tracé des modèles d'écriture, faits par un huissier auprès du Présidial de Carcassonne ou par un de ses aides et portant plusieurs fois la date de 1724 qui est probablement celle de l'année ou cette copie a été exécutée. Voici le détail de ces lettres :

- 1) Première lettre, dont il manque les 12 premières pages, relatant les détails du voyage du P. Mongin de Rochefort à la Martinique du 12 décembre 1675 au 7 février 1676. Elle est écrite le 15 juillet 1676 et adressée à un gentilhomme du Languedoc. Feuillet 1 à 30.
- 2) Une lettre de la Martinique de septembre 1676, concernant les protestants de cette île et adressée au R.P. Provincial de Toulouse. Feuillet 31 à 40.

- 3) « Troisième lettre à un gentilhomme du Languedoc, contenant l'attaque et l'embrassement des vaisseaux hollandais à l'île de Tabac, faite par le Comte d'Estrée, écrite de la Martinique le 26 mars 1677 ». Feuillet 42 à 48.
- 4) « Quatrième lettre au R.P. Provincial des Jésuites de la Province de Toulouse, concernant la relation de la Mission de Martinique, écrite de la Martinique le 29 décembre 1678 ». Feuillet 50 à 67.
- 5) Une lettre de la Martinique du 15 janvier 1679, relatant la réception de l'Amiral d'Estrées à Fort-Royal lors de son second séjour. Feuillet 70 à 73.
- 6) « Sixième lettre au R.P. Fontenai, professeur de mathématiques au collège de Clairmont à Paris, sur l'observation de la comète de 1681 et 1682, faite dans l'île de Saint-Christophe » écrite de Saint-Christophe, le 3 mars 1682. Feuillet 74 à 77.
- 7) « Septième lettre à un gentilhomme du Languedoc, contenant la relation de la Mission des Nègres de Saint-Christophe » datée de mai 1682. Feuillet 78 à 117 (il manque les deux derniers).

A l'ancienne Bibliothèque des Jésuites Sainte Geneviève à Paris, il y avait un manuscrit contenant la Relation de l'île de Grenade qu'a publié Jacques Petit Jean Roget et qui au début renferme une « Copie de la lettre du R.P. Mongin, écrite au R.P. Antoine Pagez, Provincial de la Compagnie de Jésus en la province de Toulouse, de l'île de la Martinique, le 10 may 1679 ». Il s'agit de la même lettre que la quatrième du recueil de Carcassonne. Cependant un grand paragraphe ajouté à la fin concernant la mission de Cayenne et qui ne se trouve pas à Carcassonne, permet de penser que cette copie a bien été faite sur l'originale envoyée par Mongin (c'est le texte que nous publions).

A la Bibliothèque Municipale de Lyon existe un manuscrit provenant du couvent des Jésuites de Lyon (Fonds Brottier, Ms 185) dans lequel on trouve au folio 40^e « Copie de la lettre du Père Jean Mongin, missionnaire de l'Amérique, à une personne de condition du Languedoc, écrite de l'île de Saint-Christophe au mois de mai 1682 ». Il s'agit de la même lettre que la septième du Manuscrit de Carcassonne, copie d'une écriture de la première moitié du XVIII^e siècle,

mais on constate que le premier quart de la lettre a entièrement été remanié, non seulement quelques allusions, jugées désagréables sur le prédécesseur de Mongin ont été supprimées, mais on a ajouté des détails sur la traite des Nègres, leurs mœurs aux Antilles, sur le langage créole (ce dernier détail est en partie emprunté à l'ouvrage du Père Pelleprat « Relation de la Mission des Pères de la Compagnie de Jésus dans les îles et la Terre-Ferme de l'Amérique », Paris, 1655). Le remaniement a-t-il été l'œuvre de Mongin lui-même ou du copiste du XVIII^e ?

Une copie manuscrite de cette même lettre faite sur le manuscrit Brottier datant du début du XIX^e siècle se trouve à la Bibliothèque de la Maison des Jésuites de Chantilly.

La multiplicité des copies de ces lettres, dont il est probable qu'un certain nombre ont aujourd'hui disparu, est le signe qu'elles eurent un grand succès. Il est possible qu'elles aient servi de lecture spirituelle dans les couvents où étaient formés les futurs missionnaires pour les initier à la méthodologie de la Compagnie. Il ne semble pas qu'il y ait eu de véritable projet de publication et les lettres édifiantes des Jésuites ne commencèrent à paraître qu'en 1702 après la mort de Mongin et l'on trouve dans ces recueils, des lettres qui insistent beaucoup moins sur le côté technique l'évangélisation et elles sont généralement bien plus hagiographiques.

L'existence de ces lettres a été signalées d'abord par Carlos Sommervogel dans la « Bibliothèque de la Compagnie de Jésus » en 1890. L'Abbé Renard dans sa bibliographie religieuse des Antilles, 1935, indique la présence à Carcassonne du recueil manuscrit qu'il n'a pu consulter. C'est en octobre 1954 dans un numéro de la revue des Etudiants Catholiques Antillais « Les Alyzées » que sont pour la première fois publiés des extraits de la lettre sur la Mission de la Martinique. En 1962, dans le n° 10 des « Annales des Antilles » Jacques Petit Jean Roget publie la première lettre sur le voyage aux Antilles et il se servira des autres lettres pour l'étude de la christiannisation des esclaves dans sa Thèse sur « La Société d'Habitation à la Martinique, 1635-1685 ».

Peut-on faire confiance à ces lettres et ne sont-elles point un long plaidoyer pro domo ? La réponse nous est en partie fournie si l'on considère les destinataires de ces lettres.

Mis à part « la lettre scientifique » sur l'observation de la comète (6^e), toutes les autres sont adressées soit au Père Provincial de Toulouse, soit à un gentilhomme du Languedoc. La deuxième et surtout la quatrième sur la mission de la Martinique tachent certainement de présenter au provincial la mission sous son meilleur jour et si le Supérieur Général de la Mission, le Père Le Mercier a demandé à Mongin de prendre la plume c'est qu'il appréciait particulièrement son talent. Or la mission manque cruellement de sujets et il est urgent que le Provincial songe à envoyer d'autres missionnaires. Mais, nous apprend Mongin, cette Mission des Antilles ne jouit pas en France d'une excellente réputation, et les candidats demandent de préférence leur envoi dans les missions d'Asie. On reproche aux Antilles d'être des pays où la maladie moissonne un grand nombre de sujets ce que nie Mongin à son époque (mais les grandes épidémies de fièvre jaune n'apparaîtront que dix ans plus tard). En tout cas beaucoup reviennent malades en France où ils sont à la charge de leurs anciens couvents mais, comme le remarque Mongin, ceci est vrai pour toute Mission.

Bien plus grave les missionnaires mèneraient aux Antilles une vie beaucoup trop douce. N'exercent-ils pas essentiellement des fonctions curiales ce qui n'a jamais été le but d'ordres religieux, et qui devraient être réservé à des séculiers. Mongin montre que justement l'exercice de ces fonctions curiales découlent de l'absence de séculiers et qu'en tout cas les Jésuites ne touchent jamais de casuel.

Mais le reproche le plus grave aux Antilles, n'est-il pas qu'elles ne sont pas un vrai pays de mission ? Après tout, presque tout le monde, n'y est-il pas baptisé ? Or le futur missionnaire Jésuite rêvait d'aller exercer en plein pays païen où la communauté chrétienne était très minoritaire, souvent soumise à la persécution et le plus grand vœu du missionnaire : mourir en martyr, pouvait s'y réaliser. Le martyr, comme le définit Sainte Thérèse d'Avila, n'est-il pas après tout « ce moyen de gagner à si bon compte, le bonheur éternel » et dans un siècle torturé par l'angoisse du salut, l'assurance d'être sauvé. Comme pour un militaire, mourir dans son lit, est la fin qu'un missionnaire pouvait le plus mépriser.

Mongin s'attache tout au long de sa lettre à montrer que les Antilles présentent bien tous les critères qui en font

un véritable pays de mission, digne des enfants de François Xavier et qu'un ouvrier fidèle à sa tâche spirituelle y trouvera un travail exténuant, ne lui laissant nul loisir.

C'est ce travail qu'il va décrire à son correspondant du Languedoc dans sa septième lettre, correspondant à qui il a déjà adressé les 1^{re}, 3^e et 5^e lettres. Il s'agit d'un ami de longue date qu'il a connu pendant les 14 ans où il a exercé en Provence et qui a probablement collaboré avec lui à la conversion de protestants. Ce gentilhomme, s'il n'appartient pas à la Compagnie du Saint Sacrement, est tout au moins dans la ligne faisant partie de ces laïcs qui s'efforçaient de promouvoir autour d'eux les principes chrétiens avec parfois un esprit d'intolérance que raille Molière. La perspective missionnaire était chez eux très présente, même si le Canada était plus leur objectif que les Antilles et c'est justement pour montrer toutes les possibilités de ces dernières que Mongin lui écrit. Comme il a été très intéressé de ce qu'il lui a déjà dit de son action missionnaire et qu'il souhaiterait être mieux informé, Mongin va rentrer dans tous les détails de cette action, *La Lettre* est donc un rapport aussi exact que possible et nous pouvons lui faire confiance. Par la diversité des races qui y résident, les Antilles représentent un champs merveilleux d'action pour le missionnaire. Si, dans les Antilles françaises, les Caraïbes ont presque disparu, ils sont encore nombreux dans des îles comme la Dominique ou Saint-Vincent. Il serait bien utile de leur envoyer des missionnaires pour les convertir, mais comme il est presque impossible d'obtenir qu'après leur baptême, ils mènent une vie chrétienne, il vaut mieux, pour le moment du moins, par un critère de rentabilité, réserver les pasteurs trop rares à des tâches plus urgentes.

Les Blancs qui habitent les Antilles sont catholiques, protestants ou juifs.

Pour les premiers, Mongin pense que, contrairement à l'opinion reçue, « on vit aujourd'hui à la Martinique avec plus de régularité qu'en France » et que si le début de la colonisation avait vu l'arrivée de bien de gens sans aveu, il en va maintenant tout autrement. Les Offices du Dimanche sont toujours très fréquentés et l'on n'hésite pas à faire plusieurs lieues pour venir y assister. C'est, il est vrai, parfois pour le colon l'occasion de venir au bourg, alors très peu développé. Il peut y traiter ses affaires et le Père est

souvent pris comme arbitre dans les différents qui peuvent opposer les colons. Cependant la fréquentation des sacrements est en nette augmentation chez les Blancs et quelques femmes, souvent illettrées, se livrent à des exercices spirituels dignes de Thérèse d'Avila. (Les Antilles ont peut être eu aussi leur Marie de l'Incarnation, comme le Canada). Mongin sur veille de près les libertins et obtient la fermeture des cabarets pendant l'office. Déjà sur le bateau qui l'amène aux Antilles, il se flatte d'avoir mis fin à certaines pratiques de cajoleries auxquelles se livraient quelques femmes légères. Au Carbet, il ira un soir sermoner de jeunes libertins qui avaient projeté de banqueter et de se livrer à la débauche, et il obtient un plein succès. Cependant le tableau des mœurs des Blancs qu'il veut nous donner, semble un peu optimiste, en tout les cas bien loin de ceux que nous trace pour la même époque Blessebois ou Challes. Mais notons qu'il y eut toujours une grande différence pour la pratique religieuse entre les petites Antilles et Saint-Domingue qui se ressentira sur ce point de son origine flibustière ou boucannière. Grande différence également entre le XVII^e et le XVIII^e siècle : au premier, la majorité des petits Blancs appartient à la catégorie des engagés, illettrés, taffiateurs, paillards, blasphémateurs mais conservent cependant une solide foi populaire et sur lesquels, comme le montre le cas des Commandeurs, Mongin conserve une certaine action. Il en ira tout autrement au siècle suivant, surtout dans la deuxième moitié, où les petits Blancs devenus économes, sont des sujets ayant fait en général de bonnes études en France, comme le prouvent les lettres qu'ils envoient aux propriétaires absents, mais qui ne trouvant pas en France d'emplois correspondants à leurs qualifications, échouent aux îles ou ils perçoivent des salaires de misère. Ils sont fortement imprégnés des idées philosophiques, comme beaucoup de fils de colons partis faire leurs études en France, et affichent de solides convictions anti-religieuses.

Avec les protestants, Mongin retrouve ses vieux ennemis contre lesquels il a déjà lutté de nombreuses années au Languedoc. Le climat de haine religieuse est moins vif aux Antilles où les protestants occupent souvent une position économique privilégiée, ce qui n'empêche pas Mongin de les tenir sous haute surveillance et de veiller avec soin à ce que l'ordonnance qui leur interdit d'avoir des lieux de culte, soit respectée. Quelle victoire pour lui, d'obtenir la conversion

d'un Huguenot, infiniment plus difficile que celle d'un Noir si facile à convaincre, alors qu'il lui faut déployer toutes les ressources de sa dialectique théologique pour venir à bout d'un hérétique. Mais il sait, en cas de nécessité, aussi se contenter d'un abjuration secrète, n'exigeant même pas l'assistance aux offices (cependant lorsqu'il apprend que le sujet est retourné au protestantisme, il n'hésite pas intervenir auprès de Baas pour qu'il le menace d'être pendu en cas de relaps). Les Jésuites de la Martinique envoient à l'époque de nombreux rapports à la Cour pour dénoncer les protestants et, sans leur zèle, ils savent bien, comme dit Mongin, que les Antilles ne tarderaient pas à devenir une nouvelle Genève. En 1686 l'Edit de Nantes sera promulgué aux Antilles et bien des protestants préféreront quitter les îles françaises plutôt que d'abjurer et ceux qui resteront seront souvent de mauvais convertis. Cependant les années passant, le protestantisme disparaîtra progressivement de la colonie blanche et le rêve de l'unité religieuse de Louis XIV sera réalisé aux Antilles.

Par contre pour Mongin les Juifs sont inconvertibles ce qui n'est que la juste punition de leur horrible crime de déicide. Malheureusement, ils ont obtenu la permission d'avoir des synagogues. Le Père Le Mercier, Supérieur Général enverra en 1683 un rapport à l'Intendant, où il lui demande de faire porter aux Juifs un signe distinctif et d'interdire à leurs enfants de jouer avec les petits chrétiens, mais Begon s'y refusera. La victoire des Jésuites sera complète en 1685 puisque le premier article du Code Noir ordonne l'expulsion des Juifs de toutes les Antilles.

Le point sur lequel Mongin veille avec un soin jaloux est de faire respecter l'ordonnance exigeant que Protestants et Juifs élèvent tous leurs esclaves dans la religion chrétienne et qu'un catholique soit chargé sur leurs habitations de faire réciter aux Noirs les prières quotidiennes. Ils ne rencontrent d'ailleurs aucune difficulté de ce côté. Jamais un Noir aux Antilles françaises ne sera Juif ou Protestant.

Ce sont les esclaves, objet principal des soins des Jésuites, sur lesquels Mongin va s'étendre longuement dans sa lettre de Saint-Christophe. Pour se consacrer entièrement à cette tâche, il est déchargé de toute fonction curiale et reçoit la responsabilité des Nègres d'un quartier, soit environ 2 500 (il est donc probable qu'un autre missionnaire était

chargé de la même fonction dans un autre quartier, car le nombre des esclaves à Saint-Christophe est, à cette époque, bien plus important). En tout cas en s'occupant d'environ 2 500 sujets il pouvait connaître chacun et avoir une action personnalisée, c'est même peut-être un écueil, car au XVIII^e siècle où l'on assistera à une montée extraordinaire de la traite, où le nombre des esclaves est multiplié par dix en Guadeloupe entre 1700 et 1789, le nombre des missionnaires n'augmentant pas, il est sur qu'une telle action ne sera plus possible, les fonctions curiales absorbant alors presque entièrement les desservants.

La méthodologie de l'évangélisation des Noirs doit répondre à des règles très précises. Le missionnaire doit d'abord connaître aussi exactement que possible tous ceux dont il a la charge. Pour cela est établi un « Catalogue des âmes » où chacun est recensé et qui pour être toujours exact devra être révisé chaque année pour tenir compte des changements intervenus. La tenue d'un registre des âmes répondait aux prescriptions du Concile de Trente, il avait été mis au point par Saint Charles de Borrome dans son diocèse de Milan et prescrit par le rituel de Paul V. Suivant Louis Michard (4), son usage se répandit en France surtout dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, mais s'il fut assez généralisé on en a retrouvé que peu d'exemplaires ce qui n'est pas étonnant car il s'agissait d'un document strictement confidentiel ne pouvant être communiqué qu'aux autorités ecclésiastiques et ils ont donc dû être détruits. Mongin adopte le modèle prescrit mais en y apportant des modifications tenant compte des spécificités antillaises, notant la race, l'âge des sujets, s'ils sont mariés ou veufs, concubins, le degré de leur instructions, s'ils connaissent leurs prières, leurs vices principaux. Pour en rendre la lecture plus commode il adopte une notation numérique mais dont la signification n'est connue de lui seul, ce qui doit préserver la règle absolue du secret même si le carnet tombait entre d'autres mains. C'est pour lui une règle de protéger tout secret qui pourrait lui être confié et il ne veut être l'espion de personne, les esclaves devant avoir toute confiance en lui.

Une deuxième règle pour l'efficacité de son action est de travailler avec méthode. Pour se faire, il consacrera cha-

(4) Louis MICHARD, *Les livres d'Etats de âmes une source à collecter et à exploiter*, R.H.E.F., t. LXVII, 1981.

que période de l'année, en tenant comptes des fêtes liturgiques, à une action particulière, le premier semestre étant réservé à la préparation et à l'administration des sacrements, le second à la lutte contre les principaux vices des esclaves. Loin d'opposer évangélisation et sacramentalisation, il faut les conjuguer et faire de la préparation aux sacrements l'occasion d'une longue série d'instructions. Si important qu'il soit, ne pas se contenter du catéchisme général, fait après la messe des esclaves, chaque dimanche et fête et où sont rappelés les grands principes généraux. Pour être efficace et s'assurer que l'enseignement est bien compris le catéchisme et les prières appris, rien ne remplace une action sur le terrain. Pour cela, cinq jours par semaine, Mongin après avoir dit tôt sa messe, se rend sur une habitation, réunit les esclaves, interroge chacun, les instruit, se renseigne sur leurs besoins spirituels, travail long et pénible qui le plus souvent ne lui permet de regagner son couvent que tard dans la nuit. Les maîtres ne voient pas toujours d'un bon œil ces instructions dans les champs qui interrompent le travail mais Mongin recourt aux Gouverneurs pour faire scrupuleusement respecter l'ordonnance qui lui en confère le droit. C'est cette action sur le terrain qui est la grande caractéristique de l'action missionnaire des Jésuites. Pour l'administration des sacrements, Mongin préfère les coupler s'ils sont complémentaires : Baptême et Mariage, Confession et Communion.

Pour le baptême, il s'agit naturellement de celui des adultes amenés d'Afrique par la traite et qui représentent la majorité des esclaves à cette époque, le baptême des enfants noirs créoles se faisant dans les mêmes conditions que celui des enfants blancs. Si tout doit être fait pour convertir un païen, il ne saurait être question d'enfreindre les règles très strictes posées par le Droit Canon : pas de chrétiens à n'importe quel prix qui ne seraient que des chrétiens au rabais, et le baptême, que l'on dit être administré par les Espagnols aux Noirs avant leur embarquement sur les vaisseaux de traite, sans aucune instruction préalable, ne saurait en aucun cas être tenu pour valide. Trois conditions formelles sont exigées, parfois si difficiles à réunir que certains Jésuites, tel le prédécesseur de Mongin, reculaient toujours le baptême, sauf en cas de péril de mort. Mais pour Mongin, s'il n'est en aucun cas question de gonfler les statistiques, il faut faire confiance à la grâce du Seigneur et ne pas se montrer d'un rigorisme trop poussé. Les trois conditions sont : l'intention,

la foi et le repentir. L'intention, c'est-à-dire le désir de changer de religion, est celle qui, pour lui, pose le moins de difficultés, les Noirs, sauf quelques-uns qui ont une teinture de mahométisme, n'ayant aucune religion, et on ne saurait tenir pour telle la croyance vague de quelques esprits. Le Père Mongin partage bien là avec tous les Européens, et ce, jusqu'au début du xx^e siècle, le mépris et surtout l'incompréhension totale de la religion animiste. (Ce qui ne veut pas dire que pour les Jésuites, il y ait tendance à ne reconnaître que les valeurs de la civilisation occidentale, puisqu'aux Indes et en Chine à la même époque, ils font preuve d'une réelle admiration pour l'indouhisme et pour le confusianisme, et qu'ils prônent l'intégration de certains rites orientaux, ce qui va déclencher la fameuse querelle des rites). Quoiqu'il en soit, poussés par l'exemple de leurs congénères, les esclaves réclament rapidement le baptême.

Pour la foi il faut que le catéchumène ait acquis la connaissance des grands dogmes comme la Trinité, ce qui n'est pas toujours facile, et qu'ils connaissent les principales prières. Mais c'est le repentir qui pose le plus de problèmes, et leur attachement à leurs mauvaises habitudes, surtout à la « débauche » est difficile à surmonter. C'est pourquoi il faut profiter du baptême pour les marier immédiatement.

L'administration du baptême se fera en principe à l'occasion de Pâques ou de la Pentecôte, selon les anciennes règles de l'Eglise mais la nécessité autorise de le faire en dehors.

Le mariage des esclaves déjà baptisés est un souci majeur de Mongin, mais ils sont bien difficiles à convaincre et les mauvais ménages que trop fréquents. Aussi rejète-t-il absolument les mariages à la sauvette comme le pratiquent beaucoup de prêtres. Il exige des fiancés une période probatoire pour s'assurer de leur constance et instaure, au scandale de bien des colons, la publication des bans pour les esclaves ce qui lui permet de s'assurer que n'existe nul empêchement. Surtout il valorise le mariage en en faisant l'occasion d'une grande fête pour la communauté noire, fête sans laquelle désormais les Noirs ne tiendraient pas leur mariage pour valable. Nous rencontrons, ici aussi, ce souci de ne pas traiter le nègre en chrétien de seconde zone. Mongin a bien vu que l'esclavage lui-même était bien souvent un obstacle au mariage, mais les raisons qu'il allègue, qui sont aussi

celles des autorités de l'époque, ne sont peut être pas les plus fondamentales : mauvais vouloir des Noirs, refus des maîtres dont le consentement est obligatoire car ils craignent de ne plus pouvoir vendre séparément des époux et surtout ils s'opposent à des mariages entre esclaves appartenant à des maîtres différents. En réalité le mariage qu'on proposait au noir n'avait rien avoir avec celui qu'il connût en Afrique où le postulant rentrait dans le clan de l'oncle maternel. Surtout le mariage des esclaves, à la différence de celui du paysan européen, n'avait aucune base économique : la femme pour le paysan était le complément indispensable pour ses travaux et pour élever ses enfants. Dans l'esclavage, l'homme et la femme travaillent séparément, ils n'ont pas besoin l'un de l'autre. Les enfants sont élevés grâce à ce que fournit le maître, et le père n'a pas de rôle nourricier, il ne transmet pas de biens à son enfant même pas son nom. Enfin choisir sa compagne, était pour lui une de ses seules libertés et il n'avait pas à en référer à son maître. On comprend dès lors que le mariage ait rapidement disparu dans la société esclavagiste dès que l'action des Jésuites ne s'est plus exercée.

C'est à l'occasion de Pâques que sont administrées la Confession et la Communion. La aussi, Mongin recourt à son action sur le terrain. Chaque après-midi, il va visiter un atelier et expose la nécessité de la Confession et de la Communion pour un bon chrétien ; le lendemain il convoque cet atelier à l'église où très tôt le matin il commence avec l'aide d'un de ses confrères à confesser les Noirs, car il tient à ce que le libre choix du confesseur soit strictement respecté. Puis c'est la communion en ne manquant pas de faire réciter les actes avant et après la communion, ce qui dure finalement toute la matinée et il recommence ainsi pendant deux mois.

Mais la Communion pascale n'est que le minimum exigé d'un chrétien, aussi est-il heureux de constater que plusieurs esclaves viennent communier assez fréquemment, n'hésitant pas à dérober sur leur sommeil pour venir à l'église et s'en retourner assez tôt à leur travail.

Le second semestre est consacré à la lutte contre les principaux vices. Au premier plan, naturellement la débauche, en ce siècle où le péché de la chair est considéré comme la faute majeure, même si aux Antilles une morale assez relâchée est générale. Il s'efforce de réconcilier les mauvais

ménages, de mettre fin aux concubinages, pas toujours avec succès. Pour que les Offices du dimanche ne soient pas troublés, il veille à ce que les marchés soient fermés pendant la messe, ainsi que les cabarets. La prière quotidienne sur les habitations permet d'assurer une atmosphère chrétienne et il tâche de la rétablir dans les 37 habitations sur 200 où elle a été abandonnée. Pour la diriger il fait appel non seulement à des Blancs mais parfois à des Noirs qui reçoivent de leurs compatriotes le nom de « Curé ».

Au cours de ses tournées jamais il ne fait allusion à l'existence de cultes africains, (on ne relève aucune allusion au voodoo chez les écrivains avant la fin du XVIII^e siècle). Par contre il mène une enquête approfondie sur les sorciers et en recense 26 souvent très différents : tantôt il s'agit de guérisseurs utilisant l'action des simples, tantôt de devins, tantôt plus grave de jeteurs de sorts parfois même de véritables empoisonneurs. Il n'arrive pas à faire condamner ces derniers, car cela aurait obligé les maîtres à s'en priver. C'est probablement en s'appuyant sur ces recherches de Mongin que le Père Moreau, supérieur des Jésuites de Saint-Christophe, présenta en 1686 un rapport au Conseil Souverain de l'Île pour interdire l'exercice de la médecine aux Nègres où il reprend la même classification que Mongin entre guérisseurs, devins sorciers et empoisonneurs et termine en demandant que seuls les guérisseurs utilisant les plantes soient à l'avenir, autorisés à pratiquer leur art mais sous le contrôle des Jésuites. Un arrêté du Conseil lui donna satisfaction.

Curieusement le temps va manquer à Mongin pour s'occuper du vol et du marronnage des esclaves.

Il n'y a pas d'offices spéciaux pour les Noirs. Même la Messe dite des Nègres, célébrée la première, le dimanche, est très suivie par les Blancs et ce n'est qu'après qu'ils se sont retirés que l'on fait une heure de catéchisme aux esclaves. Mongin veille que toutes les cérémonies où participent les nègres, se déroulent avec solennité et on retrouve bien là le côté baroque des Jésuites qui ont toujours prôné un certain triomphalisme qu'ils pensent nécessaire à la Majesté de l'Église. Ce triomphalisme va s'afficher en particulier lors de la fête de l'Épiphanie à Saint-Christophe, dont il fait la fête des nègres et à laquelle il convie le Gouverneur, qui, après une messe solennelle, chantée par les seuls nègres (les chanteurs Blancs ayant refusé de s'y associer) est suivie d'une

magnifique procession avec bannières. Il semble que les Jésuites dès cette époque aient composé spécialement pour les esclaves des chants en français : les Noëls étaient appréciés des Noirs (ces Noëls que les marins chantaient sur le bateau qui amenait Mongin, et qui déjà peut être avaient été adaptés sur des rythmes africains). En tout cas c'est d'une sorte de négro spirituals qu'il nous parle puisqu'un gentilhomme qui était venu à la Martinique, « se plaisait à venir ouïr une négresse qui, à l'office du dimanche, chantait un dialogue d'une âme damnée qui décrit ses tourments à une personne qui l'interroge et il assurait que tous les prédicateurs les plus pathétiques de Paris ne l'avaient pas plus touché que ne le faisait cette chanson spirituelle entonnée par une négresse et poursuivie par tous les autres esclaves ». Nous ne possédons qu'une messe écrite spécialement pour les esclaves par les Jésuites, mais elle est beaucoup plus tardive et a paru en 1760 (5).

Grâce à cette action persévérante, Mongin obtient en un an des résultats plus qu'encourageants et qui auraient pu rendre jaloux bien des curés de France. Ils justifient bien ce qu'il nous dit : « Je reconnus que pourvu que l'on se prenne à cette instruction avec quelques assiduité et quelque méthode, on justifiera ce que l'on a dit souvent que les esclaves des îles, excepté ceux qui sont venus de nouveau ou dans un âge un peu avancé, sont mieux instruits que ne le sont les gens de la campagne de France. »

Grâce à son Carnet des âmes nous pouvons quantifier cette action.

Sur 2 522 esclaves, il y eut :
123 baptêmes d'adultes et 103 d'enfants
128 Mariages et 88 foyers réconciliés
80 enterrements d'adutes et 42 d'enfants
655 ont fait leurs Pâques
511 connaissaient les principaux dogmes
626 leurs prières.

Mais il faut bien se rappeler qu'il s'agit là d'une statistique faite à la fin du XVII^e siècle et que les choses changeront beaucoup à partir du début du XVIII^e siècle. Pratiquement,

(5) A.N. F 3, 53, Fol. 167.

seul le baptême restera régulièrement administré et la pratique des autres sacrements sera presque abandonnée, surtout le mariage des esclaves qui a pratiquement entièrement disparu au XIX^e siècle avant l'abolition.

Cependant, et c'est le fait absolument capital, cette solide instruction dispensée au XVII^e siècle, va permettre la formation d'un noyau d'esclaves bien christiannisés et c'est autour de ce noyau que viendra s'agrèger le flot de plus en plus important des nègres de traite, le nombre des esclaves, pour la Guadeloupe par exemple, étant multiplié par dix. Dans ces cinquante premières années de la colonisation, il y a un contact beaucoup plus important entre les populations d'origine européenne et africaine possédant surtout une culture populaire. Les futurs éléments de la culture créole proviendront de l'amalgame qui se produit entre ces cultures et qui est en grande partie constitué en 1700. C'est son résultat, qui par la suite est transmis aux nouveaux arrivants. L'action des Jésuites, en évangélisant profondément les Noirs, n'est donc pas perdue, même si le zèle missionnaire baisse considérablement, et les Antilles françaises resteront toujours une terre catholique.

Cette méthodologie missionnaire ne lui est pas personnelle mais résulte de la longue expérience de ses prédécesseurs, notamment à Saint-Christophe où depuis 1658 il y avait un Jésuite chargé du soin des seuls Noirs ainsi que différents documents l'attestent (que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé David).

Le Père Heard, né à Angers en 1620, arrive à la Martinique en 1653 et il est nommé en 1656 à Saint-Christophe où il ne s'occupe que des nègres. Une lettre du 19 mars 1659 de son Supérieur le Père Vivyer nous apprend que non seulement, il apprend le catéchisme aux Noirs après la messe du dimanche, mais qu'avec une méthode nouvelle et non employée dans ces régions jusqu'à ce jour, il va visiter les nègres dans leurs cases et à la campagne aux lieux de travail tant pour les instruire dans les mystères de la religion que pour écouter les plaintes qu'ils lui faisaient comme à leur père. » Devenu Supérieur Général de la Mission des Antilles, il périt dans un naufrage en 1663.

De 1667 à 1669, c'est au Père Chevalier qu'est confiée cette responsabilité des nègres. Il meurt à Saint-Christophe

en 1669. Dans une lettre du 29 juin 1669, son Supérieur le Père Brion, nous dit qu'« il avait sous sa charge trois à quatre mille nègres, les uns instruits et baptisés, les autres catéchumènes, et d'autres, nouveaux venus d'Afrique sans aucune connaissance de notre religion. Il gouvernait tous ces pauvres esclaves avec un soin et une application tout à fait extraordinaires, car outre le catéchisme que l'on fait particulièrement le dimanche, ce Père ne manquait pas de les visiter tous les jours dans leur travail et de leur faire des instructions et des exhortations au milieu des champs. Il avait toujours sur lui un livre contenant leurs noms et surnoms, leurs capacités, leurs besoins temporels et spirituels ».

Nous voyons que l'action sur le terrain et le carnet des Ames étaient une pratique courante.

Enfin, il est intéressant de comparer un rapport sur la Mission de la Martinique établi par le Père Le Mercier, Supérieur Général de la Mission des Antilles (6), qui avait déjà passé 35 ans au Canada, et qu'il adresse à Rome le 19 mai 1678, avec la lettre de Mongin sur le même sujet (écrite à la demande du même Père Le Mercier) :

« Un autre genre de travail dont s'occupe notre mission est le soin et la formation des esclaves africains, dont il me faut maintenant parler. Les Européens, comme je l'ai dit au commencement, ont dans ces îles une grande multitude d'esclaves. Pour façonner leur foi et leur piété chrétienne, notre Société a toujours entretenu une œuvre privilégiée, ce qui l'a fait appeler dans ces îles l'œuvre des nègres. Elle s'est dévouée d'autant plus intensément qu'ils sont les plus malheureux de tous les mortels et les plus ignorants des choses divines, et parce que, possédés habituellement par leurs maîtres comme des mulets et des bêtes de somme, ils ne reçoivent presque aucun secours tant pour le corps que pour l'âme. Donc, pour que nous les soulagions de tout notre pouvoir dans un sort si lamentable, nous suivons à peu près toujours cette méthode, et aujourd'hui nous l'observons dans chaque paroisse ou station où réside l'un des nôtres. Il tient le registre ou catalogue des ateliers confiés à sa sollicitude, il tient également le registre du nombre d'esclaves que cha-

(6) *Arch. de la Propagande*, Scritture originali congregazioni generali 1680, Rapport du P. Le Mercier, Sup. de mission des Jésuites de l'Amérique Méridionale (partie concernant les nègres).

que famille nourrit, qu'ils soient catéchumènes ou baptisés, célibataires ou unis par le mariage, de bonnes ou de mauvaises mœurs. Les jours de fête, où les travaux sont interrompus, ils se rassemblent à l'église, où ceux qui remplissent les conditions et les adultes dans la foi s'approchent des divins sacrements de pénitence et d'eucharistie en commun avec les Européens. Après la fin de la messe, le Père a établi une instruction familière appropriée à la capacité de tous. Il interroge alors individuellement tantôt les uns tantôt les autres sur les rudiments de la foi chrétienne, il invite à réciter les prières du matin et du soir dans la langue du pays, complimente ceux qui les récitent bien, morigène ceux qui sont lents, et enfin emploie tous les moyens pour exciter en eux le désir d'apprendre la doctrine chrétienne. Ensuite il ajoute une exhortation soit sur les fins dernières, soit sur une vertu chrétienne et sur l'horreur de quelques vices. La célébration se clôt par de pieux cantiques qui exaltent les principaux mystères de notre foi sur des mélodies bien rythmées. Enfin, si quelque mariage ou baptême d'enfants doivent être célébrés, ils se font selon les règles et les lois de l'Eglise, car les baptêmes d'adultes sont célébrés à des moments précis et déterminés d'une manière solennelle et en grande pompe. Je ne m'écarterai pas beaucoup de la vérité si je dis que les nègres baptisés par nous ont été jusqu'à ce jour plus de trente mille. Cette méthode de préparation des Nègres est salutaire non seulement pour eux mais aussi pour les Européens dont j'ai vu beaucoup qui disaient et répétaient qu'ils étaient affectés d'un sentiment très tendre lorsqu'ils voyaient des Barbares, sortis du sein de l'idolâtrie, apprendre par un tel effort les divins mystères, et chanter si mélodieusement la doctrine sacrée. »

« Que ce soit les jours de fête ou les jours ouvrables, on ne se détourne pas du soin spirituel des nègres. Ces jours-là, comme il est facile de les retrouver dans les champs, où ils travaillent la terre sans relâche sous le commandement d'un surveillant, alors le Père va à eux, parcourt tous les groupes. Dès qu'il arrive sur les lieux, on arrête le travail, on se met à genoux, les prières sont récitées, puis, après une brève exhortation sur le travail à supporter patiemment et chrétiennement, il parle à chacun d'eux séparément. Là il sait aussitôt s'il y a dans l'atelier quelque chose de mauvais et de désordonné, si les prières ont lieu aux heures fixées, s'ils s'approchent au moment voulu des sacrements, si les

unions conjugales sont paisibles et chastes, s'ils obéissent à leurs maîtres, si inversement ils sont traités durement par les maîtres et les surveillants de travaux, si des vols et des débauches ou d'autres dépravations de ce genre sont éloignés de l'atelier, si enfin la doctrine sacrée est enseignée chaque jour aux enfants et catéchumènes par l'intermédiaire de quelque matrone plus experte. Il est incroyable combien ces visites ont d'influence pour conserver des mœurs irréprochables entre eux et la piété, combien elles ont de valeur pour détruire les mauvaises habitudes si elles ont été introduites parmi eux, quand cela est fait vite. La charité des Pères venant à eux à travers les aspérités des chemins et la chaleur très forte, dispose d'une manière admirable les nègres pauvres et méprisés, et ils dévoilent et expliquent d'eux-mêmes leur cœur et leurs intimes. »

« Nous voyons là, non sans joie, Dieu opérer des choses admirables parmi les nations, de tendres filles et des femmes très honnêtes triompher de débauchés impurs, le Christ avoir dans un genre d'hommes si lourds et terreux des âmes choisies qui, dans la pratique des vertus chrétiennes, ne cèdent en rien aux Européens de bonnes mœurs. De même je puis affirmer, selon le rapport constant des pères qui sont affectés à cette tâche, qu'aucune visite de ce genre n'est organisée sans que le plus grand nombre soit écarté d'offense à la divine majesté, et qu'aucune année ne se passe sans que plusieurs, pour cette raison, tirés de la fange des vices, reviennent à la vie chrétienne. Que si on évalue le nombre de ceux qui chaque année meurent pieusement et chrétiennement entre les mains de nos pères, il s'élève facilement à mille. Nous observons aussi que cette grâce particulière est accordée par Dieu aux plus malheureux de sorte que les nègres complètement privés des consolations humaines meurent dans les sentiments les plus tendres à l'égard de Dieu et des choses célestes, acceptent et goûtent facilement les choses divines lorsqu'ils meurent. » (...)

François LE MERCIER de la Compagnie de Jésus,
Supérieur Général des Missions de la même
Compagnie dans l'Amérique Méridionale.

*Dans l'île de St-Christophe
le 19 mai 1678.*

Nous avons donc, pour une période de plus de vingt ans, des témoignages montrant bien que l'évangélisation des esclaves est le souci majeur des Jésuites aux Antilles. Cette mission est confiée aux meilleurs d'entre eux possédant une solide formation théologique. Ils sont initiés à ce rôle en desservant d'abord des paroisses puis on les charge de la seule instruction des nègres. La qualité des sujets est bien prouvée par le fait que plusieurs d'entre eux devinrent par la suite les Supérieurs des Missions.

*
**

Quelle est l'attitude de Mongin envers l'esclavage ?

A son arrivée à la Martinique, il est solidement implanté. Mongin en souligne bien les raisons économiques : le travail des engagés s'est avéré décevant et le Noir supporte bien mieux le climat. Mais en réalité, l'extension de plus en plus grande des sucreries est le grand facteur car le travail en équipe qu'elles exigeaient, n'aurait jamais été accepté par le Blanc. Mongin ne nie pas que l'esclavage ait pu poser un grave problème moral et ils nous dit qu'au *xvi^e* siècle, les théologiens discutèrent longuement sur les cas où l'on pouvait légitimement acheter un esclave. Mais au *xvii^e* siècle, ces doutes n'avaient plus cours et la France, si elle interdisait l'esclavage sur son territoire (au moins jusqu'à la dérogation de 1717) l'avait autorisé en Amérique.

Mongin a parfois une attitude un peu ambiguë envers le Noir et il considère que ceux qui arrivent d'Afrique, répondent bien aux critères qu'Aristote assignait à un bon esclave : la force du corps et la faiblesse de l'esprit, mais il reconnaît que le nègre créole témoigne souvent de beaucoup d'intelligence. Surtout il témoigne, tout au long de ses lettres d'un grand amour pour ceux qu'il nomme parfois « ces pauvres idiots » et il n'oublie jamais que tout homme ayant été racheté par Jésus Christ, il acquière de ce fait, une valeur infinie et qu'on ne saurait trop faire pour son salut la rédemption d'une âme n'ayant rien à voir avec son statut social. Bien avant les Amis des Noirs, il tient le nègre pour son frère et il sait que les premiers seront les derniers et inversement. Ce renversement des valeurs, bien symbolisé par les danses macabres du Moyen Age, est toujours en filigrane de l'action des Jésuites.

Il déplore plusieurs fois les dures conditions auxquelles sont soumis les esclaves et l'autorité absolue des maîtres et des commandeurs pouvant entraîner des abus, soit physiques (il cite le cas d'esclaves assassinés par leurs maîtres) soit moraux, comme l'abus des négresses. Il interviendra parfois auprès du Gouverneur ou des Maîtres pour les faire cesser s'ils sont trop criants. Mais si l'esclavage est une faute, c'est « culpa, sed felix culpa », car ne donne-t-il pas à l'esclave cette chance extraordinaire de pouvoir embrasser la religion chrétienne. Il ne manque pas dans ses sermons de rappeler le triste sort de l'âme des Noirs restés en Afrique. Il y a là une différence essentielle avec l'esclavage que connaissent bien des Européens chez les barbaresques puisqu'eux risquent de perdre leur foi.

Le cadre même de l'esclavage permet la surveillance de ces nouveaux chrétiens qui sont ainsi moins sujets à retomber dans les vices d'avant leur baptême, comme c'est malheureusement le cas pour les Caraïbes ou bien des Indiens d'Amérique du Sud, sauf s'ils vivent dans les réductions des Jésuites. L'habitation, avec sa prière quotidienne matin et soir, n'est-elle pas en quelque sorte une petite réduction ?

Cette évangélisation poussée des Noirs répond aux vœux du pouvoir central. Déjà toutes les chartes de fondations des différentes Compagnies pour l'Amérique rappellent toujours le devoir de christianisation des populations des régions occupées, devoir sur lequel insistent à leur tour les instructions des Gouverneurs. Les premiers articles du Code Noir de 1685 édictent l'obligation absolue de baptiser les esclaves et interdit, non pas les religions africaines que personne ne prenait au sérieux à l'époque, mais l'exercice du protestantisme et du judaïsme. Cette évangélisation, bien plus qu'une obligation pour le maître est reconnue comme un des droits fondamentaux de l'esclave, droit qui n'a rien à voir avec une prétendue mission civilisatrice dont le but serait de rendre docile l'esclave à l'ordre établi. Ce rôle, soit disant civilisateur de la religion, est plutôt une tentative de laïcisation de l'action de l'église et apparaît dans la deuxième partie avec les philosophes du XVIII^e siècle qui contestent par ailleurs la notion de salut. C'est une idée qui sera reprise par les abolitionnistes et antiabolitionnistes, au XIX^e pour hâter ou retarder la liberté des esclaves, qui n'en seraient dignes que s'ils avaient acquis les rudiments de la civilisation européenne

donc chrétienne. Elle deviendra même une idée force de l'idéologie coloniale par la suite.

Les Jésuites ne songent pas à civiliser l'esclave mais à le sauver et la dimension est bien différente. Le plus grave reproche que Mongin fait aux Anglais est, que sous prétexte qu'un chrétien ne saurait être esclave d'un autre chrétien, ils ne baptisent pas leurs esclaves, perdant ainsi tout droit d'en posséder. On ne sache pas d'ailleurs que ces esclaves anglais à qui l'on refusait le baptême, se soient montrés moins bons travailleurs que les Noirs catholiques, Mongin nous disant même qu'ils sont souvent mieux traités, habillés et nourris ce qui prouve qu'ils étaient appréciés. Les colons de Saint-Christophe qui pouvaient facilement comparer les deux méthodes, ne devaient pas être bien convaincus du rôle de la religion et plutôt confortés dans leur opinion raciste que l'esprit d'un Noir ne lui permettait pas de devenir un vrai chrétien. Il fallait bien tout le zèle des Jésuites pour imposer l'évangélisation. Sauver un nègre c'est le rendre un bon catholique et il faut donc appliquer aux esclaves les mêmes méthodes, leur prodiguer le même enseignement que celui qui a cours en France. En aucun cas, il n'est question d'une instruction au rabais. Les Jésuites, sur le plan religieux, se montrent profondément assimilationnistes : les esclaves participent aux mêmes offices, dans les mêmes églises avec le même rituel pour l'administration des sacrements (c'est le sens de la publication des bans pour le mariage). Cette profonde assimilation, voulue par l'Eglise Catholique sera l'un des traits de la civilisation créole des Antilles françaises et une différence fondamentale avec ce que l'on verra aux Antilles anglaises ou aux Etats Unis. Dans ces pays, après le refus au XVII^e des anglicans de baptiser leurs esclaves, vont apparaître au XVIII^e des sectes comme les Quakers, les Baptistes ou les Moraves qui vont s'attacher à une large évangélisation des Noirs, mais alors que le Catholicisme est une école de l'Unité le protestantisme sera une école de la différence.

Dans les Antilles françaises, colons et esclaves seront catholiques. Dans les Antilles anglaises et surtout aux Etats-Unis, on sera anglican, si l'on est colon, quaker si l'on est petit blanc, Baptiste ou Morave si l'on est esclave. Bien plus il se formera de véritables églises noires où pourront s'investir et la musique d'origine africaine avec ses rythmes et la gestuelle noire avec des manifestations voisines de la transe.

Les Noirs se reconnaîtront dans ces églises qui, aujourd'hui encore, sont le principal élément de leur encadrement aux U.S.A. et dont l'originalité a pu faire poser à un théologien catholique, le Père Chenu, la question « Dieu est-il Noir ? » (7). Le fait le plus important de la disparition du protestantisme des îles françaises, après la révocation de l'Edit de Nantes, n'est pas que les Blancs protestants, privés de lieu de culte se soient plus ou moins bien convertis, mais qu'il n'y eut jamais d'esclaves protestants et que la religion catholique a régi les deux communautés blanche et noire,

L'instruction des esclaves va être facilitée par la forme que revêt l'esclavage aux Antilles. Le développement de l'industrie sucrière, particulièrement à Saint-Christophe a amené la mise en place d'unités de productions, les plantations sur lesquelles travaille un effectif important d'esclaves, plus de 100 parfois nous dit Mongin, qui sont regroupés en ce que l'on appelle l'Atelier.

Travailler sur le terrain ce sera pour lui rendre visite à chacun de ces ateliers, en faire le recensement aussi exact que possible, noter tous les renseignements qui lui permettront d'apprécier les progrès de l'évangélisation, rassembler les esclaves pour une instruction qui peut ainsi être personnalisée. L'atelier c'est ce lieu où le nouvel arrivant d'Afrique va être initié à la vie créole où se produit un amalgame entre ceux qui, en Afrique, étaient paysans, soldats ou chasseurs, vivants dans la forêt, la brousse ou un état civilisé. Ce nouvel arrivé est confié par le maître à un ancien qui l'initie au travail et Mongin s'adresse à un chrétien, en qui il a confiance, pour qu'il lui donne le désir de devenir chrétien et qu'il lui apprenne les premiers rudiments du catéchisme.

Dans cette Babel, puisqu'il y a souvent une dizaine d'ethnies, le plus urgent pour le nouveau est d'apprendre le créole, l'usage des langues africaines, comme le précise Mongin, étant interdit car l'on redoute les complots. C'est en créole que s'adressent toujours les Maîtres à leurs esclaves et les Jésuites n'innovent pas en faisant en créole leurs instructions aux esclaves (comme le voudrait Frostin) et les révolutionnaires de 1793 publieront leurs proclamations en français et en créole. Il est probable qu'une grande partie des engagés s'expriment aussi en créole, puisqu'en 1794, l'Abbé

(7) Bruno CHENU, *Dieu est Noir*, Le Centurion, 1977.

Grégoire dit qu'un tiers des populations métropolitaines ne savaient parler que les patois, et ils ont donc dû, eux aussi, apprendre le créole. En tout cas, retenons ce témoignage de Mongin « plusieurs personnes de notre pays pourraient apprendre de force nègres à parler français ». Le créole parlé à cette époque rappelle-t-il celui de nos jours ? Les nombreux exemples que nous donne Mongin, mais destinés à des Européens, ne nous permettent pas de conclure. Détails intéressants, il signale déjà les onomatopées qui font un des grands charmes du créole et aussi la gestuelle qui l'accompagne souvent, comme cette négresse qui fait claquer ses doigts en signe de joie lorsqu'elle l'aborde. Bien d'autres traits sur le comportement du Noir font de ces lettres un témoignage particulièrement précieux car ils nous révèlent des détails sur la vie quotidienne des esclaves, si rares dans les autres écrits de cette époque. Nous apprenons qu'ils gardent l'habitude de faire du feu le soir dans la case. Celle-ci bien que très exigüe, est parfois divisée en petits compartiments qui permettent à chacun de s'isoler. C'est dans la lettre de Saint-Christophe que nous trouvons le premier conte créole connu, avec l'histoire de cette poule à qui Dieu avait interdit d'aller sur terre, car elle mourrait de soif, l'eau n'y existant pas et qui ayant désobéi trouva bien de l'eau sur terre et chaque fois qu'elle boit, elle lève désormais la tête pour défier Dieu. Or aujourd'hui, nous trouvons un proverbe qui dit « la poule bwe dho, pa ka oublye bondie di mesi (quand la poule boit, elle n'oublie pas de remercier le Bon Dieu). On voit que le sens même du proverbe a été christiannisé et que le geste de la poule est interprété de façon inverse, elle ne défie plus, elle remercie.

Si l'atelier est le cadre où se fait l'adaptation des nouveaux, si s'affirme la solidarité de ses membres, il peut être aussi un centre de résistance. Le travail dans ce monde esclave, comme plus tard dans le monde ouvrier apparaît toujours comme une contrainte à la différence du monde rural ou artisanal, et le maître sait bien qu'il y a des normes à ne pas dépasser au risque de se heurter au sabotage ou au marronnage. Une hiérarchie s'établit, non seulement entre nègres créoles et nègres bossales, mais aussi entre noirs qui possèdent soit des pouvoirs occultes comme les sorciers, soit d'anciennes distinctions africaines comme cette reine esclave mais toujours respectée. Mongin apprendra à ne pas trop manifester sa satisfaction envers les bons esclaves car ils

risquent d'être victimes de sortilèges. Il s'efforcera d'obtenir de la communauté une franche coopération à son action. Veut-il négocier un mariage il lui faut non seulement obtenir l'autorisation des proches mais affronter les railleries que suscite en général sa proposition. Il est vrai que la grande fête communautaire à laquelle donne lieu ce mariage est un puissant atout, aussi ne néglige-t-il rien pour lui donner le plus grand éclat, il tâche d'obtenir des maîtres qu'ils fournissent le costume des mariés et participent à tout ce qui est nécessaire au banquet. L'après-midi Mongin autorise même les danses, en les surveillant de loin, car il sait bien que c'est l'exercice le plus apprécié des Noirs. (Il n'a d'ailleurs jamais été question de l'interdire aux Noirs et le projet de Code Noir élaboré à la Martinique en 1683 précise simplement que l'on devra veiller à ce que plusieurs ateliers ne se réunissent pas pour danser ensemble).

Il goutte particulièrement les moqueries de la communauté qui accompagnent ses réprimandes à quelques mauvais sujets, les nègres ne sont-ils pas comme il le dit de « grands railleurs ». Lorsqu'à la fin de l'année il fait passer un examen à l'ensemble de l'atelier, il n'est pas mécontent que l'on raille ceux qui répondent mal, tandis que la joie des parents dont les enfants se montrent très savants, fait plaisir à voir.

Mais parfois cette solidarité de l'atelier se retourne contre lui et lorsqu'il veut rétablir la prière dans les habitations où sa pratique a été abandonnée il se heurte dans l'une, à un refus sous prétexte que ses membres sont trop vieux et dans une autre ce refus va jusqu'au marronnage collectif.

Beaucoup plus qu'imposer il préfère donc toujours négocier, appeler à la collaboration.

Pourquoi en définitive, le Noir accepte-t-il aussi facilement de devenir chrétien ?

Pour Mongin, le nègre n'ayant pas de véritable religion, il n'y a donc aucune peine à l'en faire changer. En réalité, la religion animiste professée par la grande majorité revêtait de multiples aspects suivant l'ethnie à laquelle ils appartenaient et ces aspects comportaient des cultes d'ancêtres et des tabous très enracinés au terroir. Ces bases locales étaient disparues et le brassage intense de la traite ajoutait encore à la confusion. Dans l'atelier, le nouvel arrivant était sollicité

par les anciens pour se convertir et le baptême représentait une sorte d'initiation. On sait le rôle essentiel que jouera dans cette société esclavagiste le parrain, nouveau père spirituel du baptisé rappelant un peu le rôle de l'oncle paternel si important dans les sociétés africaines. Une des grandes punitions infligée par Mongin est de refuser à un Noir d'être parrain si sa conduite est jugée scandaleuse.

Il faut accepter avec prudence l'affirmation de Mongin que le baptême était regardé par bien des Noirs comme une protection efficace contre les sorts jetés par les sorciers. C'est le même argument que l'on retrouvé chez Breton pour les Caraïbes. Cependant dans ces sociétés magiques, certains devaient penser que s'ils avaient été déportés d'Afrique, c'était à la suite d'un sort jeté par un sorcier (cette croyance que les sorciers peuvent vous rendre esclave existe toujours en Afrique notamment au Cameroun comme le rapporte De Rosny dans *les Yeux de ma Chèvre* (8) et selon Laenec Hurbon, des Haïtiens se convertissent au protestantisme de nos jours pour échapper au Vaudou).

La religion chrétienne étant celle des Maîtres, elle jouissait d'un grand prestige. Se faire chrétien est pour beaucoup un sujet de fierté et Mongin recourt souvent à l'argument que les Anglais ne baptisant pas leurs esclaves les traitent comme des bêtes.

Le Père représentait de plus pratiquement le seul recours pour l'esclave lorsqu'il était victime de sévices, où qu'il lui fallait, ayant commis une faute, trouver un intercesseur pour obtenir son pardon. Mongin aura toujours une politique très prudente avec les Maîtres et les Commandeurs, préférant bien négocier plutôt que d'avoir recours aux autorités, mais il n'hésitera pas à le faire en dernier ressort.

Le repos dominical est très respecté (les comptes de plantation au XVIII^e siècle montrent que lorsqu'on était obligé de demander un travail ce jour-là aux esclaves, on leur versait une rémunération). Le dimanche, après l'office, est donc le jour que l'esclave peut consacrer à son jardin ou à ses distractions favorites. C'est le jour où il se sent un peu moins esclave. Les fêtes chrétiennes : Noël, le Carnaval, la semaine Sainte, la Pentecôte et la Toussaint seront vite

(8) Eric de ROSNY, *Les yeux de ma chèvre*, Plon, 1981.

adoptées par la communauté Noire et marqueront toujours des temps forts de la vie antillaise. Elles seront l'occasion de coutumes où il est particulièrement difficile de mesurer l'apport africain ou européen (bain démarré du Samedi Saint, bougies sur les tombes à la Toussaint).

Les grandes fêtes sont l'occasion pour les Noirs de manifestation qui font leur fierté, notamment par la participation aux chœurs de l'église.

*

**

Si Mongin se sert de l'esclavage, sert-il lui même l'esclavage ? C'est en tout cas un aspect très secondaire de son action missionnaire. Il est probable qu'au cours de ses sermons, il devait rappeler à l'esclave qu'il était tenu de travailler le mieux possible pour son maître, mais n'était-ce pas le même discours tenu dans toutes les sociétés d'ordre en Europe. Il avait bien inscrit, parmi les vices contre lesquels il devait lutter, le vol et le marronnage mais le temps lui manque pour le faire ? Bien plus il leur trouve une excuse puisque ces deux vices seraient engendrés par l'avarice des maîtres qui nourrissent mal leurs esclaves et il partage là une opinion que l'on trouve exprimée tout au long du XVIII^e siècle dans la correspondance des Gouverneurs. C'est peut-être voir un peu vite la question du marronnage. Il y en a, de plusieurs sortes : celui du Noir qui, comme un militaire, « fait le mur » pour quelques jours ; celui que l'on peut qualifier de marronnage grève lorsque l'atelier estime qu'il a de mauvaises conditions de travail ou de nourriture, symbole de ce contre pouvoir qui s'établit dans la société esclavagiste et les Maîtres absents ne s'y trompent pas qui recommandent à leurs gérants de ne pas forcer leurs esclaves. Mais il est aussi un marronnage, souvent définitif, particulièrement chez les nouveaux arrivés témoignant que l'Africain surtout s'il n'appartenait pas à un société paysanne en Afrique, ne peut supporter la contrainte que représente la vie sur une plantation. Certains ont enfin une certaine idée de la Liberté qui aboutit au refus de l'esclavage. L'explication de Mongin est donc un peu courte.

Ce qu'il y a peut être de plus surprenant, c'est de ne pas trouver dans toute la pastorale de Mongin d'allusions à cette condition servile, comme dans celle des Jésuites du Brésil,

à la même époque, particulièrement chez le Père Vieira. Ce dernier n'hésite pas à prononcer un sermon où il rappelle aux maîtres que s'ils maltraitent leurs esclaves, Dieu, pour les punir pourrait à leur tour les réduire en esclavage, comme leurs ancêtres Portugais au Maroc en 1578. Pareil discours aurait fait scandale aux Antilles. Vieira recommande aux esclaves la pratique du Rosaire dont, dit-il, ils représentent les mystères douloureux, leurs maîtres, les mystères joyeux, mais les uns et les autres connaîtront au Ciel les mystères glorieux. Il y a là en somme une véritable théologie de la servitude et c'est ce thème qui sera repris plus tard dans les négro-spirituals. Au Brésil, la structure de la plantation se prête plus encore à l'encadrement chrétien du Noir puisqu'un chapelain réside sur presque chacune, et surtout on fonde des congrégations de Noirs qui auront leur fêtes particulières où l'on élit un roi et un reine. Quand le Jésuite curé de Basse-Terre aura l'idée de fonder une congrégation pour les Noirs sous le vocable des Esclaves de la Vierge, en 1748, il se fera rappeler à l'ordre par le Gouverneur. Ainsi comme nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises les Jésuites français considèrent qu'il n'y a pour l'esclave qu'un enseignement, celui dispensé en France et qui ne reçoit nulle adaptation particulière aux Antilles.

Si parfois de hauts personnages, comme cet intendant qui avait composé un traité sur la conversion des nègres, dans la lignée des membres de la Compagnie du Saint-Sacrement, s'intéressent à l'évangélisation des esclaves, si des femmes ou des filles de colons s'occupent de leur apprendre leur catéchisme, la christiannisation des nègres par les Jésuites se déroule dans l'indifférence générale, indifférence qui de plus en plus au cours du XVIII^e se transforme en une hostilité marquée. Les colons s'opposent d'abord à la pratique des instructions sur les habitations, car elle fait perdre un temps jugé précieux (même en 1840 quand on voudra la rétablir, après la loi sur le patronnage des esclaves, on se heurtera au refus des maîtres). L'action des Jésuites suscite l'animosité. En 1726, à la Guadeloupe, un Jésuite qui protestait de l'innocence d'une négresse condamnée à mort pour empoisonnement est rappelé à l'ordre et expulsé. En 1737, un autre Jésuite de Basse-Terre qui avait déclaré en chaire que Dieu pour punir les maîtres en révolte contre lui, risquaient de susciter celle des esclaves contre eux, est poursuivi et accusé de fomenter un complot des

Noirs. A Saint-Domingue plus vive encore, est la colère des colons qui déclanchent une violente campagne contre les Jésuites, après l'affaire Macendal et obtiennent leur expulsion. Derrière leur zèle religieux et parfois humanitaire, ne se cacheraient-ils pas, de la part des Jésuites, une volonté de prendre sur les noirs, un ascendant qui leur aurait permis d'intervenir à tous les niveaux de la vie coloniale. Ce « Complot Jésuite » auquel croient bien des colons, n'est pas entièrement écarté par certains historiens modernes comme Frostin ou Abènon. Il semble plutôt que les colons n'apprécient pas du tout le zèle qu'ils déploient et ils pensent que la religion pour le Noir doit se limiter à l'administration du baptême. Voulant s'en débarrasser à tout prix ils inventent cette thèse du compot.. Les Gouverneurs ne reprennent jamais dans la Correspondance officielle cette accusation et au contraire, même lors de l'expulsion, parleront toujours avec considération des Jésuites. On ne pouvait leur pardonner dans la société esclavagiste des Iles de ne pas avoir été des religieux aux ordres.

*
**

Que vaut la conversion de ces Noirs ?

On a beaucoup dit qu'il ne s'agissait que d'un vernis et d'une attitude de soumission adoptée par les esclaves sous la contrainte, mais qu'ils n'étaient que de mauvais chrétiens. Il y a une préoccupation des historiens contemporains pour tenter d'évaluer la profondeur de la foi chez ces esclaves convertis alors que l'on se pose rarement la question au sujet des Noirs convertis à l'islamisme en Afrique qui devaient poser des problèmes assez voisins. On veut trop exiger de ces populations : une pureté de la foi et des mœurs qui en ferait des saints ou des théologiens. Après tout leur foi populaire vaut bien celle de la majorité des catholiques français de l'époque et il vaut mieux adopter l'optimisme de Mongin qui nous dit : « En vérité je suis sensiblement touché toutes les fois que je fais réflexion à des actions généreuses qui se pratiquent parmi ces gens et à une sensibilité admirable qu'ils ont pour les choses de Dieu ». Il est impossible de sonder les cœurs et il reconnaît qu'il s'est lui-même laissé plus d'une fois prendre à de fausses manifestations de repentir, mais, à la différence de son prédécesseur, cela ne le décourage pas. Ce n'est pas que le Noir à qui l'on tente d'inculquer le christianisme, n'ait pas de graves problèmes :

Comment admettre un seul Dieu en trois personnes ? Quelle différence faut-il faire entre les saints que l'on invoque et les génies tutélaires à qui l'on a recours pour demander une grâce ou conjurer un sort ? Surtout il ne faut pas oublier que le christianisme fait entrer le converti dans le monde du péché, et que notamment, le péché de la chair tenu pour le plus grave à l'époque, représentait difficilement une faute pour l'Africain.

Mais le christianisme, comme les autres grandes religions monothéistes, Judaïsme ou Islamisme, est une religion de salut et pose comme principe fondamental que la destinée de l'âme après la mort dépendra de la grâce de Dieu et des actions de l'individu pendant sa vie terrestre. C'est la différence capitale avec d'autres religions, comme celle des Grecs et des Romains, des populations précolombiennes d'Amérique ou des animistes d'Afrique, chez lesquelles si on croit à une espèce de survie de l'âme, la notion de salut n'existe absolument pas. Le christianisme introduit chez l'homme une nouvelle dimension : l'angoisse métaphysique.

C'est en essayant de connaître l'attitude de l'esclave devant la mort que nous pourrions voir si cette dimension chrétienne a été adoptée. Malheureusement nous ne disposons pas comme en Europe, mais pour des classes privilégiées, il est vrai, des précieux documents que sont les testaments ou les messes pour les âmes du Purgatoire. Mongin consacre la fin de sa lettre de Saint-Christophe à cette attitude des Noirs devant la mort et nous pourrions en tirer certaines conclusions.

Il y a ceux, essentiellement de nouveaux arrivés, qui adoptent une attitude rebelle et recourent au suicide, croyant ainsi rejoindre le pays de leurs ancêtres. Attitude qui choque au plus haut point Mongin qui tente de les dissuader, dans sa logique d'occidental, en recourant au témoignage des anciens qui disent n'avoir jamais eu connaissance que l'on ait pu ainsi revenir en Afrique. Il est intéressant de trouver dans les années 1760 une sorte de christiannisation de ce suicide rituel et Hilliard d'Auberteuil rapporte qu'au moment de l'affaire Macendal, des colons accusaient des esclaves d'avoir distribué du poison à leurs proches qui l'absorbaient en chantant des cantiques car ils étaient persuadés d'aller au ciel. (Mais n'est-ce pas le même cas pour le suicide collectif de la Guyana ?)

Un certain nombre d'autres, même des condamnés à mort accueille la mort avec la plus grande indifférence.

L'adhésion à la notion de vie future est par contre le fait des esclaves qui ne meurent tranquilles que si Mongin les a assurés qu'il les enterrerait religieusement. Sa plus grave menace envers ceux qui n'accomplissent pas leurs devoirs de chrétiens, est de les priver de sépulture religieuse.

C'est la préparation à une sainte mort, nous dit Katia Karos (9), qui était le principal but des congrégations de Noirs au Brésil, différence essentielle avec les groupes de Cadombé où se célébraient les cultes africains. La persistance de cultes africains, même si nous n'avons aucune preuve de leur existence du temps de Mongin, interroge sur la véritable attitude de l'esclave. Il n'y a peut être pas entre le Cadombé et le Voudou et la religion chrétienne l'antagonisme absolu que l'on prétend. La religion chrétienne, religion de salut a pour but la vie future, par contre pour le quotidien, grâce à obtenir ou sorts à conjurer, les formes du culte populaire, comme celui des saints en France ou des cultes africains aux Antilles, répondent bien à ces préoccupations immédiates. Il y a donc moins opposition entre les deux que complémentarité et l'on pourra être bon catholique et vaudouiste. En tout cas, à la différence du protestantisme, le catholicisme s'est toujours montré bien plus tolérant envers ces cultes africains.

D'autres faits peuvent eux aussi nous convaincre de la solidité de l'implantation du christianisme chez l'esclave.

Jamais pendant la Révolution, on assistera de la part des Noirs à des sévices sur la personne des prêtres (ceux qui sont exécutés en Guadeloupe le sont par Victor Hugues) et les chefs Noirs comme Toussaint Louverture ou Christophe témoigneront toujours du plus profond respect pour la religion. Bien plus, de 1804 à 1860, Haïti va se trouver pratiquement sans prêtres mais la population restera profondément catholique même si le Voudou devient très important. Nous n'avons pas, comme pour le Brésil, ces témoignages si intéressants que nous rapporte Verger (10), d'esclaves revenus

(9) Katia Kros, *Etre esclave au Brésil*, Paris, 1980.

(10) Pierre VERGER, *Flux et reflux de la traite négrière entre le golfe de Benin et Bahia*, Mouton, 1968, p. 619.

s'installer en Afrique et qui souvent conservent leur foi, élèvent des chapelles où, sans prêtres, ils célèbrent leur culte. Mais Mongin et les Jésuites de Guyane rapportent le cas de nègres marrons qui continuent à réciter leurs prières et à célébrer des sortes d'office le dimanche.

Le plus extraordinaire témoignage nous est apporté par le Père Moreau, successeur de Mongin à Saint-Christophe, puis Supérieur Général des Antilles qui, dans une lettre de 1703 (11), raconte l'histoire d'un esclave qui, après la prise de Saint-Christophe par les Anglais, avait été, avec toute sa famille, envoyé sur la propriété du Gouverneur d'Antigue. Très apprécié, il était devenu commandeur. Mais ne pouvant, faute de prêtre, pratiquer la religion catholique dans laquelle il avait été élevé, il préféra s'enfuir, avec tous les siens sur un canot et gagner la Guadeloupe où il savait qu'il pourrait exercer sa religion. Quelle meilleure preuve de reconnaissance aurait pu espérer Mongin, mort dix ans auparavant, que ce « marronnage religieux ».

MARCEL CHATILLON.

Nous publions les lettres suivantes du R.P. Mongin :

- 1) *Lettre de la Martinique de septembre 1676, concernant les protestants de l'île.* Source : *Bibliothèque de Carcassonne, Ms 82., Folio 31 à 40.*
- 2) *Lettre de la Martinique du 10 mai 1679, concernant la Mission de la Martinique.* Source : *Ancienne Bibliothèque Sainte Geneviève, Ms, Folios 23 à 39.*
- 3) *Lettre de Saint-Christophe de Mai 1682, concernant l'évangélisation des Noirs.* Source : *Bibliothèque Municipale de Carcassonne, Ms 82, Folios 78 à 117.*
- 4) *Une autre version de la même lettre.* Source : *Bibliothèque Municipale de Lyon, Fonds Brottier, Ms 185, Folios 40 à 44.*

(11) P. MOREAU, *Mémoires concernant la Mission des Pères de ma Compagnie de Jésus dans les isles françaises de l'Amérique*, Ms, Collection particulière, 1703.

Martinique, septembre 1676

M R.P.

J'ai commencé depuis quinze jours de jouir de quelques relaches, et j'en profite pour écrire à votre R. plus amplement que je n'ai fait par le passé.

On a voulu que je lui fisse savoir plus en détails les conversions de quelques hérétiques, lesquelles ont ici fait quelque bruit et sont mêlées avec quelques incidents considérables quelques temps après que V.R. m'eut envoyé au Carbet m'informant de quelques paroissiens sur les besoins spirituels de la paroisse, j'en appris un et qui consistait dans la mauvaise conduite de la femme d'un marchand appelé Mr Ne mais j'en trouvai le remède bien difficile quand on m'ajouta que toute cette maison était calviniste. Néanmoins voyant qu'il fallait aller à la cause du mal, je résolus de travailler à leur conversion ; pour cet effet j'eus deux conférences avec le mari dont ayant reconnu l'inutilité, je quittais pour un temps de la continuer. Je n'avais pas plus d'espérance de la conversion de la femme parceque la prudence me la rendait inaccessible, tant à cause de sa reputation que pour le danger de faire soupçonner mon dessein, mais Dieu m'aplanit bientôt ces difficultés. Un jour qu'elle me vit sortir du presbytère, elle m'alla couper chemin au milieu de la place pour me parler de quelqu'affaire qui regardait la cure, sur quoi lui ayant répondu en peu de mots, je lui en dis quelque'une sur sa religion ; d'abord elle témoigna y avoir une grande attache et elle avoua enfin que la seule crainte de son mari l'y retenait, apres quoi je me retirais lui disant que cet aveu me donnait de grandes esperances de son salut, et qu'on pourrait trouver un temperament à la faveur duquel elle pourrait être catholique sans avoir la crainte qui l'en empêchait. Les causes que j'ai déjà dites m'empêchèrent de prolonger et de reiterer cet entretien et je priais les personnes

les plus graves et les plus propres pour cette affaire, de l'achever aussi bien qu'elle avait commencé, leur disant les raisons pour lesquelles je ne pouvais la continuer. C'étaient les dames de Gourcelas et de Lobiere avec Mlle de St Pierre dont le merite est universellement reconnu. Ces trois illustres veuves embrassèrent cette affaire de tout leur cœur, et pour cet effet renouèrent avec Mlle Ne une amitié dont sa mauvaise conduite l'avait rendue indigne auparavant.

Elles lui dirent donc de ma part que si elle n'avait point assez de generosité pour vaincre la crainte qu'elle avait de son mari, elle pourrait secretement abjurer l'heresie et recevoir les sacrements et qu'elle pourrait dans le reste dissimuler d'autant plus facilement que dans ce pays il n'y avait point de préche ni cène que fort peu de catholiques y peuvent garder l'abstinence les jours maigres et que sa maison était tellement disposée qu'elle pourrait ouir la messe de sa chambre outre que les preceptes de l'église ne l'obligeaient point dans les perils d'être abandonné de son mari qui est son unique appui.

Ces dames lui représentèrent toutes ces choses avec tant de zèle et repondirent si bien à toutes les difficultes qu'elle les laissa remplies d'une douce esperance de voir bientôt cette conversion, leur disant pour conclusion qu'elle leur demandait trois jours pour reflechir.

C'était la veille de la Pentecote et le mardi suivant elle me rencontra pour me prier de ne m'écarter pas le lendemain a cause de quelqu'affaire importante où l'on ne pouvait se passer de moi. Je lui demandais quelques eclaircissements sur ce point, elle me repondit que je n'en avais pas besoin et que je ne pouvais ignorer la parole qu'elle avait donnée, qu'en un mot elle voulait faire abjuration de l'heresie. Ces paroles dites avec une fermeté extraordinaire me causèrent une des plus sensibles consolations que j'ai eues de ma vie. Je lui repondis qu'elle savait bien que ces dames étaient à la campagne, elle me repliqua qu'elle allait les faire avertir et que s'il fallait, elle irait elle même.

Jamais je ne vis un tel empressement Neanmoins il fallut malgré elle attendre jusqu'au samedi veille de la tres Sainte Trinite, Je recus alors sa profession de foi selon les formes de l'église chez Madame de Gourcelas mais ce ne fut qu'après lui avoir dit en presence de ces trois dames qui

étaient les seules temoins qu'elle avait voulues, qu'il y allait de sa vie si elle ne prétendait ne faire qu'une grimace, et si elle ne voulait vivre et mourir dans la foi qu'elle allait embrasser. Après quoi elle n'avait plus la liberté dont elle jouissait encore. Elle me répondit qu'elle savait tout cela et termina toutes les assurances de sa sincérité par l'expression du serment selon la coutume. Ensuite ces dames lui ayant fait plusieurs caresses, elles prirent le soin de continuer son instruction qu'elles n'avaient faites auparavant que sur les choses les plus nécessaires ; alors on la disposa à la confession et à la communion selon ce que j'en marquais à ces dames qui à son egard me déchargeaient de tous les soins dont elles étaient capables ; je pris celui de lui administrer les sacrements, trois jours après dans la chapelle de l'habitation de Mlle de Saint Pierre laquelle y assista avec bien de la consolation. Ensuite j'obtins de la neophyte qu'elle se confesserait tous les mois au curé ordinaire du Carbet qui venait alors reprendre son poste. Pendant que j'avais travaillé à la conversion de Melle Ne je n'avais pas oublié celle de sa bonne mère : Madame Peré C est une veuve d'environ 50 ans dont l'habitation est dans le même quartier. J'en souhaitais d'autant plus la conversion que je la voyais fort malade et que son exemple entrenerait le reste de la famille composé de six personnes sans compter Mlle Ne, mais j'y trouvais un obstacle qui était le refus d'une chose qui lui était importante et que je ne pouvais lui accorder en conscience quoiqu'elle me la demanda fort instamment.

Cette raison ruinant mon espérance me fit différer pendant deux mois de voir Madame Pere jusqu'à ce qu'enfin la conversion de sa fille diminua ma défiance. Je lui fis demander si elle agréait ma visite, et il me fut répondu que oui. Je commençai par adoucir son esprit aigri et Dieu me fit la grâce de réussir si bien qu'à la fin ayant voulu ensuite lui dire adieu et imiter la feinte que Notre Seigneur pratiqua pour se faire retenir par ses disciples à Emmaüs, elle me fit aussi de pareilles instances aux leurs pour m'arrêter, se plaignant fort honnêtement de la brièveté de ma visite. Alors je profitais de cette bonne disposition et je lui fis découvrir le dessein qui m'avait amené là, mais je n'en pus rien tirer si ce n'est qu'elle était trop âgée pour changer de Religion, surtout, disait elle, n'ayant pas sujet de douter de la sienne, ce qu'elle tachait même de prouver le moins mal qu'elle le put.

Je ne perdis point pourtant esperance et ayant recommandé l'affaire a Dieu, il me fit la grace de m'accorder cette conversion et celle de tout le reste de la famille. Cette bonne femme se contenta pour lors de m'en donner parole disant qu'elle ne pouvait l'executer dans le logis dont elle etait alors locataire, parce qu'une huguenote qui en est la propriétaire l'obsederait eternellement. Ce fut la cause que je m'employais avec diligence pour lui trouver une autre maison a louage. J'y reussis mais comme on faisait le transport de la famille, je fus rappelé à mon premier poste du Fort Saint-Pierre pour y precher l'octave du St Sacrement, ou ayant tout communiqué au RP Pere de la Pierre qui apres quelque indisposition s'en retournait à ce quartier dont il avait soin, il acheva ce qui manquait à cette conversion, recut sa profession de foi et lui administra les sacrements et ouit sa confession generale dont ensuite il nous passa la nouvelle au Fort. Peu de jours apres le reste de la famille fit la même chose dans sa paroisse, le plus petit garçon qui est de neuf ans à dix ans servait à la grand messe avec la petite soutane rouge, et un fort beau surplis que sa sœur lui avait fait. Il n'est pas possible de croire la joie que cela causait à tous les catholiques presents.

Pendant la conversion de Mlle Ne etait encore cachée à cause de son mari dont on craignait avec raison la violence. Il en avait néanmoins des conjonctures assez fortes et on croyait qu'il voulait l'ignorer tant qu'il pourrait, pour n'etre pas obligé de la maltraiter par la complaisance extreme qu'il a pour ses frères en Christ. Quoiqu'il en fut, on jugea qu'il fallait enfin le lui faire savoir au plutot et que cependant l'expedient le plus sur pour prevenir ses emportements etait de le lui faire declarer par M le General qui seul pourrait en même temps lui recommander efficacement la moderation.

Je fus chargé d'en prier M. le General, lequel aussitôt que je me fus acquitté de ma commission manda M Ne, mais M de l'Herpinier qui portait cet ordre au Carbet y trouva les affaires fort malheureusement changées à son arrivée. Voici la cause de ce funeste changement : ce fut en ce même temps qu'un zélé mais indiscret prit la resolution de parler à M Ne de la conversion de sa femme, se faisant fort d'empêcher par le pouvoir qu'il pretendait avoir sur son esprit, les desordres que l'on apprehendait de cette declaration Il communiqua sa pensée aux dames qui firent en vain tous les efforts pour

l'en dissuader en predisant toutes les suites et lui assurant qu'il n'y avait nul moyen que celui d'y employer M de Baas, lieutenant General.

Nonobstant tout cela son zele le fit passer outre et il alla parler, comme il l'avait dit, à Mr de Ne. Aussitôt celui-ci s'emporta furieusement protesta qu'il ne verrait jamais sa femme, qu'il allait l'abandonner, et apres avoir dit cent autres choses qui marquent un prodigieux egarement d'esprit il sortit de chez lui et la nuit suivante alla coucher ailleurs et selon quelqu'un dans un canot qui etait à la rade, se plaignant avec extravagance de ceux qui avaient travaille à la reduction de sa femme.

Cette jeune creole qui etait alors absente de la maison, n'eut pas plutot appris la rage de son mari, qu'elle y accourt tout allarmée, lui assure qu'elle se repent et qu'elle ne veut plus jamais aller à l'église, que dans sa profession elle avait été violentée et seduite par les dames, ce qu'elle reproche ensuite à Madame de Lobiere qui était accourue à ce bruit et laquelle n'y recut de cet homme et de cette femme qu'un traitement le plus indigne que l'on pourrait faire à une servante.

Voila l'état où était cette affaire lorsque M. de La Herpinierre arriva du fort Royal au Carbet pour appeler M. Né de la part de M. le General qui vaulait, comme je l'ai dit, lui donner le premier la nouvelle de la conversion de sa femme avec quelques avis. Mais cette apostasie ayant rompu toutes nos mesures, il en fallut prendre d'autres pour reparer ce malheur.

On dit qu'il fallait aussitot sursoir l'exécution de la commission qu'avait donné Mr de Baas et lui faire savoir le changement des affaires. Cependant la legereté scandaleuse de cette femme ayant éclatée, servait d'entretiens à tous les quartiers de l'isle ; elle diminuait la joie des catholiques qui par quelques soupçons avait eu connaissance de la conversion, elle affligeait et etonnait egalement les personnes dont Dieu s'était servi pour cette bonne œuvre qui se souvenaient de l'empressement que la convertie avait temoigné et pour avoir la liberté de se declarer et pour se faire toujours instruire, etant devenue pour cet effet inseparable de Mademoiselle de St Pierre que j'avais chargée de ce soin pour les raisons déjà dites et qui m'en ecrivait de temps en temps les choses les plus edifiantes du monde.

Mais la plus affligée de tous fut la bonne Me Pere, sa mère, Elle etait fort malade et ayant appris cette triste nouvelle, « qu'on me porte à l'église, dit elle, la mere ne doit pas mourir qu'après avoir réparé les scandales de sa fille. » Elle n'avait pas encore été à la messe et n'avait fait sa profession que dans le lit où elle est retenue depuis un an. Comme son mal augmentait alors, je fus d'avis qu'on ne condescendit à son desir qu'après que le medecin eut jugé qu'on le pouvait sans peril. Ce fut donc à la première fête qu'on la porta à la messe dans son hamac ou lit de coton. Elle y recut les sacrements et comme c'était le jour de l'Assomption de Notre Dame, il y avait une foule extraordinaire qui environna la malade pour lui temoigner l'extreme joie qu'ils avaient de sa conversion pendant qu'elle detestait l'inconstance de sa fille et qu'elle professait que ce malheur temperait beaucoup la satisfaction qu'elle avait de se voir enfin aux pieds des autels, pour y reiterer publiquement l'abjuration qu'elle avait deja faite en particulier, elle ajoutait qu'après Dieu elle devait sa conversion à la sainte Vierge, parce que pendant le temps de son heresie, elle n'avait pas manqué de l'invoquer. Elle dit toutes ces choses avec tant de force et avec tant de devotion qu'elle tirait les larmes aux catholiques surtout quand il la considerait environnée de sa famille, qui avait suivi son exemple Ceux qui rapportèrent cela aux absents disait que Me Pere avait prêché ce jour là ; ensuite on la rapporta dans son logis qui est à une demi lieue de la paroisse.

Pendant qu'elle faisait ainsi penitence publique pour une faute qu'elle n'avait pas faite, je pensais à en faire faire autant, mais d'une autre maniere, à celle qui etait la coupable et à ses complices. Je ne voulus pas d'abord la mettre en justice conformement à l'ordonnance du Roy contre les relaps, mais comme il etait evident à tout le monde que sa faute n'était qu'un effet des menaces de son mari, je pris le parti de recourir encore à Mr le General pour lui rendre raison en même temps de ce qu'on n'avait pas executé l'ordre dont j'ai parlé. Madame de Lobiere eut heureusement la même pensée et après qu'elle eut prié Mlle de St Pierre et M. Berry capitaine du quartier de la vouloir accompagner jusqu'au Fort Royal pour cette affaire qu'elle faisait sienne, elle me fit pareillement la même prière disant qu'il n'y avait personne qui put mieux justifier que moi la conduite que l'on avait tenue dans cette conversion.

Je me mis donc dans cette compagnie par l'avis de nos pères ; nous fîmes heureusement le voyage pendant lequel Me de Lobiere me protesta plusieurs fois que c'était le seul intérêt de Dieu et nullement le sien qui lui faisait aller porter plainte au sr de Baas contre le sieur Ne et sa femme, qu'elle savait bien distinguer l'injure de Dieu de la sienne et qu'elle serait assez satisfaite pour venger la Religion, soit par la punition, soit par la seconde conversion de cette relaps. C'était cette dernière chose que nous prétendions et que nous esperions de voir assurément aussitôt que le sr Ne aurait été obligé par M de Baas de laisser sa femme dans la liberté de conscience.

Nous exposâmes donc à M le General et la conduite que nous avions gardée dans cette affaire, l'empressement de cette femme pour la profession, la déclaration que je lui avais faite auparavant de l'ordonnance du Roy contre les relaps, la nécessité de faire en secret cette adjuration, attendu l'impossibilité de ne jamais obtenir le consentement du mari, le scandale de cette apostasie, les excuses ridicules de cette relaps sur les prétendues violences dont elle chargeait les dames et les emportements de son mari, le traitement qu'il avait fait à Me de Lobiere et enfin l'empressement des autres huguenots du Carbet pour faire continuer ces désordres par leurs conseils. Après quoi je tirai de ma poche la profession de foi de cet homme, signée de sa main, qu'accompagnait l'attestation de tous ceux qui y avaient assisté et qui en même temps l'avaient signée. A quoi nous ajoutâmes pour empêcher qu'on ne la désespérât pas que la faute n'était qu'une faute d'infirmité et celle du mari de malice.

M. le General après nous avoir écouté avec une bonte admirable, donna d'abord là où nous voulûmes. Il manda les deux accusés avec tous les autres huguenots du Carbet donnant ordre à M Pellier de leur intimer celui là et de les embarquer tous en même temps, tout cela fut exécuté avec la même promptitude, car quoique nous fussions de retour au Carbet le lendemain à midi, le même jour on remplit un canot de ces gens pour les transmettre au Fort Royal. C'était pour eux un orage qu'ils avaient voulu conjurer car comme les plus coupables et les plus mutins nous avaient vus auparavant mettre sur mer, le reproche que leurs consciences leur faisaient, leur fit juger qu'ils étaient le sujet de notre voyage. Ils s'étaient aussitôt assemblés dans une gargote avec

ceux du Fort St Pierre et là cette église réformée, parmi les pots et les verres, délibéra de ce qu'elle avait à faire pour parer aux coups qui la menaçait. Elle députa le sieur Bourgeois, médecin, ayant cru sur sa parole qu'il avait grand crédit auprès de M de Baas (lequel m'a pourtant dit qu'il était sur le point de le chasser des îles) cet habile s'acquitta de la commission avec tant de précipitations qu'il abandonna un malade de la première qualité pour aller faire ce voyage dont il ne rapporta aucun fruit, quoiqu'à son retour il se vanta d'avoir eu une conférence de deux heures avec le Général.

Pendant le canot de ses confrères arriva au Fort Royal avec sa garnison, aussitôt le sr Ne fut mis au cachot et sa femme avec le reste de la compagnie, citée devant M de Baas lequel menagea cette affaire de la manière la plus sage et la plus efficace du monde. Il dit d'abord à Me Ne qu'il l'avait appelée pour savoir d'elle qu'elle était sa religion, laissant entièrement à sa volonté de se déclarer sur ce point et ne prétendant nullement la violenter (ce qu'il visait pour aller audevant des plaintes mêmes injustes des calvinistes et empêcher d'attribuer à la force cette seconde conversion) Elle répondit qu'elle avait fait profession de foi catholique apostolique et romaine. M. de Bass répliqua qu'il empêcherait absolument qu'on lui fit aucune violence pour la quitter ou pour la suivre « je veux bien la suivre, dit elle, toute ma vie » « vous n'êtes donc plus libre maintenant, répartit Mr le Général et après la déclaration que vous venez de me faire, je vous en fait une autre qui est qu'il n'y va pas moins que de la corde, que vous aviez méritée, si vous apostasiez une seconde fois. »

Ensuite il lui dit des choses fortes pour l'exorter à la constance et pour lui représenter sa faute passée, après quoi il s'adressa aux autres huguenots qui n'étaient que des marchands qu'il traita en faquins, mais l'infortuné mari fut le plus grand objet de sa juste colère. Il le fit tirer du cachot pour venir lui rendre compte de tout ce qui s'était passé et après l'avoir traité de la manière qu'il méritait il lui ordonna deux choses : la première, d'aller chez Me de Lobière avec sa femme lui demander pardon de l'outrage qu'il lui avait fait ; la deuxième de laisser entièrement cette convertie dans une parfaite liberté de faire les fonctions de la religion catholique. Sur quoi, il écrivit un billet pour prier le curé de l'avertir si elle manquait à ce devoir.

Ces deux ordres ont été bien exécutés depuis ce temps là. Elle a reçu les sacrements et ne manque pas de se trouver à l'église pour tous les actes de piété pour lesquels on s'y assemble. Je lui parlais dernièrement et je ne la quittais qu'après l'avoir vu bien pleurer pour sa faute. Mais ce qui édifie bien tout le monde et que les huguenots mêmes ne nient pas, est la réforme de ses mœurs qui consiste principalement dans la grande modestie pour ses habits et dans la grande retraite pour les visites des hommes. Jusque là, que dernièrement un homme de la première qualité la poursuivant jusque dans sa chambre avec la même liberté qu'avant sa conversion, elle sauta par la fenêtre ne pouvant autrement le fuir, elle a fait plusieurs choses semblables qui étonnent ceux qui l'ont connu avant qu'elle fut catholique, de manière qu'un huguenot parlant de ce changement disait il y a quelques jours, que s'il se mariait il voudrait que sa femme fut de notre religion. Mais, afin qu'elle soit maintenant plus constante qu'elle ne l'avait été, je l'ai reconcilié avec quelques peines avec les dames qui avaient travaillé à son instruction afin qu'elles continuent cet acte de charité.

Pendant que sa fille réparait ainsi sa faute, la mère était bien éloignée d'en commettre une semblable. La maladie qui s'augmentait toujours lui fournit une belle occasion d'édifier tous les catholiques dont les principaux l'honoraient souvent de leurs visites. Ils en sortaient d'ordinaire tout charmés des beaux sentiments de piété qui paraissaient dans ses discours, principalement sur le sujet de sa conversion. Un honnête homme lui dit un jour qu'il allait chez elle comme à l'école, et, en effet, il ne fallait que de la voir et de l'entendre pour apprendre à bien souffrir et à bien mourir. Dernièrement elle envoya cette lettre à son gendre pour le prier de la venir voir

MONSIEUR,

« Etant ce que je vous suis, et sur le point d'aller rendre compte à Dieu j'aurais souhaité de vous la grace d'oublier ce qui s'est passé entre nous et celle de venir avec votre femme me fermer les yeux Je vous sais bon gré de ce que vous ne m'avez pas tout refusé et que de ces trois faveurs vous m'en avez accordé deux : mais la tendresse que j'ai pour vous ne me permet pas de dissimuler que le refus de la troisième, qui est votre visite, m'a été bien sensible et quoique vous me priviez d'une des plus grandes consolations que je désirais

avoir en mourant. Toutefois mon intérêt seul ne me la faisait pas souhaiter, il en va et de votre honneur et de votre salut, car vous ne trouverez personne parmi les honnêtes gens, non pas même parmi ceux de votre religion qui ne jugent votre procédé à mon égard contraire à votre honneur et à l'évangile que vous faites profession de lire plus souvent que nous. Cependant ne croyez pas que j'en ai du ressentiment et dans l'état où je suis je tâche de m'en consoler en embrassant mon crucifix avec lequel j'apprends peu à peu à me passer de tout et à prier Dieu pour ceux qui disent qu'ils me pardonnent en même temps qu'ils refusent pour toujours de me voir. Votre femme contribue beaucoup par sa présence à ma consolation et de mon côté je ne manquerais pas jusqu'au dernier soupir à lui inculquer le respect et l'amour qu'elle vous doit. Ce que je fais avec d'autant plus de soin que je connais par votre dernière lettre que vous en avez conçu quelque n..... au déplaisir de ce que vous appelez sa fâcheuse révolte, car je crois que vous avez trop de jugement pour qualifier de ce nom sa conversion à notre sainte foi. Où reste vous n'aurez pas sitôt oubliée que vous avez avoué en bonne compagnie qu'après sa conversion vous remarquâtes dans sa conduite une réforme qui vous donnait bien de la joie et si elle ne continue peut être pas, vos confrères aussi bien que les catholiques disent que vous ne devez vous en prendre qu'à un homme de votre religion. Quoiqu'il en soit il n'est pas vrai que l'on vous ait ôté le moyen de faire des commandements et des défenses à votre femme. On vous a seulement défendu de l'empêcher de faire les devoirs d'une catholique c'est de cela seul qu'on vous blâmera autant qu'on vous louera de lui défendre toute sorte de conversations suspectes et si le passage de l'écriture que vous alléguiez et que vous expliquez mal dans votre lettre, ordonne à la femme de s'attacher à son mari en quittant son propre père et sa propre mère (en quoi elle ne reçoit nulle défense de Dieu de les aller voir quand ils se meurent) combien plus pour ce sujet devra-t-elle quitter ceux qui ne lui sont rien. Je vous dis ici le dernier adieu, mon très cher fils, et c'est pour cela que ma lettre est si longue parce que vous ne voulez pas que je vous voie jamais plus.

« Adieu donc pour la dernière fois et si vous voulez que je meure sans vous voir et vous embrasser du moins vous ne m'empêcherez pas de le faire de cœur et d'affection. Au reste prenez tous ces avis comme venant d'une belle mère

qui va comparaître devant Dieu. Si dans son effroyable jugement j'obtiens son pardon, comme je l'espère de sa miséricorde je demanderais à Dieu qu'il vous donne une partie des lumieres que j'ai maintenant, touchant la fausseté de votre religion. »

Cette lettre fut sans effet et cet heretique laissa mourir sa belle mère sans la vouloir jamais aller voir.

Je n'ai pas voulu interrompre le narré de cette conversion par celui de QUELQUES AUTRES QUE DIEU a opéré en même temps au Fort St Pierre car aussitot qu'a la Fete Dieu je fus de retour du Carbet, j'y recus la profession de foi d'un jeune Anglais natif de l'île de Nievres La ceremonie se fit à Notre-Dame du Port avec toute la pompe qu'on put y employer, tous nos chantres y firent merveille et tous les principaux du quartier ayant à leur tête M. le Gouverneur voulurent honorer de leur presence cette belle fete que je terminais par un discours sur ce sujet. Apres quoi je trouvais ici un emploi pour le converti de peur qu'il alla exposer parmi ses compatriotes au peril de l'apostasie.

En même temps que je travaillais pour celui là, j'étais apres le garçon de M Gase, un jeune homme que son obstination avait fait assez connaître à tout le monde, particulièrement au RP Fanganol qui s'y etait employé avec une assiduité digne de son zèle quoique l'évenement n'y ait pas correspondu. Pour moi je puis bien assurer que c'était l'un des plus obstinés à la conversion desquels je ne me sois jamais employé. Mais enfin que ne peut la grace de Dieu ? J'en vins à bout apres deux mois et il abjura l'heresie à l'étonnement de bien des gens. Quelque temps après on commença de me donner plusieurs fois quelques alarmes sur quelques bruits qui portaient que ces convertis avaient ensuite renoncé, à la foi catholique dans quelques maisons. Je reconnus autant de fois que ce n'était que pure calomnie et en ayant enfin connu l'auteur j'allais chez lui pour l'en convaincre C'était le nomme Bernon marchand qui le porte assez haut et fait profession de la RPR. Heureusement je je le trouvai avec M. Jurpin dont la presence, le merite et l'autorité m'animerent assez pour représenter à ce calviniste sa temerité dont je le convainquis avec tant de confusion pour lui que depuis il ne s'est nullement embarqué en de telles affaires et que je n'ai plus oui conter ses fables.

De ce mal qui était particulier, je voulus passer à celui qui était public et après quelques perquisitions, je découvris une espece de préche qui était à la Rue de la Galere, une synagouge au Mouillage, et des debauches pendant l'office chez des gargotiers. De ceux-ci j'en surpris trois dans la visite que je fis, qui furent bientôt apres condamnés à l'amande. Pour les hérétiques j'en fis donner l'avis à M le General suivant le conseil qu'il m'en avait donné. Ensuite de quoi le major du fort recut un ordre d'aller chez les calvinistes qui tenaient l'assemblée, pour se plaindre des desobeissances aux ordres du Roy et pour les menacer de la punition qu'ils avaient merite, s'il ne cessaient pas, ce qu'ils firent entierement.

Les juifs ont été traités avec plus d'indulgence. On leur a seulement donner un garde pour les empecher de crier trop fort dans leurs assemblées.

Ainsi voila trois sortes d'ennemis que j'ai sur les bras gargotiers, juifs et calvinistes, ceux ci paraissent les plus dechainés, contre moi ayant à leur tête le sr Bourgeois qui semble s'erigier en ministre.

Depuis j'avais commencé et avancé quelques autres affaires de cette nature et de cette importance, mais j'ai recu ordre de tout laisser pour aller prendre la place du Père La Pierre par un ordre de V.R.

Le Père de Kekenek votre bon ami n'ayant pas été jugé avoir assez de santé pour y aller à son tour, cet aimable Père a fait depuis peu une mission de quelques semaines à la partie septentrionale de l'île avec beaucoup de force et il se disposait à en faire une autre dans la meridionale lorsque le depart du RP Lapierre l'a empeché.

M. RP Je suis

votre tres humble et tres obeissant serviteur.

MONGIN

**Copie de la lettre du R.P. Mongin
écrite au R.P. Antoine Pagez provincial
de la Compagnie de Jésus en la province
de Toulouse de l'isle de la Martinique
le 10 may 1679**

Mon R.P.

La réponse dont V.R. voulut bien m'honorer l'année passée, ne me fut rendue qu'à Pasques, et apparemment, elle ne recevra pas plustôt cette réplique qu'elle m'a demandée. Le porteur n'en sera pas la seule cause. J'y aurai eu ma bonne part, pour avoir si longtemps tardé à l'écrire. Mais, Dieu mercy, j'ay la meilleure excuse que je pourrois souhaiter, qui est le précieux et continuel accablement des travaux de ma chère Mission. Les occupations me donnent si peu de loisir d'écrire que je ne sçaurois le faire un peu au long, sans être obligé de faire de très longues et très fréquentes interruptions. Mais aussi je prie Votre Révérence de joindre ses prières aux miennes pour m'obtenir de Dieu qu'il me garde d'un plus grand loisir.

Voilà déjà, Mon Révérend Père une idée en général des sentimens que j'ay de ma Mission, Mais je ne croirois pas avoir satisfait à son désir et à l'ordre qu'elle m'en a donné dans sa lettre, si je ne vous expliquois en détail mes emplois, ce que je luy promets de faire avec toute la sincérité possible sans parler de ce que font tous les autres pères qui remplissent si dignement tous les devoirs de leurs charges. Votre Révérence sçait quelle différence ont mis, la nation, la religion et la couleur entre les personnes qui sont le sujet des travaux apostoliques dans ce pays : car il y a des François, des Portugais, des Castillans, des Anglois, des Irlandois, des Ecossois, des Flamans, des Hollandois, des Allemans, des Africains de quasi toute la coste occidentale d'Affrique ; des

Américains, tant des isles que de la terre ferme soit Septentrionale soit Méridionale. Enfin toutes les quatre parties du monde contribuent à peupler nos isles quoyqu'inégalement, car l'Affrique y a la meilleure part, et l'Asie la moindre. De là vient qu'il y a icy des Athées, des Idolâtres, des Juifs, des Luthériens, des Huguenots et des Catholiques, aussi bien que des Blancs, des Noirs, des Bruns, qui sont les Créols, nés en ce pays de parens Européens ; des tanez, fils d'un blanc et d'une noire ; des Rouges qui sont des Caraybes ou Sauvages originaires de ce pais, etc. mais la Religion catholique et la Nation française sont les dominantes et la couleur noire est la plus considérable pour le seul nombre ; car c'est la couleur des esclaves. On peut facilement juger si cette admirable diversité de gens ne remplit pas l'idée la plus vaste qu'un Missionnaire puisse avoir de son employ, et si ceux qui ont prix plaisir de peindre saint Xavier, le crucifix à la main, au milieu d'un tas de visages barbares et diversifiés, n'auront pas beau jeu s'ils pouvoient lui donner un auditoire composé de tant de religions, de tant de nations et de tant de couleurs, que nous en voyons icy dans nos églises. En vérité, Mon Révérend Père, ces choses m'ont paru toujours fort touchantes et entretiennent toujours dans mon esprit une estime incroyable pour ma Mission ; laquelle porte en cela le vray caractère d'une Mission étrangère, qui est la qualité qui nous charme si fort dans ces emplois.

Car enfin ce sont les différentes matières sur lesquelles travaillent icy les Missionnaires, pour leur donner une mesme forme, DONEC FORMETUR IN EIS CHRISTUS, ce qui se fait avec une facilité et un succez admirable, quasi à l'égard de tous, exceptez des Juifs et des Caraybes. Ceux-cy portent de grandes marques d'une nation réprouvée dans leur brutalité et dans leur obstination qui s'est augmentée depuis que leur perfidie a obligé les François de les chasser de nos isles à la réserve d'un fort petit nombre. Néanmoins, on ne peut pas encore désespérer de leur conversion, puisqu'à dire le vray, le défaut d'ouvriers, qui, par un principe de justice, sont obligés de s'arrêter parmi les autres nations, qui sont dans ces isles, a empêché de soutenir cette entreprise avec la vigueur et la constance nécessaires pour en voir le succez. Outre que pour faire croître une église dans un tel pais, il faut autant l'arroser du sang des missionnaires que de leur sueur et que d'ailleurs il n'y a eu encore que deux de nos pères massacrés par ces barbares. Enfin que ne doit-on pas

espérer depuis qu'on a vu les florissantes églises de nos pères espagnols, dans le Paraguay, province de notre Amérique méridionale. Aussi nos missionnaires n'ont pas moins de désir que d'espérance de pouvoir aller chercher ces pauvres sauvages dans la terre ferme et dans leurs isles. Et il y a longtemps que nous y serions tous s'il nous était possible d'abandonner nos postes sans successeurs, où il y a déjà de l'occupation pour vingt fois plus de missionnaires que nous ne sommes.

Cependant, nous avons abondamment de quoy nous en consoler par la grandeur et l'utilité des travaux pour les autres nations, les nègres, tant ceux que l'on porte tous les ans en très grand nombre, que ceux qui naissent icy tous les jours, sont une moisson assurée. A grand peine on trouvera un entre mille qui ne demande le baptême, aussitôt qu'il a quelque connaissance de nos mistères. Il est vray qu'en suite, il y a quelque peine à l'égard de plusieurs pour les faire vivre en bons chrétiens, par ce que le mauvais traitement de quelques-uns de leurs maîtres, les obligeant à estre fugitifs dans les bois ou à dérober pour vivre, et que la difficulté qu'on force habitans d'acheter des hommes ou des femmes pour faire le mariage de leurs nègres quand il leur en manque, jointe à la grande communication qui est entre les nègres qui sont d'ordinaire demi nuds, particulièrement pendant la nuit dans les travaux des sucreries, sont une occasion de grands désordres. Mais la vigilance des missionnaires diminue notablement tous ces maux par les voyes que la prudence et le zèle leurs suggère, accourant partout où est le péril et représentant efficacement tantost aux maîtres, tantost aux esclaves le devoir de leur conscience et le danger de leur salut. Avec ces moyens et une infinie d'autres qu'il serait trop long de particulariser on fait de ces nègres une église très florissante, et on apprend qu'on ne perd pas toujours sa peine en lassant un éthiopien.

En vérité, Mon Révérend Père je suis sensiblement touché toutes les fois que je fais réflexion à des actions généreuses qui se pratiquent parmi ces gens-là et à une sensibilité admirable qu'ils ont pour les choses de Dieu, quoique j'avoue qu'il est d'eux comme de nous et que tous les baptisés ne sont pas saints. Ces pauvres gens qui font icy des actions qui sont comparables à celles que l'on voit dans la vie des saints. Car ne prétendant pas dans cette lettre en faire une relation, je me contenteray de dire à Votre

Révérance que nous avons veu icy des femmes faire des actions héroïques en souffrant les outrages, les coups et le feu même qu'on leur appliquoit pour les obliger à s'abandonner à leurs maistres et à leurs commandeurs, ce qui est d'autant plus admirable que tout le monde scait que ces pauvres gens en dépendent absolument pour toutes choses, et que leur bonne ou mauvaise fortune est entre les mains de leur maistre, qui hors la mort et la mutilation, peuvent faire à leurs esclaves tous les mauvais traitements qu'ils voudront sans que personne y trouve à redire, ce qui joint à l'avantage qu'ils tirent de leurs maistres pour leur vivre, le vestement et soulagement du travail et pour tout autre chose quand ils consentent à leurs désirs, avec la pente naturelle qu'ont tous les Affriquains au vice de la chair, est capable de faire concevoir à tout le monds qu'il faut une très grande grâce de Dieu et une vertu héroïque pour résister à toutes ces attaques. Le moins occupé de nos missionnaires a pour le moins mille nègres pour sa part et quelques uns, deux ou trois mille. Jugez de là quelle consolation est de les voir assemblés les jours de fêtes dans l'église pour la dévotion et de se souvenir à même tems que Dieu s'est voulu servir de nous pour se faire connoître à ces gens-là qui, sans ce bonheur étoient perdus sans ressource. Je vous avoue que leurs assemblées avec les chansons qu'ils y chantent, entonnées par des voix très agréables, me paroissent aussi nouvelles et aussi touchantes que le premier jour et qu'il m'est bien difficile de retenir mes larmes dans ceste occasions. J'ay connu icy fort particulièrement un gentilhomme que sa mauvaise conduite avoit obligé depuis quatre ans de quitter la cour où il étoit fort avancé, qui prenoit icy un grand plaisir d'assister à ces assemblées pour ouyr chanter un dialogue d'une âme damnée qui décrit ses tourmens à une personne qui l'en interroge et il m'assuroit que tous les prédicateurs les plus pathétiques qu'il avoit ouy longtems dans Paris ne l'avoient pas plus touché que faisoit cette chanson spirituelle qui étoit entonnée par une négresse et poursuivie par tous les autres esclaves dans l'église. Dieu pardonne à un autheur qui a donné au publicq une idée fausse des pauvres nègres touchant leur disposition pour le christianisme. Il [Dutertre] est religieux de profession et il a fait une histoire assez longue de ce païs, a mesme tems qu'un ministre huguenot (Rochefort) a travaillé sur le même sujet, mais il y a de certains endroits propres à faire juger que l'ouvrage du

religieux est de la façon d'un ministre et celui du ministre de celle d'un religieux, tant ce religieux et ce missionnaire font mal leur personnage. Il ne se passe point d'année que chaque missionnaire ne fasse aux fêtes solennelles bon nombre de baptêmes tant des nouveaux venus d'Afrique que des originaires du païs.

Pour les huguenots de différens lieux de l'Europe on travaille efficacement à leur conversion et à reprimer l'envie qu'ils ont de l'exercice public de leur religion. On leur fait garder rigoureusement les ordonnances. Il y a deux ans et demie je découvris une assemblée secrète qu'ils faisoient pour leurs prières, et en ayant donné avis à Monsieur le général il leur fit une répréhension et une menace qui fut la disposition à une grosse amende à laquelle ils ont été condamnés, depuis pour la récidive, par une sentence du juge qui a été confirmée par le Conseil Souverain auquel ils s'étoient rendus appellans. Il y en a un entre eux qui m'incommodoit notablement dans mon quartier par ses scandales tant en matière de religion que pour les mœurs. Mais il est devenu sage depuis que je l'ay fait mettre une fois en prison et deux fois à l'amande. Il est évident que sans ce soin des missionnaires les isles seroient bientost pires que Genève, car c'est ce qui empêche une infinité de familles huguenotes en particulier de La Rochelle à venir s'établir icy. D'ailleurs ou convertit quelques uns de ces gens-là assez souvent, et depuis environ un an il y en a eu environ cent qui ont fait profession de notre sainte foy dans cette seule isle dont la plus part étoient des prisonniers de guerre qu'on avoit mené de nos dernières conquestes dans ces pays. Mais comme une marque de la véritable religion consiste dans ce soin de l'étendre toujours davantage, les hérétiques ont icy une marque bien particulière et bien sensible de la fausseté de leur secte en ce que dans ces isles où les Hollandais et les Anglais sont les maistres, ils empêchent constamment qu'on instruisse, qu'on baptise et qu'on marie leurs esclaves, les laissant vivre et mourir dans leur inféclité et dans toute sorte de concubinage sous prétexte que les chrétiens ne doivent pas estre esclaves comme si c'étoit un plus grand mal pour ces pauvres nègres d'estres esclaves des hommes pour un tems que d'estre esclaves du démon pour l'éternité. Voilà cependant une chose que l'on peut opposer aux protestants avec autant de raison que le feu Père Pardies dans son traité des miracles et le sieur Arnaud dans ses préjugés leur re-

prochent la manière avec laquelle les Hollandois trafiquent avec le Japon en y renonçant, pour le moins extérieurement, au christianisme, pour n'en estre pas recherchés, à même tems qu'une infinité de fosses et de croix encore sanglantes leur font connoistre de quelle manière bien différente en ont usé les catholiques en de pareilles occasions pour étendre leur sainte foy dans ce pays.

Pour les catholiques je puis assurer que je n'ay veu nulle part tant de probité. J'avoue bien, que, selon le bruit commun cela n'a pas toujours été ainsi parce que quand les isles commencèrent d'estre habituées ou tâchoit de les peupler comme on pouvait et comme on fait les premiers établissemens, à cause de quoi c'estoit un refuge de personnes de l'un et de l'autre sexe qui, en quittant l'Europe, ne quitoient pas leurs désordres. Mais depuis 50 ans que cela estoit, nos isles ont heureusement changé de face par le grand nombre d'honnêtes gens qui s'y sont venus habiter et surtout par la bénédiction que Dieu a bien voulu donner aux travaux des missionnaires qui mettent en usage tous les moyens que le zèle et la prudence leur dicte pour maintenir tout le monde dans le devoir des chrétiens car ils sont éternellement en campagne pour leurs fonctions, et leurs excursions continuelles causent un bien qui n'est pas croyable. Il ne sont pas moins occupés dans leurs églises car ils y prêchent tous les dimanches et toutes les fêtes. Il n'y en a point de solennelles qui ne soit accompagnée des 40 heures avec un concours admirable de personnes qui viennent de 4 ou 5 lieues. Et ces dernières festes de Noël j'ay vu dans mon église plusieurs familles entières et nombreuses qui étoient venues de 15 à 16 lieues. Certes c'est une merveille bien consolante comme Dieu supplée dans ces gens-là le défaut de sacrement ou plustot comme l'effet des sacremens est en eux de longue durée car ne pouvant que rarement, à cause de leur éloignement, faire leurs dévotions ils conservent durant ce tems-là une innocence qui donne également aux missionnaires de l'étonnement et de la consolation.

Mais de toutes les nations et de toutes les religions que nous avons icy les Juifs sont ceux qui profitent le moins de nos travaux. Je n'ay encore veu la conversion d'aucun. Le peu d'espérance qu'on y voit, jointe aux continuelles occupations des missionnaires dont le fruit est ailleurs plus assuré, ne contribue pas peu à ce malheur. Quoique la plus véritable raison pour laquelle ces gens sont partout inconverti-

bles est leur crime et leur déicide qui étant le plus grand de tous les sacrilèges, a mérité la plus grande de toutes les peines dans l'obstination universelle et particulière de cette nation.

Voilà, Mon Révérend Père les différentes couleurs, nations et religions qui sont la matière sur laquelle travaillent les missionnaires mais avec quelle facilité, quelle application et quelle douceur ils s'y emploient, ce sont des choses qu'eux-mêmes ne savent bien expliquer.

Cette facilité se prend en partie de la langue qui n'est autre icy que la françoise car comme elle est icy celle des maîtres, il n'est presque personne parmi tant de différentes nations qui en peu de tems n'en ait appris suffisamment pour nous entendre et pour se faire entendre, sans que le jargon particulier des commençans y forme aucun obstacle considérable. Je suis bien assuré du moins que les personnes de notre païs pourroient apprendre de force nègres à parler françois. Notre mission possède donc en cela un avantage qui ne peut être assez estimé que par ceux qui savent qu'elle est la seule de nos missions étrangères à qui cela appartient et que ce défaut de commodité donne dans toutes les autres une difficulté très considérable à cause du tems qu'il y faut encore employer avant de faire la moindre chose pour le salut des peuples qu'on va chercher si loin. Aussi il me souvient d'avoir veu, il y a bien des années dans le volume des passions du Père Caussin qui met la peine dégoûtante que les pauvres missionnaires souffrent à apprendre ces langues, parmi les plus rares exemples de la patience. Heureux celui qui peut arriver à sa fin sans des moyens qui la retardent si fort, car nous travaillons dans cette mission au salut des fidèles et des infidèles sans apprendre de langue, et à moins que nous n'allions demeurer parmi les Indiens des isles qu'ils habitent et dans la terre ferme, ce que nous ne pouvons pas faire, faute de missionnaires, la langue françoise suffit pour tous nos autres emplois près des autres nations.

Une autre source de cette facilité est le respect que toutes ces sortes de gens ont pour les missionnaires. Pour les nègres la qualité humiliante d'esclave les rend respectueux à l'égard de tout le monde, mais particulièrement de nous. Il arrive assez souvent que nous rencontrant en chemin et ne pouvant nous saluer de parole pour ne l'avoir pas encore assez libre, ils le font par leur geste, se mettant à genoux,

baisant la terre et faisant le signe de la croix. Il ne faut pas dire de quelle manière ces pauvres gens reçoivent les avis et les répréhensions des missionnaires, puisqu'il n'est pas possible de rien voir de plus humble et de plus humilié, quoique quelques-uns de leurs maîtres dans les plaintes qu'ils nous font de leurs nègres, les accusent quelquefois d'être orgueilleux, ce que je n'ay jamais pu concevoir. Nous sommes respectés à proportion des Juifs et des hérétiques qui pour leur religion se voyant chargés de la haine du peuple, ne manquent pas d'adoucir leur disgrâce par les témoignages extérieurs de leur modestie, et il y en a beaucoup parmi eux qui nous aiment autant qu'ils nous craignent ; aussi il n'y a point de catholiques qui soit plus exacts qu'eux à nous advertir d'administrer le baptême ou les derniers sacrements à leurs esclaves quand il en est tems, y estant obligez d'ailleurs par les loix du pays, aussi bien que de les laisser chômer les fêtes, venir faire leurs dévotions un jour ouvrier, et leur laisser interrompre leur travail lorsque les missionnaires leur vont faire quelques exhortations de piété dans les champs où ils travaillent en troupe. De là vient aussi qu'il n'y a ny peut avoir aucun nègre qui soit juif ou hérétique. Ces instructions au milieu des champs où l'on assemble les nègres est d'une très grande utilité pour leur salut estant difficile de les instruire suffisamment dans les églises aux catéchismes les jours de fête ou de dimanche où ils ne se peuvent pas tous trouver et où l'on ne peut pas leur dire les choses si familièrement que lorsqu'ils sont un petit nombre. On les prend même seul à seul quand on le juge à propos, et comme il y a quelquefois des maîtres qui ont de la peine à souffrir que l'on détourne leurs esclaves du travail, nous avons obtenu une ordonnance qui deffend aux maîtres sous de certaines peines de s'opposer à cette pratique.

L'autorité des missionnaires n'est pas moindre à l'égard des maîtres catholiques qui ont une extrême déférence pour eux. C'est pour cela que chaque père dans son quartier est l'arbitre de leur différens ordinaires. Aussi dans leurs démêlés ils ont recours à luy. Il est le premier dépositaire de leurs plaintes et celui qui luy a parlé le premier s'imagine avoir emporté gain de cause. S'il y a quelque avis à leur donner, on les mande avec un billet quand on ne peut pas aller chez eux et ils reçoivent les avis avec respect. S'ils le perdent, c'est icy la dernière impudence de laquelle ils re-

viennent facilement. Ainsi il y a quelques mois qu'un homme de mon quartier et officier m'avait désobéi avec coutumace, en une affaire importante du temporel de mon église. Peu de tems après à l'issue de ma messe je le vis se prosterner devant moy et me serrant les genoux me demander pardon en pleurant et promettant d'obéir comme il fit sur le champ. En voici une autre preuve. Dernièrement je fus averti à neuf heures du soir que quelques débauchez que j'avais fait citer depuis peu devant le juge de la police soupaient en débauche dans un cabaret pour de là, disaient-ils, me venir faire quelque insulte à ma case qui en est fort proche. Je pars aussitost pour aller au devant de ces Messieurs et les ayant rencontrés devant la porte de ce cabaret je les prie de me souffrir dans leur compagnie pour prendre la fraîcheur de la nuit à la faveur de la clarté de la lune. Ils me firent une réponse qui marquoit une extrême aigreur. Néanmoins je fais semblant de n'y prendre pas garde. A leur demande s'il m'agréeroit pas que je les entretenisse de quelques histoires arrivées, quelqu'un m'ayant répondu qu'ouy, je leur racontay quelques fins tragiques de débauchéz. Ce récit les approivoise. Ils me font porter une chaise pour continuer. Et comme je connus le changement que cet entretien avoit produit, je les invite à le terminer par l'examen de conscience. Je le fis tout haut, à genoux, avec eux au milieu de la place d'armes où nous étions et m'étant, étendu pathétiquement sur le quatrième point, chacun se retire chez soi assez pensif après m'avoir fait cent amitiéés et dit cent choses obligeantes et pleines de respect et parce que la débauche se devoit étendre jusqu'au lendemain, ils furent bien disner ensemble, mais ce fut avec une modération qui donna de l'étonnement à ceux qui les connoissoient. Aussi ils s'entredisoient qu'ils avoient été enchantez la nuit précédente.

Mais nous n'avons pas toujours besoin de ces industries pour conserver l'autorité qui est si nécessaire aux missionnaires. Leur fermeté dans les affaires de Dieu, intimide assez leurs ennemis les plus terribles. Nous en avons des exemples assez ressens qui nous apprennent à ne craindre que Dieu dans les fonctions de notre ministère. C'est ainsi que je suis venu à bout d'une cabale que quelque interest particulier avoit formée dans mon quartier contre le temporel de mon église. Et le chef de party qui est aussi celui du même quartier, se souvenant que l'an passé j'avois renversé toutes ses machines, et étant interrogé il y a trois jours du succès que

pourroit avoir une assemblée qui se devoit tenir le même jour sur de pareilles affaires, répondit qu'il ne s'y feroit autre chose que ce que le père voudroit. Quelques heures après l'événement fit voir qu'il avoit dit plus vray qu'il n'auroit souhaitté. Mais, Dieu mercy, je ne voulois rien que ce que la piété et la justice demandoient. Voilà, Mon Révérend Père quelle est l'autorité du missionnaire dans les affaires de Dieu dans ce pays. Les moyens qu'ils employent pour la maintenir sont moins humains et plus apostoliques, si je ne me trompe, que ceux qui furent mis en usage par des pres-tres séculiers dans le second établissement de Cayenne où un d'entre eux s'était fait seigneur de l'isle pour travailler avec plus d'autorité et d'efficacite à la propagation de notre sainte foy. Aussi cette entreprise n'eut aucun succéz.

La facilité de nos emplois ne se prend pas seulement de ce respect qu'ont les peuples pour le caractère de ceux qui font les affaires de Dieu. La docilité et les autres bonnes dispositions de ces mêmes peuples y contribuent infiniment. Ces qualités sont proprement le partage des pauvres nègres. Mais à dire le vray elles leur sont bien communes avec la plupart des Européens qui habitent les isles. C'est un effet de la grande solitude dans laquelle chaque famille vit chez soy car il y en a très peu qui soient attrouppées en des bourgs ou des villes comme en Europe. Leurs maisons sont dispersées à la campagne comme autant de châteaux ou de métairies parce qu'ils ne subsistent que de la récolte qu'ils font de leur sucre et de leur manyoc et ainsi étant loin des uns et des autres ils ne se voyent d'ordinaire que les fêtes à la messe après laquelle la plus part reprend le chemin de chez eux pour arriver avant la nuit. Et c'est cette retraite, qui les éloignant des compagnies qui est le plus dangereux. L'éveil de l'innocence favorise tellement la leur que les villes le plus dévotes de la France ne peuvent avoir rien de semblable. Je laisse à penser si ce n'est pas une grande disposition pour la perfection chrétienne. Nous profitons partout de ces avantages, autant que les autres occupations de la dernière nécessité nous le permettent et le fruit en est véritablement admirable. Pour moy je remarque tous les jours que Dieu semble exiger de moy en cela bien peu de coopération car pour peu que je m'y applique je vois des progrès qui me donnent de l'étonnement. Je vois des jeunes filles et des jeunes gens venir de deux ou trois lieue à pied et à jeun pour fréquenter les sacrements et s'en retourner de mesme

nonobstant les chaleurs du pays ; je vois de si grandes ferveurs pour la mortification que sans le soin d'un directeur pour la modérer, elle aurait ruiné déjà bien des santez. J'en connais mesme parmi celles qui ne scavent ni lire ni écrire qui ont une très grande communication avec Dieu, une desquelles m'a assuré qu'elle ne scauroit regarder un crucifix avec application sans tomber en deffillance, une autre m'a fait voir des papiers où elle marque ses pensées et je n'ay rien vu qui approche davantage des ardeurs qui parroissent dans sainte Thérèse. A cela on pourroit ajouter les libéralités continuelles qui se font pour l'église ou pour les pauvres. En effet je n'ai qu'à avertir publiquement des besoins extraordinaires des gens, on y remédie aussitost. L'année passée le feu se prit à une maison d'une fort honnête famille où tout fut brûlé. La chose étoit trop publique pour avoir besoin d'en avertir le monde. Aussi sans que je m'en mêlasse, dans le moment on luy trouve une autre maison, on la meuble et on la fournit de vivres pour six mois, et ce qui étoit de plus considérable dans cette charité c'est qu'elle imitoit celle de saint Nicolas car ceux qui la faisoient m'envoyoient dans ma case pendant la nuit les barriques de vin, afin que la nuit suivante je les fisse passer chez ces pauvres gens sans leur nommer du tout les auteurs de ces aumônes qui me l'avoient ainsi recommandé pour leur épargner, disoient-ils, la confusion qu'ils pourroient avoir en notre compagnie s'ils scavoient qu'ils nous ont une obligation de cette nature. Aussi peu de tems après le chef de cette famille qui avoit reçu ces aumosnes considérables dans une occasion où je me trouvois se laissa aller à un furieux emportement contre un de ces bienfaiteurs sans que celuy-ci luy ait jamais dit la moindre parolle pour luy faire entendre les obligations qu'il luy avoit, quoy que même depuis il en ait reçu des déplaissirs bien plus considérables.

Pour ce qui est des malades, pauvres ou riches, ils n'ont rien icy de plus commun que de se faire porter au lieu qu'ils croiront le plus utile pour l'air, pour le voisinage des chirurgiens ou pour autre chose et là ils demeurent et sont entretenus tant qu'ils veulent aux dépens de leurs hostes. Ainsi il y a tel qui n'est jamais sans quelqu'un de ces pensionnaires quoyqu'il faille partager avec eux le peu de chose qu'ils ont souvent pour vivre. Pour les hoteleries il y a peu de tems qu'il a commencé d'y en avoir icy quoyque les voyages y soient extrêmement fréquents tant par mer que par

terre parce qu'on a coutume de s'arrêter au lieu où l'on arrive aux heures des repas et du sommeil et l'on y est d'ordinaire bien venu quelqu'inconnu que l'on soit. Nous avons eu icy quantité de prisonniers de guerre que Monsieur le comte d'Estrées avoit fait sur les Hollandois, et tous ont eu grand sujet de se louer de nos insulaires. Il y avoit parmi ces prisonniers une famille fort honnête et assez nombreuse qui avoit cherché un asile dans mon quartier et parce qu'il y avoit deux filles nubiles extrêmement bien faites je m'employoi pour les mettre en lieu d'assurance, dans des maisons d'honneur. Ce fut à cette occasion qu'il y eut une émulation admirable entre les plus gens de bien qui faisoient des offres considérables pour loger et pour nourrir ces gens jusque là qu'il y en eut qui leur offrirent une des plus belles maisons de l'isle, fourni des meubles et des vivres affin qu'ils y fissent seuls leur ménage et il falut enfin partager cette famille pour contenter la dévotion de tout le monde. De là l'on peut juger si les pauvres souffrent en ce pays. Pour moy je n'en connais aucun qui mendie son pain, tant à cause de la facilité qu'ils ont à gagner leur vie que de celle qu'on a à les secourir. C'est avec la même promptitude que l'on fait du bien à l'église quand on les y invite, car il ne me souvient pas d'avoir jamais rien demandé pour la mienne (et je demande assez souvent) sans l'obtenir aussitost. Aussi va-t-elle être bientôt dans sa perfection quoy qu'elle soit déjà la plus belle de celles qui sont dans l'isle. Voilà Mon Révérend Père, quelles sont les belles qualités et les dispositions de nos insulaires pour faciliter les affaires de Dieu. C'est sur cela qu'on peut faire fonds pour les élever avec sa grâce à une sublime spiritualité pourveu qu'on eut des missionnaires qui en eussent le loisir, car je vous avoue que je donne pas la centième partie de mon tems à cette sorte d'occupation étant bien souvent obligé à l'exemple du divin pasteur de laisser ces brebis qui sont dans le bercail pour en aller rappeler une seule de son égarement.

Mais quoique le respect et la docilité des peuples d'icy causent une grande facilité dans nos emplois, notre application n'en est pas moindre. Je crois que je ne le pourrois mieux justifier qu'en vous marquant la distribution de notre tems pour les jours de fête et les jours ouvriers. Les fêtes, nous ne quittons pas notre église que dans la dernière nécessité de porter les sacremens aux moribons. Ainsi dès la pointe du jour chacun de ceux qui sont seuls dans leur quartier

s'en va au confessionnal. Je ne scaurois aller si matin au mien que je ne le trouve assiégé de nègres venus de bien loin. Ils m'occupent seuls pendant une couple d'heures qui est le tems de l'arrivée des blancs dont j'entens ensuite les confessions pendant un mesme espace. Après ces quatre heures je suis obligé d'aller chanter la grand'messe avec toutes ses cérémonies, ce que nous faisons avec plus de pompe et d'exactitude qu'il est possible. Après l'Evangile je quitte la chasuble pour monter en chaire et fais le sermon, ensuite duquel après avoir achevé la grand'messe, je remonte en chaire pour faire le catéchisme aux nègres qui remplissent l'église à l'issue des blancs. Cette occupation me tient jusqu'environ le tems qu'on va commencer à sonner vespres. Alors je me retire pour aller prendre réfection qui est toujours beaucoup moindre que le besoin et plus grande que l'appétit. Je reviens ensuite à l'église pour chanter vespres, ce que nous faisons à proportion de la solennité de la messe, et les vespres sont suivies du catéchisme que nous faisons aux petits enfants blancs. Ce sont les occupations fixes de chaque jour de fête, et si elles ne suffisent pas pour faire des jours pleins, quelques demi-heures qui pourroient rester devant ou après vespres sont remplies par plusieurs autres occupations bien différentes que les gens viennent donner pour profiter de l'occasion du jour de fête qui les oblige de se mettre en chemin pour venir à l'église. Car c'est alors que nous sommes accablés ou pour les enterremens ou pour les baptêmes ou pour les mariages et toujours pour écouter des avis, des plaintes et des affaires de toute sorte, pour maintenir partout le bon ordre, enfin ce n'est d'ordinaire qu'au commencement de la nuit que je me retire chez moy avec un grand épuisement qui me rend incapable de tout autre chose que de me jeter sur mon lit. Il faut néantmoins se relever bientost pour dire l'office du jour, et si ensuite m'étant couché, on vient m'appeller pour un malade qui presse et qui est éloigné. Ce là ne contribue pas beaucoup à me délasser.

Voilà nos fêtes. Les jours ouvriers ne sont pas à mon avis si rudes ni si fatigans, quoy qu'ils ne soient pas moins remplis, car je dis une messe le plus matin que je puis, tant pour satisfaire la dévotion du monde qui y assiste alors en plus grand nombre, que pour être plus libre pour me mettre en campagne. Néantmoins je suis un peu assisté et quasi toujours après la messe par quelqu'une de ces occupations

que j'ay marquées les jours de fête quoy qu'elles ne soient point en si grand nombre mais m'en étant débarassé le plus tot que je puis, je me mets en chemin pour aller sur mes montagnes où il y a éternellement à faire quelque chose pour des missionnaires qui ne jugent pas qu'ils ne doivent faire d'autre travail que celui dont ils se peuvent dispenser sans péché mortel car comme le motif de la charité, non de la justice, nous a amenés icy, c'est aussi la même qui nous doit faire agir dans ces occasions de la pratique sans attendre la dernière obligation. Ainsi suivant ce principe nous ne manquons jamais d'occupation, car il y a toujours des malades, dangereux ou non dangereux, des affligés de toutes sortes, des opprimés et des oppresseurs, des méchants qui ont besoin d'amendement, des gens qui ont quelque aptitude ou quelque volonté pour la spiritualité, des pauvres et des aumosnes, des personnes qui font de grand progrès dans la dévotion, des ignorans qui ne scavent rien de la science du salut, des cathécumènes et des infidèles de toute sorte et une infinité d'autres choses qui sont capables d'entretenir et d'occuper le zèle d'un missionnaire. C'est aussi pour ces occupations que nous sommes en campagne continuellement sans pouvoir trouver une heure fixe pour le repas, car dès que je suis parti la matinée comme j'ay dit, quoy que je n'eusse eu dessein de faire qu'une seule chose, il s'en rencontre, tant dans mon chemin que j'ay souvent bien de la peine à gagner ma case avant la nuit ; aussi l'heure de mon souper n'est pas toujours fort longtems devant minuit. Pendant la nuit même je suis appelé assez souvent pour des malades. C'est l'employ ordinaire de notre mission car pour les fatigues extraordinaires je ne les mets pas en ligne de compte.

Nonobstant tout cela il n'est pas difficile de comprendre la douceur de notre employ puisqu'on y peut jouir de toutes les honnestes satisfactions dont la vie religieuse est capable dont Platus a rempli la troisième partie de son admirable livre. Tous les plaisirs innocens de la campagne sont icy dans la perfection. La verdure éternelle de ce pays est un spectacle qui charme et que je trouve encore aussi beau que le premier jour que je l'ay vu. Nous ne sommes pas privés de la satisfaction de voir les livres les meilleurs et les plus reçens. Nous avons une bibliothèque qui en est très bien fournie parce que on nous envoie avec grande diligence ce qui s'imprime de plus beau et il est assuré que dans nos

provinces quoy qu'infiniment plus proches de la source de ces belles choses on ne les voit pas plustost et plus constamment qu'icy. Il faut néantmoins avouer que quoyque la lecture ait de grands attraits pour les gens de notre robes nous n'avons pas icy le tems d'y vaquer avec la grande assiduité que demande cette occupation, car il est également nécessaire à nos missionnaires d'avoir étudié et de n'étudier pas, ce qui n'empêche point de lire les journaux des scavans qui nous sont tous envoyés trois ou quatre fois l'an pour le moins, accompagné de toutes sortes de nouvelles imprimées, où comme nous cherchons celles d'édification, les autres se rencontrent en passant et quoy que pour celles-cy nous ayons plus d'indifférence en passant ce n'est pourtant pas un grand déplaisir pour des missionnaires du nouveau monde de scavoir ce qui se passe dans l'ancien.

A la lecture, je pourrois ajouter la conversation des honnestes gens qui sont icy plus nombreux que la calomnie ne le publie en Europe. Cette satisfaction n'est pas comme la précédente puiqu'elle est un moyen nécessaire et ordinaire pour travailler au salut du prochain, et d'ailleurs il n'en est aucun qui ne se fasse honneur de converser avec les missionnaires. J'ay veu icy deux fois des flottes du Roy et tous les ans nous y voyons des escadres remplies de gens de mérite et de qualité qui pendant leur séjour de plusieurs mois sont éternellement chez nous. Outre cela, il arrive encore tous les ans plus de cent vaisseaux marchands où il y a toujours d'honnêtes gens qui séjournent environ la moitié de l'année mais ceux-là ne font que passer. Nous sommes beaucoup plus satisffaits des habitans. D'ordinaire on trouve de l'honneur parmi eux en proportion de leur rang. Nous avons entre autres le bonheur de posséder dans nos isles un juge criminel et civil qui a de la science et de l'esprit, de la probité, du courage et de la piété pour le moins autant qu'il en faudroit pour paraître avec honneur dans un parlement de France.

Mais il n'est pas difficile de s'imaginer que dans toutes ces amitiés nos pères se réservent quelque chose de particulier les uns pour les autres. Nous nous visitons quelquefois, mais avec quelle joie, il faudroit l'avoir expérimenté pour le dire. Nous n'oublions rien alors des devoirs que l'hospitalité prescrit et comme c'est la charité qui dresse le festin, il est toujours très agréable. Outre cela, nous nous assemblons

tous à certains jours au fort Saint-Pierre, qui est le principal bourg de l'isle et la résidence de nos supérieurs. C'est là que l'âme et le corps se refont à merveille quoy que d'ordinaire nous ne séjournions qu'une nuit qui sont souvent interrompus par des exprès qui nous rappellent auprès des malades de nos quartiers. Voilà une partie des douceurs de notre mission. Les intérieures sont bien plus sensibles et d'un ordre bien plus relevé, elles naissent du fruit des travaux des missionnaires que Dieu donne toujours à ceux qui s'abandonnent à luy. Pour moy, je ne puis jamais le louer assez quand je considère qu'il s'est bien voulu se servir de moy pour coopérer au bien inestimable de cette mission. Il m'est difficile de retenir les larmes lorsque, voyant la dévotion de mes nègres assemblés au nombre de mille dans mon église, Je dis en moy même : voilà des gens qui connoissent Dieu et qui ne l'eussent jamais connu sans ceux que sa miséricorde leur a envoyé *quo-modo crederent nisi mittantur*. Quelle consolation de se voir réduit à cette heureuse nécessité que de ne chercher que Dieu seul et de dire ce que Votre Révérence me marque dans sa lettre : Dieu et moy. C'est le motif et la pensée qui m'ayant fait demander pendant quatorze ans une mission étrangère, avec de très grandes satisfactions intérieures, me fait maintenant goûter la possession de ce bonheur avec autant de constance et de joie. Enfin, Mon Révérend Père je suis extrêmement consolé quand je me ressouviens de ce solitaire de Cassion qui calmoit tous ses chagrins pour la seule vue des murailles de sa cellule et par la prononciation de ces paroles *propter christum paries celloe istius custodio*, car je vois que ce même motif m'a mis dans un état tout opposé à celui de la solitude et que par suite je puis dire avec le même sentiment en regardant ce nouveau monde et le chemin que j'ay fait, que j'y suis enfin par le bon plaisir et pour le bon plaisir de Notre Seigneur car j'ay prétendu embrasser un état où je puisse diminuer l'effroyable incertitude de mon salut éternel et venir mourir dans un lieu et dans un employ qui étant de soi le plus pénible de tous ceux de la compagnie, m'a paru aussi le plus propre à me faire espérer que Dieu me fera miséricorde à la fin de ma vie.

Je voudrois icy finir cette lettre qui n'est déjà que trop longue pour la personne à qui elle est adressée et de celle qui l'écrit, mais le dessain pour lequel j'ai pris la plume m'oblige à continuer encore pour répondre à ce qu'on op-

pose contre les grands avantages de notre mission. D'abord il se présente à moi deux objections des plus considérables, mais comme elles sont contraires ensemble, il est d'autant plus difficile d'y répondre qu'il y a danger que la solution de l'une ne fortifie l'autre. Néanmoins, j'espère que la vérité nous délivrera de ce péril.

Il y en a donc qui, pour détourner les gens de venir en cette mission, leur disent, les uns, qu'il y a trop de souffrance, les autres, qu'il y a trop de délices et qui conséquemment blâment ceux qui y sont déjà ou de témérité ou de délicatesse. Pour les souffrances. Quand bien il seroit vray, comme ils l'entendent que nos maisons d'icy ne seroient que des infirmeries qui remplissent celles de la France, je ne les avois jamais ouï conter que parmi les attraits et les louanges d'une mission, et la nôtre est bien malheureuse puisqu'on prétend en diminuer l'estime par les mêmes choses qu'on admire dans les autres. Cependant ce mot de cet ancien :

« *serpens, sitis ardor nedulcia virtum* »

ne convient pas si bien au pays pour lequel il a été dit qu'à celui de notre Martinique comme scavent ceux qui en connoissent ses qualités ; d'ailleurs on ne dira pas que ces souffrances des autres missions y fassent des martyrs d'autre manière que ceux d'icy. Enfin quoy qu'autrefois cette isle ait été une terre qui dévorait ses habitans, cela a bien changé de nature, à l'égard de tout le monde, à la faveur de l'augmentation du commerce qui porte icy de l'Europe, avec abondance, toutes les commoditez de la vie et pour nous en particulier. Notre Révérend Père Supérieur Général y a mis si bon ordre que depuis longtems par la grâce de Dieu nous n'avons eu aucun malade. Je le bénis de ce que je ne l'ay pas encore été du tout. Ceux qui trouvent trop de délices dans notre mission se fondent sur ce que nous y sommes honêtement bien nourris, habillés, logés et même ils pourroient encore ajouter ce que j'ay dit cy dessus sur le chapitre de la douceur de notre employ. Mais de tout cela on ne peut rien conclure si ce n'est que nos supérieurs qui ont enfin mis les choses sur ce pied, ont agi par un zèle, selon la science, après avoir appris, après une expérience de tant d'années, que la ferveur toute seule est un mauvais guide qui n'a pas seulement nui à la santé de plusieurs de nos premiers missionnaires, mais encore au salut de plusieurs âmes qui n'ont pu être secourues pendant que les missionnaires se mouvoient ou s'en alloient chercher la santé en France. Voilà

avec quel succès on nous objecte les souffrances et les délices, car enfin ces deux objections sont deux couronnes pour notre mission, quoy que l'une soit d'épines et l'autre de roses.

Mais dans nos isles, dit-on, il n'y a rien à faire pour des gens de notre profession, de sorte qu'en France le moins occupé et le moins utile de nos pères, l'est beaucoup plus qu'on ne l'est icy. Sans toucher à cette comparaison, je puis répondre que c'est celle de toutes les objections qui nous fait le plus de pitié, sur ce qu'elle allègue le défaut d'occupation, ce que j'ay cy-dessus justifié assez l'assiduité du travail de nos missionnaires avant que j'eusse le bonheur d'être de leur nombre, je n'aurois jamais pu me persuader du contraire, de ce que je vois, quelques efforts qu'on ait fait pour cela. Et il me souvient que lorsque je passai par le Languedoc avec le père Bonnal quelqu'un désespéré de nous faire reculer nous dit comme pour nous consoler que, de vray, les jours de fêtes nous ne serions pas dans l'inaction mais qu'aussy il étoit constamment vraye que le reste de la semaine nous pourrions préparer nos sermons sans nulle interruption. Le souvenir de cette parole nous divertit quelque foix dans notre entrevues avec ce même père qui connoit aussi bien que moy comme tous les autres par expérience combien cela est éloigné de la vérité. J'avoue bien que nos auditoires, et pour le nombre et pour la qualité étant préférable à presque tous ceux de nos églises de la province de Toulouse, mériteroient bien un sermon préparé pendant toute une semaine. Mais il nous est impossible de trouver ce tems-là, et d'ailleurs l'éloquence apostolique d'un missionnaire jointe avec ses occupations continuelles luy imposent une heureuse nécessité de se contenter du solide dans ses prédications, ce qui est une épargne de tems aussi grande que tout le monde scait, et laquelle est icy absolument nécessaire, au moins pour moy, continuant de prêcher depuis trois ans dans la même église tous les jours de fêtes sans y avoir manqué et il y en a qui l'on fait plus long tems dans une même église pareillement. Aussy j'en scay un qui ne trouve pas d'autre tems pour penser à ses sermons que pendant que le chœur chante à la grand'messe à laquelle il doit prêcher. On pourra connaître par là si nous sommes occupés et avec combien peu de fondement on avance le contraire à moins qu'on ne l'entende de ceux qui ne trouvent rien à faire que de dire leur messe, et d'aller confesser les malades

qui sont à la dernière extrémité, quand ils en sont requis, ce qui ne remplit nullement l'idée d'un missionnaire zélé.

Il me souvient encore d'une autre chose qu'on me disoit autrefois contre cette mission, scavoir que nous y faisons toutes les fonctions curiales. Je ne scay pas si ceux qui font cette objection et ceux qui s'y laissent surprendre, prétendent que dans la mission éclatante de la Chine, les missionnaires de Pékin envoient quérir quelque bon prestre à Macao pour faire les enterremens et les baptêmes du menu peuple ou autres choses semblables pendant qu'ils se réservent pour les sermons et pour les baptêmes des mandarins. Cette pensée seroit tout à fait ridicule et nul ne doute que les missionnaires ne fassent toutes les fonctions curiales que tous les Apostres et tous les hommes apostoliques ont toujours fait dans les missions étrangères. Aprez tout que trouve-on de rebutant dans cet exercice, aprez qu'on a admiré avec raison une si grande diversité d'étranges personnages qu'on fait et que font tant de missionnaires dans les pays étrangers, de maître d'école, de chirurgien, de valet, de mendiant, d'esclave et de forçat pour gagner tout le monde à Jésus-Christ et en se faisant tout à tout le monde, et si dans toute la chrétienté et particulièrement dans la France on voit force gens considérables pour leur vertu ou pour leur science ou pour leur naissance, qui, se font honneur et un mérite des fonctions curiales quoy que ce ne soit pas tout à fait sans désintéressement puisqu'ils en recueillent les fruits et en perçoivent les émolumens temporels avec assez d'exactitude, pourquoy est-ce que des religieux n'auroient pas ce même sentiment pour les employs où ils ne cherchent que la bénédiction de la rosée du ciel et nuellement celle de la graine de la terre, après avoir quitté pour embrasser ces travaux, les espérances, le repos et toutes les satisfactions de leur pays. En effet quoyque le profit du dedans des églises médiocres, outre les pensions que le Roy donne, se monte icy assez souvent jusqu'à 10.000 livres de sucre l'année, nous n'y touchons pourtant pas, que pour les partager entre les pauvres, qui sont en fort petit nombre et avec l'église que nous desservons, conformément à notre règle.

Enfin, comme le chœur fait une de ces fonctions, on ne scauroit croire de quelle douceur elle est accompagnée quand on se souvient qu'on chante solennellement les louanges de Dieu dans un nouveau monde qui avoit demeuré près

de six mille ans sans le connoître, aussi nous n'oublions rien pour rendre le service divin le plus auguste et le plus dévot qu'il se peut et nous suppléons au défaut du nombre des ecclésiastiques par de petits enfans bien appris et bien dressez, qui en habit de chœur font à l'autel tout ce que les rubriques permettent aux acolytes non sacrés. Comme c'est depuis peu que ces choses ont commencé d'être sur ce pied, il n'est pas croyable quel sentiment de dévotion cela cause dans les assistans. Nous scavons tous combien le chœur étoit au goût de notre saint Patriarche en même tems qu'il le jugeoit incompatible avec nos emplois en Europe, malgré son inclination même. Mais depuis, Dieu a tellement disposé les choses que ces enfans goûtent icy une douceur qu'il a refusé à leur père puisqu'elle est presque inséparable de l'employ des missionnaires qui a toujours été non seulement le principal mais aussi le premier de ceux que Saint Ignace a eu en vue.

Il me vient à la pensée qu'il y en a qui sont rebutés de cette mission, voyant le nombre de ceux qui en sortent pour s'en retourner en France. J'avoue que ce sentiment est plus raisonnable puisqu'il part d'une volonté de se consacrer à Dieu de cette manière qu'on ne puisse plus revenir de l'exil volontaire de la Mission. Mais aussi en quelle de nos quatre missions de France trouvera-t-on ce qu'on veut exiger de cette cinquième. Est-ce qu'on ne revient pas de la Perse, de la Grèce, de la Syrie. ni du Canada. Que si on revient plus souvent de cette mission, c'est qu'il en vient plus aussi dans celle ci que dans toutes les autres ensemble, le chemin en est plus battu, le voyage se fait a moindre frais par le moyen des vaisseaux du Roy et enfin la liberté des missionnaires est plus grande comme nous l'ont appris le fondateur et le restaurateur de cette mission, le premier par son exemple et le second par sa déclaration et tous deux de la province de France. Le fondateur étoit le Père Bouton dont Votuel fait un grand éloge dans la bibliothèque de la Compagnie et qui de professeur de théologie étant devenu le premier des ouvriers de cette mission dont il composa la première relation imprimée, s'en retourna en France. Le restaurateur est le Père Lemercier dont un des plus beaux réglemens pour faire reflourir cette mission par le grand nombre de missionnaires est la déclaration qu'il fit qu'on en refuserait le retour a aucun ; il me le signifia lui même le lendemain de mon arrivée, il m'ajouta qu'il l'avait envoyé en France avec une circulaire

pour toutes nos communautes afin que tous reconnaissent comme un trait de cette mission qu'on y sert Dieu avec cet esprit d'amour que St Ignace a si fort recommandé et qu'on a pas moins le liberté de repasser en Europe que d'une ville à l'autre ce qui corrige l'idée de ceux qui veulent bien regarder les missionnaires comme des esclaves. Les deux autres héros de notre mission ont été le Père Pelleprat et le Père Brion et l'un et l'autre l'ont quitté plusieurs fois pour de bonnes raisons Cette lettre étant écrite pour détruire les obstacles qui nous privent de force bons ouvriers, je ne désire pas omettre de parler de cet engagement imaginaire que quelques uns craignent dans cette mission.

Voilà Mon Révérend Père ce que j'avois à répondre à la lettre de Votre Révérence touchant les sentiments que Dieu me donne pour ma mission. Ils sont pleins d'estime et de tendresse à cause de la grande diversité de personnes pour lesquelles on travaille, de la facilité à y réussir et de l'assiduité de ces travaux. Cette occupation est universelle, efficace et assidue, étant quasi par toutes les nations de la terre, étant ordinairement suivie de son effet, et enfin étant presque toujours sans nulle interruption. C'est ce que j'ay expliqué dans la suite de cette lettre qui paroitra sans doute trop longue ce que me pardonnera bien lorsqu'elle saura que j'ay été si souvent interrompu depuis un mois que je l'ayé commencé et qu'à grand peine ai-je pu remplir une page sans quitter ma plume. Mais du moins cette lettre quelque mal suivie qu'elle soit, la confirmera sans doute dans le sentiment qu'elle m'a fait la grâce de me témoigner qu'elle estoit résolue de ne point refuser le congé à ceux de sa province qui auroient le courage de venir prendre part à nos travaux. Aussi en avons-nous grand besoin à cause des pertes que la mission a faites depuis deux ans. Car Cayenne et toute la terre ferme de toute la Mérique a été longtems abandonnée après la mort du Père Frémond, arrivée par un excès de son zèle plutôt que par l'intempérie de l'air ; et comme quatre des nôtres alloient luy succéder ils se perdirent en mer avec le vaisseau. Ensuite comme Votre Révérence scait un Père de la province de Lyon s'étant rendu à La Rochelle pour s'embarquer pour ce même voyage il y est mort en attendant l'occasion et le P. Mayenoult, son compagnon qui y était en même tems, a été enfin obligé par une maladie qui luy survint au point de son départ de s'en retourner dans sa province, au grand regret de toute notre mission qui luy tendoit

les bras comme à celui qui devoit nous consoler de tant de peine que l'on jugera estre encore plus grandes si l'on y ajoute celles de deux de nos pères qui se perdirent il y a trois ans dans nos mers avec le vaisseau, après des aventures qui étaient jointes à celles des Pères Melan, Boislevert, Frémond et autres, pourront faire un jour dans la belle histoire de cette mission des endroits capables de contenter tous les hommes apostoliques et même les curieux.

Ce sont ces pertes et la bonne volonté que Votre Révérence me témoigne de contribuer à leur réparation qui m'ont obligé de faire ces efforts pour en lever les obstacles, en dissipant par cette lettre les préoccupations injustes de quelques uns contre notre mission. C'est aussi pour cette même raison que j'ai été exhortée par le Révérend Père Lemerrier, notre supérieur général, qui ayant connu que j'étais tout pénétré de l'estime et de l'affection pour notre emploi, il a fallu tous ces motifs pour me faire écrire aussi long sur cette matière qui n'est inconnue à personne quoique la connaissance de quelques uns soit fondée sur des rapports peu conformes à la vérité, faits par des personnes qui n'en n'ont pas connaissance par leur propre expérience.

Après quoy, Mon Révérend Père il ne me reste plus rien qu'à implorer le secours des prières de Votre Révérence et pour notre mission et pour moy qui en ay plus de besoin, quelque soit, et quelque avantageux que soit mon employ. Je scay que ce n'est pas beaucoup d'avoir été en Jérusalem, mais d'avoir bien vécu en Jérusalem, ce qui est d'autant plus vray pour notre Amérique que les dangers y sont plus grands de s'y oublier de son salut en travaillant à celui des autres. Dans nos cases nous sommes souvent sans compagnon et dans nos petits voyages nous le sommes toujours. Notre Seigneur y supplée par sa sainte crainte et par sa présence réelle dans le Saint-Sacrement auprès duquel nous sommes logés et que nous avons pendu au col et caché sur le cœur pour l'aller assez loin porter aux malades, et enfin la confiance en la miséricorde de Dieu qui nous voit exposez au péril par le seul désir de luy plaire, nous console dans notre crainte qui ne laisse pas d'être assez grande pour vous prier instamment d'obtenir par vos saints sacrifices que Dieu ait pitié de moy car la vie de mes compagnons me fait bien de la confusion. Et si dans cette lettre je n'ay rapporté que ce qui se passe dans le quartier dont

les supérieurs m'ont chargé ce n'a été que pour rendre les choses plus croyables voyant que celui qui les rapporte en est le témoin ordinaire.

Je ne parle pas non plus à Votre Révérence de la mission de Cayenne et de la terre ferme de la Méridique et où il n'y a aucun autre prestre ou missionnaire que de notre compagnie. Tout ce que j'en puis dire est que cette mission est très désolée ayant été deux fois ruinée par les Anglois et les Hollandois et grandement affligée par la perte du vaisseau qui y portoit quatre des nôtres avec tout ce qui étoit nécessaire pour son rétablissement. C'est maintenant le poste le plus avantageux pour la conversion d'une infinité de nations indiennes qui habitent ce vaste et grand pays qui sont très dociles, d'un naturel très doux, dont les langues sont très aisée à apprendre et à prononcer et qui vivent tous en une parfaite intelligence avec les Français quoy qu'ordinairement elles aient guerre ensemble dans lesquelles les François ne prennent aucun parti. Cette seule mission capable d'occuper un nombre très grand de missionnaires n'en a cependant qu'un seul qui est de la province de Guienne et un autre de celle de France que nous venons tout présentement d'apprendre y estre arrivé avec un de nos frères *Sed quid inter tantos*. Aussi dans la crainte qu'a notre Révérend Père Supérieur Général que nos deux pères ne s'abandonnassent par trop au travail, il leur a ordonné de s'appliquer uniquement aux François et aux nègres sans penser du tout aux Indiens jusques à tems qu'ils ayant reçu du secours.

Quatre mois apres avoir écrit cette lettre je me suis souvenu que je ne l'avois pas encore envoyée. C'est donc le 10 may 1679 qu'elle part de mes mains sans scavoir qu'elle sera son aventure durant ce délai. Nous avons appris de nos Pères de Paris et de Nantes que les Etats de Languedoc ont demandé au Pape, la béatification du Père Régis et supplié le Roy de s'y employer auprès de Sa Sainteté. Cette nouvelle nous a donné bien de la joye et je n'ai pas doutté que cette affaire ne fût un effet de l'esprit et du zèle de Votre Révérence. Si elle me vouloit envoyer quelques images de ce bienheureux, quelques exemplaires de sa vie et de la terre de son tombeau, ce seroit un moyen pour le faire connoître icy où l'on n'en a d'autres connoissances que celles que j'en ay pu donner dans mon quartier à quelques malades parmi lesquels il y a deux ans qu'une femme voulant se mettre dans des remèdes très périlleux pour guérir d'une maladie

habituelle et fort fascheuse, elle m'appelle pour se confesser et se disposer à la mort, je luy conseillay de fair le vœu de se confesser et communier le jour de la mort du Père Régis. Elle le fit, se mit dans ses remèdes, guérit parfaitement et vint rendre son vœu. Je prêtoi la vie de ce saint homme à une honnête famille de mon quartier, mais comme je re-demandai mon livre je trouvoi qu'ils avaient eu la dévotion et la patience de l'écrire tout du long. Le cœur me dit que ce Saint va remplir de miracles toute notre Amérique et comme je scay que Votre Révérence y a très grande dévotion, je la prie très humblement de luy demander pour moy cet esprit apostolique dont il étoit si plein affin que je puisse faire mon salut et travailler utilement à celuy de tant d'âmes que Dieu a commis à ma charge. C'est en luy et pour luy que je suis avec toute sorte de respect.

de Votre Révérence le très humble et très obéissant serviteur

JEAN MONGIN.

**Copie de la lettre du P. Jean Mongin,
missionnaire de l'Amérique
à une personne de condition du Languedoc
écrite de l'île de Saint-Christophe
au mois de mai 1682**

Monsieur,

Il y a longtemps que vous me demandez une reponse qui descende dans le detail des travaux que les missionnaires entreprennent ici pour le salut des Negres. L'idée generale que vous avez de cet emploi, vous fait dire que vous nous considerez dans notre mission avec plus d'admiration que vous ne pourriez l'exprimer, et que pendant six mois vous avez eu l'esprit si rempli de ce que Dieu opère par nous en ce pays ci, que vous avez employe tout le temps de votre loisir à les etudier et à les comprendre. Ce sont les termes de la lettre que la charité et la piété vous ont dicté sur le sujet de notre mission. J'espère que vous comprendrez avec moins de temps et d'étude ce qui passe votre etonnement et vous a porté à me demander avec tant d'insistance que je vous apprenne, dites vous, les routes que le Saint Esprit me fait tenir pour amener dans ses voies des gens sans religion et sans raison. Votre qualité et votre amitié (car vous voudrez bien que j'ajoute ce mot) exigeaient de moi que je satisfasse plutot à un desir si juste et si pressé. J'ai pourtant beaucoup differé mais c'était pour me mieux acquitter de ce devoir, disant en moi-même qu'il fallait justifier l'ancien proverbe « Et dire assez et assez bien ». Car enfin je voulais connaître par mon experience ce que j'avais à vous écrire touchant le Christiannisme des Negres. Auparavant je n'avais pu m'appliquer avec autant d'application, ayant été chargé tantot du soin des seuls blancs, tantot des blancs et des noirs ensemble. Mais maintenant je suis tout à ses pauvres

esclaves et par consequent mieux informè de tout ce qui les regarde.

La connaissance que mon experience m'en a acquise me sera necessaire pour vous en donner une, telle que vous la souhaitez. Ainsi quand vous n'auriez pour ce sujet qu'une curiosité qui vous soit commune avec les autres gens du Languedoc, j'aurais assez à dire pour la satisfaire puisque c'est celle de toutes nos provinces qui sait le moins ce qui se passe dans toute l'Amérique. Mais vos lettres aussi bien que nos anciennes conversations m'ont assez appris qu'il ne faut rien laisser à dire dans les reponses que l'on fait à vos demandes et qu'il faut particulariser toute chose comme je fis dans ma première lettre touchant mon voyage et comme je le ferai encore dans celle ci, ayant reconnu par votre lettre que l'idée que vous vous formez de notre mission est un peu trop générale.

Vous vous souvenez peutêtre, que je vous ai écrit qu'il y a ici trois sortes de gens qui sont natifs ou originaires, les uns de l'Afrique, les autres de l'Europe et les autres de l'Amérique, car pour l'Asie, il n'y en a presque point, parmi lesquels la nation Française et la religion Romaine sont les dominantes. Ceux du pays, sont les sauvages en très petit nombre parce que par leur perfidie, ils se sont attirés des guerres qui les ont la plupart exterminés à quelques uns pres qui sont pami nous presque tous esclaves et chretiens. Ceux ci sont rouges ou basanés. Ceux qui sont natifs ou originaires d'Europe sont les seuls blancs. Ceux d'Afrique parfaitement noirs ou mores.

Comme les blancs ne sont ici que pour faire du sucre qui est une recolte de tous les mois de l'années, ils ont beision d'un grand nombre de gens pour y travailler. Les premiers europeens qui habituerent ce pays, y employerent de pauvres gens qui dans les ports de France, s'engageaient à des capitaines qui les passaient ici, pour servir trois ans le maitre à qui ils les livraient et qui en payaient abondamment le passage à ces capitaines lequel terme ils commençaient à gagner des gages, avec tant de succès pour quelques uns qu'il y a des plus riches habitants qui ne sont venus ici que par cette voie.

Mais le travail, la chaleur et les mauvais traitements de ces pauvres engagés en ayant fait mourir la plupart, on pensa

que les Mores d'Afrique seraient plus utiles comme étant accoutumés à une vie misérable et à la chaleur extreme de ce pays, étant du même climat, quoi que plus orientaux que nous de 1 200 lieues. Pour cet effet, on commença d'apporter ici des esclaves, à quoi ils semblent être nés par excellence possédant par dessus toutes les nations, les qualités qu'Aristote demande pour l'esclavage : la force du corps et la faiblesse de l'esprit. Aussi sont ce les gens du monde qui souffrent le plus patiemment les misères de cet état.

Les Portugais furent les premiers qui firent ce commerce dans les cotes occidentales de l'Afrique ou ils firent les premières découvertes et les premières conquêtes, il y a deux cents ans. Cet étrange trafic avait d'abord donné du travail aux théologiens, car quoiqu'ils reconnaissent d'un commun accord les titres d'une légitime servitude qui se réduisent à la naissance, à la condamnation et au droit de la guerre, néanmoins la plupart des auteurs mêmes dans les Universités du Portugal niaient qu'on put acheter ces esclaves des mains de leurs compatriotes, parcequ'on devait presumer de peuples si brutaux qu'il n'y avait nulle justice ni dans la guerre où ils faisaient des prisonniers, ni dans le procédé de ceux qui, de temps immémorial, avaient réduit à l'esclavage des centaines de familles avec leur postérité, ni enfin dans la vente que font les pères de leurs enfants dans ces pays.

Pour remédier aux scrupules que ces raisons causaient, les Rois de Portugal donnèrent des ordres fort précis mais qui ne furent peut être pas toujours trop bien observés, pour empêcher que les marchands qui allaient sur ces cotes, n'achetassent aucun esclave sans s'être assuré du droit du vendeur. Depuis à l'imitation des portugais, les autres Européens établis dans l'Amérique, ont continué ce commerce. Mais les Français sont ceux qui le font avec le plus d'équité et les Catholiques avec le plus d'utilité pour ces pauvres nègres puisque la moindre injustice qui se commet, est punie très secrètement par l'Ordre de la Cour, comme je l'ai appris des marchands qui vont faire ce trafic. Aussi le Roy ne l'avait-il permis que pour nos îles, et aussitôt qu'un nègre est amené en France, il est libre partout, parceque l'esclavage qui y avait lieu sous la première et la seconde race de nos rois dont les principaux officiers domestiques étaient parfois esclaves, y a entièrement cessé par des arrêts du Parle-

ment de Paris, de Bordeaux et de Toulouse. D'ailleurs quoi qu'il soit vrai que la Religion chretienne, par une prescription ancienne, ne permette pas de faire esclave un chretien, prisonnier de guerre, elle veut bien que d'un esclave on fasse un chretien, comme dit avec raison un auteur anglais et protestant, dans une plainte qu'il fait contre ses compatriotes qui laissent vivre et mourir ici leurs negres dans l'infidelité, sous pretexte qu'il ne faut pas qu'un Chretien soit esclave, comme si ce n'était pas un plus grand mal pour ces miserables d'être esclaves que d'être damnés. Aussi les negres des catholiques sont catholiques de même que leurs maitres et ils doivent leur salut à leur esclavage. Je remarque qu'ils sont notablement attendris, quand je leur represente qu'ils n'eussent jamais connu Dieu, s'ils n'eussent été tirés de leurs pays pour servir les catholiques, dont ils paraissent plus convaincus quand ils comparent leur bonheur avec le malheur de leurs compatriotes qui appartiennent aux Anglais, nos voisins dans cette ile, qui ont aussi peu de soin de l'ame de leurs esclaves que de celle de leurs cheveux. C'est pourquoi, je ne trouve rien de plus efficace dans les reprehensions que je fais aux autres, quand leurs debauches les rendent indignes des sacrements, que de leur dire en leur jargon « toi de même que negres anglais, sans bapteme, sans eglise, sans sepulture ».

Voilà de quelle maniere on apporte ici ces pauvres gens, mais avant de vous expliquer celle dont on travaille à leur salut, il faut vous faire remarquer que de leur fonds, ils sont pour le temporel et le spirituel les plus miserables qui soient au monde. Pour le temporel, il suffit de dire qu'ils sont véritablement esclaves avec toutes les rigueurs que les lois ont établi pour la servitude. Ils sont vendus de même que les animaux pour être employés à toute sorte de travaux qu'un maitre peut exiger d'un serviteur. On commence même de les faire servir aux galères depuis qu'un parti qui s'est formé pour ce commerce, fut obligé d'en fournir un certain nombre pour cet effet.

Ce qui augmente leur misère est que par leur travail, ils ne gagnent rien et que les enfants mêmes qu'ils mettent au monde, appartiennent au maitre de leurs parents. Après quoi vous ne serez pas surpris d'apprendre que la plupart, pour habillement, n'ont rien qu'un caleçon et les femmes une cote, le tout de grosse toile. Pour nourriture, la semaine une livre et demie de viande salée, quatre livres de

cassave qui est une espèce de pain de ce pays et qui ne vaut pas le pain bis de France. Leur lit est une planche et leur maison, une cabane de feuilles et de roseaux ou ils pratiquent néanmoins tant de séparations, de chambres et de réduits que dernièrement, j'en comptais jusqu'à huit, dont l'une n'avait aucune vue sur l'autre, dans un espace de 24 pieds de long sur 12 de largeur. Ce que je viens de dire n'est que pour les plus aisés. Le soulagement que tous peuvent avoir pour cette extrême nécessité, vient de ce qu'ils amassent les fêtes ou bien les jours ouvriers durant le temps qu'on leur donne pour prendre leur repas et leur repos.

Mais la misère de l'esprit est bien plus grande. Il y en a une partie de si étourdie que les Portugais doutaient autrefois que c'étaient des hommes, ce qui n'empêche pas ceux qui naissent parmi nous, n'aient l'esprit plus ouvert. Cela me fait souvenir de l'un d'entre eux qui me disait un jour assez spirituellement que Dieu les fait esclave parce qu'ils n'ont pas d'esprit pour chercher à manger qui est un soin dont le maître se charge. Aussi il arrive assez souvent aux nègres qui sont libres d'être plus misérables que les autres et pour cette raison une negresse esclave et des moins étourdies, qui a sa mère et ses deux sœurs libres, me disait dernièrement qu'elle ne voudrait pas changer de condition avec elles. Enfin le commun de ces gens ne tient pas moins de la bête pour les sens, car comme ils sont presque insensibles aux coups sous les verges qui les mettent tout en sang, aussi ils sont plongés dans les plaisirs de l'ivrognerie et l'impudicité d'une manière si épouvantable que force missionnaires allèguent cette raison pour en désespérer et en abandonner le soin à ceux de notre Compagnie dont la plupart n'ont pas eu de plus grands attrait dans cette mission que cette misère même qu'ils sont venus secourir.

Car enfin quoique assez souvent ces misérables soient condamnés à l'esclavage dans leur pays avec toute leur famille et leur postérité sans autre crime que d'avoir oté une plume paon de leur roi ou d'avoir touché à une calabasse qu'il tient attachée à ses palmiers pour en recueillir la liqueur, quoiqu'autrefois dans le royaume de Bonne on donnait 20 esclaves pour un cheval, et même pour un chien dans celui d'Angole, et pour la queue d'un éléphant au Congo, un petit couteau en Guinée, néanmoins cette marchandise, vendue à si vil prix et si peu estimé dans le pays de

l'idolatrie, a beaucoup encheri à l'égard des hommes apostoliques depuis que Jesus Christ leur maitre, et le dernier encherisseur, a mis les esclaves a un si haut prix, faisant mise de tout le sang qu'il a versé pour les racheter. C'est en consideration de cette rancon que nous les jugeons assez precieux pour nous obliger a donner pour eux, non pas cent ecus comme font nos habitants qui les achètent, mais notre sueur et notre sang que nous employons volontiers pour leur salut malgré les choses rebutantes qui accompagnent leur misère.

Après avoir expliqué ce qui regarde les nègres en général, le détail dans lequel je vais entrer en sera plus intelligible. Nous en avons quatre missions dans l'île de la Martinique, une dans celle de la Guadeloupe, deux dans cette île de Saint-Christophe, et une à Cayenne, où nous sommes seuls, de prêtres pour les Français, les nègres et les Indiens. Je ne vous entretiendrai pas de ce que nous faisons parmi les Français dans tous ces lieux. Il suffit de vous dire qu'on y vit à présent avec plus de régularité qu'en France, que nous convertissons tous les ans un grand nombre de huguenots, et rendons toutes les assistances nécessaires à environ cent vaisseaux qui y viennent tous les ans au commerce. Il n'y a que les juifs, que le commerce qu'y ont fait autrefois les Hollandais, y attire, qui ne sont pas plus dociles qu'en Europe, car on ne peut pas quasi en convertir un seul. Il n'y en a que dans la seule île de la Martinique.

Le quartier dont j'ai le soin en l'île de Saint-Christophe, a environ quatre lieues de circuit. C'est une charmante plaine, couverte de cannes de sucre en plusieurs endroits, avec un tel profit pour les habitants, qu'encore que les champs qui en sont plantés ne feraient pas plus d'une lieue carrée, on y fait, les années ordinaires, trois millions de livres de sucre. Cet espace est semé d'un grand nombre de maisons, comme autant de métairies et de hameaux, et fermé d'un côté par la mer, de l'autre par des montagnes qui s'élèvent doucement et ne me font aucune peine à monter, partout où elles sont habitées. Dans ce beau pays est notre maison, ce qui est très commode pour m'y rendre facilement toutes les nuits, car il est ici nécessaire, du moins pour l'édification, que les missionnaires ne couchent jamais hors de chez eux, que quand il faut passer la nuit près des malades qui sont à

toute extrémité, et enfin la disposition de ce lieu facilite extrêmement le besoin que l'on prend des esclaves, lequel consiste à leur administrer les sacrements et à les y disposer.

C'est à quoi s'accordent tous nos missionnaires, aussi bien qu'à être assidus à l'église, les matinées des fêtes, pour dire la messe à ces nègres, pour leur administrer les sacrements de la pénitence et de la communion, et pour leur faire le catéchisme. Mais tout cela n'est que la moindre partie de notre travail qui nous doit occuper le reste de la semaine. C'est ce que chacun fait comme il juge plus à propos devant Dieu, selon les temps, les lieux et les personnes. La méthode que j'y garde est, je crois, ce que vous me demandez si instantamment, Monsieur, lorsque vous dites que vous me priez de vous mander les manières que je tiens pour la conversion de ces gens, et de savoir les routes que le Saint-Esprit m'y fait tenir. C'est sur ce chapitre que je dois maintenant vous satisfaire, après vous avoir dit un mot des travaux d'une personne à qui j'ai succédé, dans cet emploi et dont la mission, si j'en avais pu savoir le détail, serait ici un plus digne sujet de lecture que tout ce que vous m'obligez à vous écrire de mes manières.

Ce missionnaire est un homme en qui Dieu a voulu faire paraître un exemple du zèle et de la fidélité qu'un apôtre doit à son emploi, laquelle n'éclate jamais tant que dans les difficultés qui se présentent dans l'exécution. Car je n'ai jamais vu un homme qui travaillât avec tant d'application. Il ne paraissait guère dans nos entretiens, à grand'peine dans nos repas, et l'on ne savait quel temps il prenait pour le sommeil. On le voyait éternellement auprès de ces pauvres esclaves, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Il était assez souvent des heures entières à en exhorter et instruire quelqu'un en particulier, au milieu d'un champ, exposé aux ardeurs du soleil de notre zone. Il ne se contentait pas de les attirer au bien, par plusieurs beaux présents de dévotion, comme des images, des médailles et des chapelets qui sont ici nos prix ordinaires, il y ajoutait toute sorte de quincaillerie, et même des habits de toile, dont son industrie lui faisait moyen d'avoir provision.

Mais Dieu qui voulait éprouver sa fidélité, a permis que le succès ne corresponde pas entièrement au travail de ce fervent missionnaire, car après avoir tant sué durant 7 ou 8 ans, il jugea que les débauches de ces esclaves étaient si

grandes et si universelles, qu'il ne pouvait leur faire faire leur Paques, ni les marier, ni baptiser les adultes que rarement. Il m'assura de ces misères en me laissant cet emploi, et il en était si persuadé que, quelque temps après son départ, ayant reçu une de mes lettres, ou, pour le consoler, je lui écrivais que je commençais de connaître que les desordres n'étaient pas tout à fait aussi grands qu'il m'avait dit, Il répondit, un peu fâché, de ce que je ne voulais pas le croire entièrement, que quand je m'y appliquerai je reconnaitrai qu'il avait dit vrai.

Et certes le mal était assez grand pour me faire perdre la volonté de travailler après un ouvrier de cette force extraordinaire, si je ne me fus pas senti disposé à me passer de la consolation du succès et à ne chercher rien d'autre que celle que l'on goûte en faisant ce que l'on peut pour le service de Dieu, qui n'a nul besoin de notre travail pour retirer les âmes de l'erreur et du péché.

Ce fut dans cette pensée que je commençai cette mission avec beaucoup de joie, au mois d'août de l'année 1680. Mon premiers recours fut à la prière, recommandant à celles des personnes de piété le travail que j'allais entreprendre. Je commençai dès lors, ce que j'ai continué, depuis de dire deux messes à cette intention, la semaine, l'une pour le salut de ces pauvres nègres, l'autre pour ceux que j'enterrais afin que par leurs prières ils secondassent en paradis la peine que je prenais pour leurs compatriotes.

Ensuite je me résolus de travailler avec ordre, sachant bien que dans l'embarras et la multitude des choses, il ne faut pas tant compter sur la peine que sur la méthode. Je m'en formais une dès lors que je n'ai point quittée depuis, et je partageais tous les mois du reste de l'année et de la suivante, de telle manière que ce qui restait de cette année ne fût employé quasi qu'à bien connaître le mal auquel il fallait apporter remède, et à m'appliquer à ce qui pressait davantage, qui était le baptême des adultes arrivés. Le premier semestre de l'année suivante fut employé à disposer aux sacrements ceux qui s'en trouvaient être capables ; et l'autre semestre pour remédier en particulier aux vices qui avaient exclus plusieurs nègres des sacrements. Cette tâche demandait un homme tout entier qui fût toujours en campagne, où ces pauvres esclaves sont disposés par troupes, les uns aux fourneaux des sucreries, les autres aux moulins,

les autres à leurs repas, et en plus grand nombre dans les champs, où nous avons partout la permission de leur faire quitter leurs travaux, pour leur parler de leur salut. Il y a néanmoins deux sortes d'occupations, l'une fixe et l'autre casuelle qui causent de temps en temps des interruptions dans mes courses, qui, à cela près, sont assez réglées et continuelles. La fixe est pour la veille et la matinée de toutes les fêtes sans exception, pour penser et prêcher un sermon pour le moins à un auditoire célèbre et composé de gens de considération, qui mériterait un prédicateur qui eût plus de talent, de science et de loisir que je n'en ai, tout cela sans préjudice du catéchisme et des confessions des nègres, qui occupent constamment le reste de ces matinées de tous les missionnaires, comme j'ai tantôt dit, car pour les après-dîner, comme les esclaves sont rarement chez eux les jours de fête, je les emploie à voir ceux qui sont dans la prison, que je ne puis pas manquer d'y trouver, et les nègres de notre maison, parce que ce sont ceux qui aiment le moins à sortir.

L'occupation casuelle est la visite des malades à qui il faut être exact à donner de jour et de nuit le sacrement dont ils ont besoin. J'entends les nègres malades car pour les blancs, je ne vois, pour mieux secourir les nègres que ceux qui m'appellent nommément, ou qu'au défaut des autres missionnaires qui sont de ce soin, à ces deux occupations près, le reste du temps est entièrement pour mes courses ordinaires, ayant remarqué combien il est nécessaire qu'un missionnaires qui sont de ce soin. A ces deux occupations faire de grands biens.

Pour prévenir donc toutes sortes de distractions et ne m'occuper que de ma mission, j'ai coutume de dire la messe le plus tôt que je puis, pour partir incontinent après. Je porte avec moi de quoi prendre quelque réfection, au lieu où je me trouve à midi, à l'ombre de quelque arbre. Si je ne pars pas si matin, je prends quelque chose à la maison, ce qui me suffit jusqu'à la nuit, qui est le temps que je me retire, en compagnie d'un nègre des plus spirituels, qui n'a d'autre occupation que de me suivre partout. Ce fut de la sorte que je commençai ma mission par connaître mes pauvres paroissiens et par en dresser un liste conforme à celle que le rituel romain prescrit très sagement à tous les curés et qu'il appelle le catalogue des âmes, ordonnant qu'on y marque ceux qui ont fait leurs Pâques et reçu quelques

autres screments. Je ne pouvais mieux faire que de prendre pour mon guide ce divin livre pour lequel j'ai une attache particulière, à l'imitation de tous les véritables missionnaires qui ne se croient pas exemptés de ses lois pour être dans un pays étranger, comme l'a prononcé un concile national à Lima, dans la terre ferme de l'Amérique approuvé du Saint-Siège.

J'ajoutai seulement à cette forme de catalogue plusieurs autres articles que la condition et l'état des nègres me permettaient et m'obligeaient d'y ajouter, car j'y remarque le nom et le surnom d'un chacun, aussi bien que celui de leurs femmes et de leurs enfants ; s'ils étaient séparés ou non, en bon ou en mauvais ménage, les veufs, les veuves, les filles et les garçons, frères et sœurs, orphelins et orphelines, les véritables nègres et les mulâtres nés d'un blanc et d'une noire. Ensuite était marqué leur pays qui est bien différent, puisqu'il y en a de toutes nos îles, françaises, flamandes, anglaises et espagnoles où ils sont nés, comme aussi les royaumes d'où ils ont été tirés, leur pays occupant presque toute la côte occidentale de l'Afrique, dans l'étendue de plus de quinze cents lieues de côtes, sans compter les pays méditerranéens d'où il en vient beaucoup, ce qui fait dans leur naturel une diversité très grande qu'il est nécessaire à un missionnaire de connaître. Je marque ensuite leur âge le plus exactement que je puis, car ils ne le sauraient dire eux-mêmes. On y distinguait encore les baptisés et ceux dont le baptême est incertain ou qui avait été fait sans les cérémonies, en péril de mort, ceux qui avaient déjà été à confesse et communier et qui avaient fait leurs pâques l'année courante et enfin les degrés de probité et de capacité pour le catéchisme, c'est-à-dire ceux qui étaient très capables, médiocrement, moins que médiocrement, et les incapables, dont le nombre n'est pas trop grand, entendant par médiocre la science qui est nécessaire, sa nécessité de moyen et absolus pour être sauvé, au-dessous de laquelle était celle qui est de nécessité de précepte, et qui comprend les prières. Les degrés des mœurs étaient à peu près distingués de la sorte, si ce n'est qu'aux deux plus bas degrés répondaient les méchants et les scélérats, et que j'avais ajouté le degré de leurs vices, qui sont l'ivrognerie, l'impudicité, le larcin, l'indévation, l'impiété, le marronnage, c'est-à-dire l'habitude de fuir et de s'absenter de chez les maîtres. Et aux concubinaires, j'avais marqué le nom de la concubine. En dernier

lieu était marqué le nom des infirmes et de ceux qui faisaient faire la prière aux autres, etc.

Toutes ces listes étaient sous le nom de chaque maître, rangée selon l'ordre des compagnies de milice et celles-ci selon l'ordre topographique du quartier où elles sont au nombre de cinq. Enfin il n'y avait aucun de ces articles qui ne fut marqué avec un seul chiffre, excepté les noms dont je tirais deux grands avantages, l'un que personne n'y connaissait rien que moi, et l'autre qu'il était portatif, ne contenant que six feuilles de papier marquées en échiquier, sans aucune confusion, qui serait autrement inévitable dans une si grande multitude et diversité. Vous verrez dans la suite la grande utilité que j'ai tirée de ce catalogue. Ce fut pour cette raison que je crus bien employer deux mois entiers pour recueillir et ranger ainsi en mémoires, me transportant sur tous les lieux pour cet effet, car pour la capacité, je ne m'en rapportais qu'à moi-même, interrogeant tout le monde l'un après l'autre, et pour leurs mœurs, je prenais toutes les précautions raisonnables, pour n'y être pas trompé, selon les rapports des plus sages, et parmi eux, et parmi les blancs, faisant de nouveaux changements dans ces mémoires, selon les nouvelles connaissances qui me venaient de bonne part.

Ainsi cette liste étant achevée avec toutes ces diligences, je trouvai qu'il y avait alors dans mon quartier 200 maisons qui avaient des nègres, desquelles 37 perdu la coutume de faire les prières, que les esclaves étaient en tout 2.400, 261 adultes n'étaient pas baptisés, 720 étaient mariés dont 200 étaient en mauvais ménage, 760 en âge de se marier, 655 concubinaires.

900 qui savaient les premiers principes de la foi mais non pas les premières prières. 676 qui ne savaient même pas ces premiers principes, sans compter les inaptes et les petits enfants.

1.200 qui disaient avoir commencé d'aller à confesse; 780 avoir communiqué, 22 qui faisaient profession de ne venir jamais à la messe ni au catéchisme quoique baptisés ou catéchumés. Enfin il y en avait 26 qui étaient sorciers ou de fait ou de profession ou de réputation.

Voilà l'état ou était mon quartier quand je commençais de travailler et en même temps voilà assez de quoi me faire perdre toute espérance si j'eusse été si malavisé de la mettre en mes forces et en mon travail, celui de mon fervent prede-

cesseur était inévitable, mais j'étais résolu d'imiter au moins la fidélité qu'il avait eue pour son ministère et de ne pas me laisser abattre par les difficultés. Heureux encore si le fruit de ma première année eut quelques proportions avec celui que j'ai trouvé parmi tant d'ignorance et de méchanceté qu'on tâche d'exterminer ici depuis tant de temps.

Après avoir donc rangé ces mémoires au mois d'octobre, je crus qu'il fallait entrer par la porte du christianisme, et commencer par le premier et le plus nécessaire des sacrements, c'est-à-dire le baptême, tant parce qu'il y avait longtemps qu'on n'avait baptisé des adultes que parce qu'il en fallait ainsi disposer quelques-uns au mariage que je voulais célébrer après les rois, pour remédier au plus tôt à tant de débauches.

Une des dispositions essentielles au baptême d'un infidèle est de lui faire changer de religion, ce qui se fait, comme vous dites fort bien dans votre lettre, en lui faisant connaître les imperfections de celle qu'il a, et les raisons de la perfection de celle qu'on veut lui faire prendre. En suite de quoi vous vous étonnez comment nous pouvons persuader des gens qui n'ont pas de raison, comme sont nos nègres, vous n'êtes pas les seuls des gens de qualité qui ont voulu philosopher sur cette matière. Il y a environ dix ans qu'un intendant de nos îles, qui était un élève du célèbre feu M. de l'Esclache, sur ces principes de la philosophie de son maître, composa ici une méthode pratique et raisonnée pour la conversion des nègres. J'ai trouvé depuis peu ce beau manuscrit, et je l'ai tiré de la poussière pour lui donner une place honorable dans notre bibliothèque.

Mais à dire le vrai, tous ces raisonnements sont ici inutiles et les nègres sont ceux de toutes les nations à la conversion desquels cadre le mieux cette parole de Saint Paul : *non in persuasibilibus humano sapientiae verbis*, etc. Il faut donc au moins des miracles, ajoutez-vous, sur quoi vous me priez de ne vous pas cacher ceux que nous faisons. Je ne vous les cacherai point assurément en vous disant que sans ce secours la grâce vient à bout de leur infidélité. L'exemple de tous leurs compatriotes, l'estime qu'ils ont des blancs, l'assiduité des missionnaires, l'autorité de leurs maîtres aident beaucoup sans aucune violence, à leur faire demander le baptême et jamais la foi n'a été plus aveugle ni moins sujette à la tentation que dans ces gens. Une autre rai-

son encore de cette facilité est qu'ils n'ont pas besoin de changer de religion pour embrasser la nôtre, car ils n'en avaient quasi jamais eu aucune, ceux qui viennent de la partie plus septentrionale de l'Afrique ont une teinture très légère du mahométisme, à cause du voisinage du Maroc et de la Barbarie. Ils portent au col des billets écrits en arabe, qui sont des préservatifs, disent-ils, des maladies. D'abord que je leur demande, à leur arrivée, ils vous le donnent et me les laissent brûler sans nulle peine. Je n'en ai eu qu'une fois avec trois, qui étaient du cap Blanc, qui est un lieu plus septentrional que tous les autres d'où l'on nous apporte des nègres. Pour ceux qui sont plus méridionaux, ils m'ont fait connaître qu'ils croient qu'il y a un être qui a tout fait et qui envoie, disent-ils, la pluie pour faire mûrir leurs vivres. Ceux d'Angola m'ont dit qu'ils l'appellent Gambi ; ceux qui sont moins éloignés de la fameuse rivière de Sénégal, appellent ce Dieu Reboucou. Ils m'ont ajouté que c'est quelque chose de caché et qui est fait comme nous. Ceux qui sont d'Ardes ou Arada l'appellent Boudou, et ceux-ci m'ont dit qu'ils enterrent leurs morts dans la maison, font un grand festin sur la fosse et y en jettent la moitié pour le mort. Mais quand je leur ai demandé où allaient les morts après cette vie, c'est ce qu'on ne sait pas chez nous, m'ont-ils répondu très ingénument. D'ordinaire, quand ils veulent assurer quelque chose, ils lèvent les yeux et la main en haut, d'un air fort tendre et fort respectueux, en disant : Dieu là-haut. Je fus bien surpris dernièrement quand un vieillard m'entretenant de ce qu'on lui avait appris dans son pays, touchant tout ce qu'on peut appeler religion parmi eux, il me fit un récit qui a assez de rapport avec celui que fait l'écriture de la faute que fit Cham à l'égard de son Père Noé durant son ivresse. Il me disait que Reboucou avait trois enfants deux garçons et une fille ; que l'aîné ayant trouvé son père découvert d'une manière indécente, durant son assoupissement, avait appelé les autres pour s'en moquer ; que ceux-ci l'avaient couvert avec une espèce de toile de son pays, laquelle il me nommait, et que Reboucou s'étant réveillé, avait récompensé le cadet, le faisant son successeur, et punissant l'aîné en le faisant esclave du premier. Ceux qui croient que la noirceur de ces gens vient de la malédiction que Cham s'attira dans une pareille occasion, pourront dire que les nègres n'ignorent pas tout à fait l'origine de leur couleur.

On peut rapporter en cet endroit ce que je vous écrivis d'une telle impiété de celui qui, pour justifier les railleries qu'il faisait du paradis, dont on lui parlait, disait que les poules y avaient été, et que Dieu, pour les empêcher d'en sortir leur disait qu'elles ne trouveraient nulle autre part de l'eau à boire ; et qu'enfin il y en eut une qui s'échappa et vola sur la terre, où ayant trouvé de l'eau, en la buvant, elle leva la tête en haut, comme pour reprocher à Dieu qu'elle en avait trouvé, et qu'à son imitation, la postérité en faisait de même en buvant.

Voilà donc ce qu'on peut appeler religion chez les nègres. On n'a pas tant de peine à la leur faire quitter qu'à leur apprendre les principes de la nôtre, pour les disposer au baptême. Leur extrême étourdissement en est la cause, car il y en a qui, depuis vingt ans n'ont pu mettre encore dans leur tête combien il y a de dieux, ce qui est un des plus grands embarras de nos missionnaires. Aussi deux savants théologiens espagnols ont fait des livres entiers sur cette instruction des nègres, contenant ce qu'on peut leur apprendre et la méthode avec le degré de capacité qu'on peut exiger d'eux dans la nécessité. Sur les isles de l'Afrique ou dans les îles qui en sont très voisines, il y a des Portugais qui y ont des évêques qui sont sans doute pleins de zèle et la plupart religieux, selon la coutume de cette nation, Ceux qui y sont présentement, selon les mémoires de l'année 1680, s'appellent François de Saint-Diégo, cordelier, évêque des îles du Cap Vert : Laurent de Castre, à Angra, en Guinée ; Bernard de Sainte-Marie, à Saint-Thomé, île sous la ligne ; Antoine Poli, à Loanda, île vis-à-vis et tout proche de Congo, a Angola, Pierre Sanche, de l'ordre du Christ.

Mais nonobstant tout cela, presque tous les nègres qui viennent de ce pays sont également ignorants, excepté quelques uns qui viennent de Congo, peut-être parce que ceux-ci sont voisins d'une mission que les Jésuites ont à Loanda ; et ils témoignent qu'ils ont été baptisés en disant qu'on leur a fait manger du sel. Et j'ai trouvé aussi que c'était la même réponse qu'ils faisaient dans leur pays à un missionnaire de notre compagnie, qui y alla en 1581. Autrefois, et peut-être encore aujourd'hui, quelques Espagnols et Portugais baptisent les troupes de nègres, en même temps qu'ils les embarquaient et sans autre instruction, quoiqu'il soit certain que le baptême n'était pas valide, si ces pauvres esclaves

n'avaient pas l'intention de le recevoir. Aussi les prêtres français qui sont au Sénégal ne baptisent pas maintenant ordinairement ceux qu'on y embarque pour nos îles, parce que ces nègres ne séjournent pas au lieu de la mission suffisamment pour être instruits, à quoi il faut beaucoup de temps, comme je le sais par mon expérience.

Les dispositions qu'ils doivent apporter au baptême sont assez difficiles pour ces gens : ces dispositions sont l'intention, la foi et le repentir. Sans la première, le baptême est nul ; sans les deux autres, il n'est pas licite, et quand on connaît qu'il en manque une des trois, on ne peut administrer le baptême sans un grand péché, ce qui fait bien du souci au missionnaire qui ayant affaire à ces catéchumènes étourdis, expérimentent qu'un peu de patience et de théologie ne leur sont pas superflus dans ses embarras.

Pour moi, en les disposant durant le mois d'octobre et de novembre, je ne faisais pas le plus grand fonds sur le cathéchisme des jours de fêtes que je n'omettais jamais ; car la foule était trop grande pour y pouvoir instruire suffisamment chacun en particulier. C'est pourquoi, après avoir vu d'un coup d'œil dans mon catalogue ceux qui étaient à baptiser, j'allais parler à eux dans leur travail, pour les instruire, les examiner et les choisir pour le baptême.

Quant à la volonté du baptême, je n'avais pas de peine à la leur faire naître, car aussitôt qu'ils commencent à avoir la moindre connaissance de notre religion, ils le demandent avec grand empressement, paraissant tout persuadés que sans cela, ils n'iraient pas là-haut, avec le Bon Dieu, comme ils disent, outre qu'il y en a plusieurs qui assurent qu'avant le baptême, le maboya, c'est ainsi qu'ils appellent le démon, les bat toutes les nuits, à cause de quoi leurs maîtres les entendent alors jeter de grands cris, et les voient courir à eux tout épouvantés, tout en eau et moulus de coups. Cela fait que les maîtres ne s'empressent pas moins qu'eux pour les baptêmes, et je me sers de cet empressement des uns et des autres pour les porter à contribuer de leur côté ce qu'ils peuvent pour les dispositions nécessaires aux adultes qui demandent le baptême sans quoi je le diffère constamment.

La capacité et la foi qui fait la seconde disposition n'est pas si facile que la première à cause de leur étourdissement,

quand leur ignorance vient plus de défaut d'esprit que de leur faute, je me contente qu'ils sachent le mystère de la Trinité et de l'Incarnation en attendant qu'ils apprennent le reste, c'est-à-dire l'oraison dominicale, la salutation de l'ange, la croyance et les commandements de Dieu.

Mais le repentir de leurs péchés, qui est la troisième disposition ne me donne pas moins de peine, particulièrement à cause de leurs divers concubinages qu'ils ne paraissent avoir aucune volonté de quitter, quand ils demandent le baptême. Sur quoi je m'étonne de la surprise que témoignent leurs maîtres quand je refuse de baptiser leurs esclaves qui sont actuellement concubinaires. Nonobstant tout cela, je tiens ferme jusqu'à ce que par de bonnes informations que je fais à ma façon, je sois persuadé de leur amendement. En quoi pourtant je n'oserais assurer que je ne me sois jamais trompé ; mais si cela arrive, ce n'est qu'après des précautions qui mettent ma conscience en repos. Je ne dois pas oublier ici l'agréable défaite d'un nègre des plus aimables de mon quartier, pour son bon naturel, mais qui ne l'a pas toujours été pour ses mœurs. Partout où il me voyait, il courait après moi, pour me prier de ne pas tant différer son baptême. Un jour je m'arrêtai davantage à lui expliquer la cause de ce délai, et je lui dis que c'était parce qu'il n'était pas sage. Et comment moi sage, si pas chrétien, répondit-il. Moi vouloir être chrétien pour devenir sage ! Nonobstant quoi, il fit ce que je lui dis, et se rendit digne d'être baptisé avec les autres.

La troupe en fut assez grande, par la grâce de Dieu, et la solennité s'en fit à la fin du mois de novembre de l'année 1680, auquel temps pour m'assurer de leur persévérance et de l'amendement de leur vie, j'en mariais une partie le même jour, immédiatement après les avoir baptisés, à cause que la difficulté qu'il y a à bien les disposer pour la confession, rend quasi nécessaire cette jonction immédiate du mariage et du baptême, lequel supplée abondamment au défaut de la confession, qu'on fait d'ordinaire avant que de se marier. Et c'est pour cela que j'ai coutume d'en marier autant que je puis immédiatement après leur baptême. J'en excepte parfois, ceux qui appartiennent à un même maître et qui s'étaient pris avant d'être baptisés, réciproquement et pour toujours, ce qui arrive fort rarement parmi eux, car alors il n'est pas nécessaire de les remarier.

Après ces baptêmes, je m'appliquai à marier les autres chrétiens qui étaient à marier. C'est un remède que leurs grandes débauches ont rendu nécessaire à la plupart. Mais autant que les maîtres et les esclaves s'empressent pour le baptême, autant les uns et les autres ont de répugnance à consentir que je fasse ces mariages. Le libertinage des nègres est la plus véritable cause de l'obstacle qu'ils y forment de leur côté, voulant avoir la liberté de prendre ou de quitter toutes les femmes qu'il leur plaira, sans être obligés d'entretenir une famille.

L'intérêt que les maîtres ont à seconder leur mauvaise volonté vient de ce qu'ils ne les peuvent plus vendre séparément, dès qu'il sont mariés, ce qui fait ou qu'ils ne trouvent pas si facilement des acheteurs ou qu'ils ne peuvent pas se défaire d'un nègre qui leur est inutile, sans se priver d'un autre qui ne l'est pas. Outre qu'il y a des françaises, qui, après avoir instruit quelque négresse pour l'employer comme servante dans leurs maisons, ne veulent plus consentir à ce qu'elles se marient, pour ne pas se priver du service qu'elles en retirent, surtout durant la nuit, pour garder les petits enfants de la maison.

Mais la plus grande difficulté vient de la coutume du pays laquelle malgré les lois anciennes ne permet pas aux esclaves de différents maîtres de se marier ensemble, ce que les missionnaires tolèrent ici pour éviter de plus grands maux, qui seraient les séparations fréquentes, les divorces, les adultères des mariés ; les procès et les querelles continues de leurs maîtres, ce qui met la plupart de ces pauvres esclaves dans l'impossibilité de se marier, tel habitant n'en ayant qu'un seul, tel n'ayant que des garçons, un autre que des filles, et ceux qui ont suffisamment des uns et des autres, n'en trouvant pas quelquefois deux qui se veulent réciproquement mariés, quoiqu'il arrive à quelques-uns de ceux-là de demeurer ensemble comme concubinaires.

Vous voyez par-là que le remède est aussi difficile que le mal est grand et voici comme je m'y suis pris. Premièrement tous mes catéchismes et exhortations des jours de fêtes étaient sur ce chapitre. Ensuite reconnaissant sur mon catalogue les nègres qu'on pouvait marier, j'allais leur en parler dans les champs, où ils travaillaient attroupés. A la première proposition que j'en faisais, ce n'était dans toute la troupe que risées qui durait le reste du jour, avec des rail-

leries très sanglantes que ces gens qui sont les plus grands railleurs du monde, faisaient à ceux que j'avais parlé de marier, n'omettant aucun de leurs défauts particulièrement de la femme, cela faisait que la plupart du temps je n'étais pas écouté de ceux à qui je portais cette parole, quoique bien souvent ils ne fussent retenus que par la mauvaise honte de se déclarer au milieu de tant de railleries. Je le vis une fois entre autres en une jeune négresse qui voulait assurément se marier avec un nègre de la troupe quand je lui en parlai devant les autres, elle le nia nettement et constamment jusqu'à ce que m'ayant vu tirer parole de six autres pour le mariage, comme je me retirais, elle courut après moi pour me dire qu'elle en voulait être aussi, mais qu'elle avait eu honte de l'avouer devant et avant les autres.

Ces railleries ordinaires ont souvent exercé ma patience ; mais pourtant je continuais à travailler en leur représentant la nécessité de changer le concubinage en mariage. Après je tirais à part ceux qu'il fallait marier. Je négociais cette affaire avec toute l'application que j'eusse employée pour des gens de qualité. Il fallait savoir les raisons de leur refus, ce qui n'était pas assurément pour la dot, car ils n'ont rien du tout en ce monde. Ils objectent réciproquement des attachements qu'ils ont ailleurs et que le mariage ne leur fera pas quitter. L'homme dit que la femme que je lui veux donner est une criarde : elle allègue au contraire qu'il est cruel et paresseux pour aller amasser et vendre de quoi se nourrir. Les uns et les autres se défendent sur ce qu'ils n'ont point encore de cabane, ni rien pour faire le festin de la noce qu'ils ne sont pas tous deux d'un même pays ni du même âge, et plusieurs autres prétextes de cette nature, que j'ai bien de la peine à dissiper. Si j'y réussis et qu'ils me donnent leur consentement, il faut avoir celui de leurs parents, ensuite celui des maîtres, dont j'ai trouvé quelques uns si éloignés et si brutaux que j'en ai vu qui menaçaient leurs esclaves de les assommer de coups, s'ils consentaient à se marier, quoiqu'ils fussent témoins de leurs concubinages ; d'autres qu'il m'a fallu forcer par les voies de la justice à ne les pas empêcher ; d'autres qui devant moi les voulaient contraindre par menaces à se marier, et en mon absence, les en détournaient avec fureur, comme je l'ai appris une fois de quelques-uns qui, après que leurs maîtres venaient de leur parler ainsi, en ma présence, me suivirent pour me venir découvrir à l'écart ce mystère d'iniquité.

Mais enfin, quoique les lois aient rendu de tout temps les esclaves indépendants de leurs maîtres pour le mariage, je tâche toujours d'en obtenir le consentement pour prévenir beaucoup de désordres et cela ne me sert pas peu l'intérêt qu'ils y ont pour les enfants qui en proviennent et qui sont bien plus souvent le fruit d'un mariage que Dieu bénit, que du concubinage, à quoi ils donnent sa malédiction.

Quand tout est ainsi conclu, je fais faire une espèce de fiançailles aux parties qui se promettent réciproquement devant moi de se marier ; car on n'a pas besoin de notaire pour écrire les articles, et l'intérêt n'entre jamais dans leurs mariages, comme il fait si souvent dans ceux du reste des hommes. Après je leur recommande d'être fort sur leurs gardes, leur disant que le démon, ne pouvant empêcher leurs mariages, va faire les derniers efforts pour y attirer la malédiction de Dieu par quelque nouveau péché.

Après tous ces préparatifs, je ne les marie pas d'abord, pour m'assurer de leur constance qui n'étant pas entre eux extraordinairement grande, a causé une infinité de mauvais ménages. J'ai vu assez souvent que des maîtres ayant bonne volonté de marier une de leurs négresses, et celle-ci ne trouvant dans la maison aucun nègre à son gré, ils la menaient dans le lieu où l'on venait de mettre les nègres récemment arrivés de leur pays afin que parmi deux ou trois cents, elle en choisît un à sa fantaisie, qu'on lui achetait. Mais durant quelques mois qu'on employait à instruire ce nègre, pour le baptiser avant que de faire ce mariage, la future épouse s'en dégoûtait et n'en voulait plus du tout. Voici une autre marque de leur légèreté. Il y en avait deux qui m'avaient demandé de fort bonne grâce de les marier. Tout était conclu et tous les préparatifs achevés. Le jour que je leur avais marqué, ils partirent pour venir à l'église où je les attendais pour les marier. Mais le chemin fut assez long pour leur donner le temps de prendre querelle : le garçon se plaignit de ce que la fille n'était pas assez propre pour une telle occasion. La dispute s'échauffa de telle sorte qu'ils se gouvernèrent et tous deux s'en retournèrent sur leurs pas. Je les attendis longtemps ; mais comme nonobstant cette légèreté, ils ont tous deux le naturel fort bon, ils renouèrent ensemble, et après une assez longue épreuve de leur constance, je les ai mariés, et ils font maintenant bon ménage.

Le temps pour éprouver leur volonté est celui-là même

qui est nécessaire pour les trois publications des bans de mariage à qui il faut d'ordinaire environ un mois, parce que les fêtes sont ici plus rares qu'en Europe. J'avoue que cette publication est si nouvelle dans les îles, à l'égard des esclaves qu'elle m'a attiré des affaires, surtout quand on voyait que les blancs mêmes s'en faisaient dispenser assez souvent, ce qui fut cause qu'un habitant m'ayant un jour envoyé deux de ses esclaves pour les marier sur l'heure et sans autre formalité, et moi ayant voulu différer jusqu'après les instructions nécessaires et après la publication des bans, il en fut indigné, disant qu'il avait eu assez de crédit pour marier depuis peu deux de ses enfants, sans bans, dans une autre église, et qu'il était surpris de n'avoir pas le même pouvoir pour ses esclaves. En même temps il renvoie ceux-ci dans le même lieu, où ils furent ensuite mariés, sans instruction et sans confession, quoique tous deux en eussent bien besoin. Mais la manière différente dont ils ont vu marier les autres a donné tant de honte à ceux-ci qu'ils me vinrent trouver peu à près, pour suppléer aux défauts de leur mariage par la confession et la communion.

Maintenant ces bans se publient avec l'approbation de tout le monde, ayant fait entendre que j'y suis obligé par le respect que je dois aux ordres de l'Eglise et par la nécessité de découvrir les empêchements de mariage, qui sont plus fréquents qu'on ne se l'imaginait parmi les nègres, principalement à cause de l'affinité que produisent leurs concubinages comme je l'ai reconnu assez souvent, après les instructions que je leur ai faites sur l'obligation qu'ils ont de m'en avertir dans les occasions de les marier.

Les trois bans publiés, nous choisissons tant qu'il se peut un jour de fête pour faire la cérémonie du mariage, avec un plus grand concours de nègres, car si c'était un jour ouvrier, les maîtres ne permettraient pas même aux parents d'y assister, pour ne pas perdre quelques heures de leur travail, dont ils sont si avares, qu'à l'heure que j'écris ceci, on vient de me dire qu'un habitant a refusé aujourd'hui à quelques-uns de ses nègres la permission d'aller dire le dernier adieu à leurs frères qu'on embarque pour les galères perpétuelles.

Le jour de fête, facilitant ainsi le concours des esclaves, favorise extrêmement le dessein que j'ai en faisant ces cérémonies avec tout l'appareil possible, et ce dessein n'est autre

que celui de l'Eglise, dans leur institution, car on sait assez que les sentiments intérieurs de l'estime et du respect que nous devons aux sacrements et aux choses saintes, s'augmentent infiniment dans notre esprit par ces choses extérieures et sensibles qui frappent notre vue.

Vous vous souvenez peut-être encore de la bénédiction qu'il plut à Dieu de donner aux travaux d'un Père, dans un temps où la cour ne favorisait pas tant qu'à présent la conversion des protestants. On me demandait souvent quelle méthode j'avais prise pour y réussir, et je répondis que la plus efficace était la cérémonie que l'Eglise prescrit pour la réception des hérétiques, qu'on faisait pour cette raison avec tout l'appareil dont vous fûtes autrefois le témoin, et qui fut quelquefois salutaire aux huguenots à qui la curiosité prenait d'y assister ou qui l'entendaient dire aux autres.

Ces choses extérieures sont nécessaires pour donner de la dévotion aux nègres. Je l'ai reconnu à l'occasion de quelques anciens mariages de ces pauvres idiots ; plusieurs n'avaient aucune estime de ce sacrement et vivaient même ne se croyaient point du tout mariés, et vivaient séparément dans de grandes débauches, sous prétexte qu'on les avait mariés d'une manière différente de celle des blancs, sans bans, sans messe, sans bague, sans bénédiction et sans église. Quelques-uns même, selon ce qu'on m'a dit plusieurs fois, ayant été mariés dans les champs, par un effet de grand zèle de quelques ecclésiastiques qui, pour arrêter au plus tôt le cours de la débauche, mariaient des concubinaires dans le même temps, et dans le même lieu, où ils pouvaient avoir leur consentement, ce qui m'a causé un fort grand embarras, ne trouvant aucun mémoire de ces mariages, et les mariés mêmes les désavouant.

Au contraire, j'ai reconnu l'effet de la sage conduite de l'Eglise par la multitude et le succès des mariages qui se sont faits conformément à ses ordres car mes exhortations ne faisaient pas un grand effet sur l'esprit des nègres jusqu'à ce qu'ils eurent vu marier leurs semblables avec toutes ces cérémonies, car alors je n'avais plus tant de besoin de les aller chercher pour cela, ils venaient d'eux-mêmes et en assez grand nombre pour m'en prier.

C'est pour cette raison que je n'omets rien de ce qui est prescrit par l'Eglise dans la célébration du mariage, et je permets à ces pauvres gens toutes les jouissances honnêtes.

Ainsi, dès que le jour de fête que je leur ai marqué est arrivé, ils se rendent de grand matin à l'église, ajustés le mieux qu'ils peuvent par le moyen des habits que les maîtres leur prêtent. Ils sont accompagnés d'une bande d'autres nègres bien propres ; à leur tête précède un drapeau orné de tous les rubans qu'ils peuvent trouver. Après que les fiancés se sont confessés, je les marie, je bénis l'anneau, je dis la messe et je donne la bénédiction aux nouveaux mariés, qui sont quelquefois en si grand nombre qu'ils occupent tout le banc de la communion, qui a environ trente cinq pieds de long. Après quoi je leur fais une exhortation que je diffère jusqu'à la fin de la messe pour donner aux blancs la liberté de se retirer, car ce qu'il y a de plus considérable dans le quartier, se trouve à cette messe, pour prévenir la chaleur du soleil. Il n'est pas croyable quelle estime conçoivent ces pauvres nègres du sacrement de mariage, et la différence qu'on fait souvent entre ceux qui ont été mariés de la sorte et ceux qui ne l'ont pas été : ce qui fait voir qu'il y a quelque bénédiction particulière attachée aux cérémonies de l'Eglise.

Le mariage est ensuite enregistré selon toutes les formes, sans omettre celles que le code Louis a ajoutées. Après les nouveaux mariés se retirent chez eux, dans le même ordre et avec le même cortège qu'ils étaient venus ; puis dans une belle prairie, ils font leur festin, chantent, jouent de tous les instruments de leur pays ; ils dansent avec des marques d'une joie extraordinaire, car c'est une chose surprenante de voir l'empressement qu'ils ont pour ces réjouissances, eux qui sont les plus misérables et les plus tourmentés de tous les hommes.

Après midi, je vais visiter la noce pour empêcher l'ivrognerie, les querelles et les danses indécentes, que quelques-uns ont apportées de leur pays. J'y séjourne pendant quelque temps et pendant qu'ils se divertissent innocemment, je me mets à l'écart dans la prairie, mais assez près pour pouvoir accourir au besoin, et assez loin pour pouvoir réciter mon bréviaire et mes prières que j'offre à Dieu pour ces pauvres gens, d'aussi bon cœur que Job lui offrait ses prières et ses sacrifices pour ses enfants, pendant qu'ils se divertissaient : offeribat holocausta pro singulis, decebat enim ne forte peccaverint filii mei, et benedixerint Deo in cordibus suis. Après quoi je fais cesser la danse, et je congédie chacun chez soi, car quand on les laisse faire, ils dansent toute la nuit, jus-

qu'à la pointe du jour qu'ils vont au travail, comme s'ils avaient bien reposé.

Quelques semaines après, je vais voir les nouveaux mariés pour reconnaître s'il n'y a pas parmi eux quelque naissance de discorde, qui est ici fort fréquente dans les mariages. Mais j'ai eu la consolation de remarquer toujours en ceux-là un effet sensible de la bénédiction de Dieu. J'en sais un qui, quelques jours après son mariage, ayant été maltraité par son maître, s'enfuit dans les bois. Sa femme, qui est une jeune négresse, ne voulut pas l'abandonner et demeura avec lui près d'un an dans cet exil, où ils étaient couchés, logés, nourris comme les animaux. J'en connais deux autres que j'avais refusé longtemps de marier, parce qu'ils étaient extrêmement méchants : la femme était une prostituée et l'homme quasi toujours ou fugitif ou à la chaîne, ce qui me faisait craindre un fort mauvais ménage. Mais enfin croyant que l'amour d'une femme arrêterait la légèreté d'un mari, je me laissai vaincre à leurs prières, car jamais on ne m'a fait tant d'instances. Depuis le mariage, le mari, nonobstant ses protestations, est retourné à son habitude ; cependant c'est une chose qui étonne les gens de voir avec quelle assiduité cette femme lui donne toute sorte de secours, lorsqu'après qu'il a été repris et remis à la chaîne où il est exposé à toutes les injures de l'air, le jour et la nuit. Elle profite de tous les moments de loisir que son travail lui laisse pour lui porter à boire et à manger, pour le couvrir de paille et de tous les haillons qu'elle peut trouver et le défendre du froid de la nuit auquel ces pauvres gens sont très sensibles, quoique sous la zone torride.

Mais je ne puis oublier les sentiments d'une bonne négresse récemment venue, quelque temps après que je l'eus mariée. Je la rencontrai en chemin chargée d'un fardeau au-dessus de ses forces, car elle est assez délicate. Elle gémissait sous la charge lorsqu'elle m'aperçut, mais aussitôt son chagrin disparut, elle jette son fardeau à terre, elle vient à moi en claquetant des doigts, ce qui est la marque de leur joie, et m'abordant d'un visage gai : « Ah ! Père, que Louis bon pour moi ! ». C'était le nom de son mari. « Louis papa pour moi, Louis maman pour moi. Si moi pas tenir Louis, moi mourir de faim ! ». C'est parmi eux l'effet d'un excellent ménage. La Naïveté de cette créature me tira des larmes des yeux, et comme elle s'aperçut de la consolation que ses paroles

m'avaient donnée, elle me les répète quand elle me rencontre.

Le principal effet du mariage des esclaves est la fin de leurs débauches. C'est sur ce point que j'insiste particulièrement dans les exhortations que je leur fais dans la célébration de leurs mariages. Aussi j'ai appris depuis les combats admirables que de jeunes mariés ont soutenus pour conserver la foi à leurs maris, quand j'entretiens les jeunes mariés et quelques-uns des anciens sur le sujet de leurs débauches, ils répondent avec une espèce d'interjection que je ne puis expliquer ici, et dont ils se servent d'un ton tout-à-fait agréable, pour témoigner qu'on leur fait une demande impertinente. Après quoi ils ajoutent : « Toi pas connaître moi ; moi un tel que toi marier avec une telle, maintenant moi tenir une femme que le bon Dieu donner à moi pour moi sauver, pourquoi moi courir après autre femme que diable donner à moi pour moi damner. » C'est avec cette expression qu'ils distinguent le mariage du concubinage.

Le carême m'obligea à mettre fin à la célébration de tous ces mariages, en ce temps-là le festin de la noce n'étant pas permis, sans lequel ces bonnes gens ne se croient pas mariés, d'où il leur vient avec le temps des scrupules ridicules sur la validité de leurs mariages. Après avoir donc ainsi mariés ceux qui se présentèrent, mon occupation fut de préparer de nouveaux catéchumènes au baptême qu'il fallait faire à Pâques.

C'était à l'occasion de cette fête, car autrefois la primitive Eglise avait tellement marqué la veille de Pâques et de Pentecôte pour le baptême solennel des adultes qu'il était défendu de le faire en un autre temps, hors du péril de mort. Saint-Léon, dans une de ses lettres, condamne quelques-uns qui l'avaient voulu faire à l'Epiphanie, à cause du baptême de Notre-Seigneur fait à pareil jour, et le concile de Châlons ceux qui le faisaient à toutes les fêtes des martyrs. Toutefois l'Eglise depuis a levé cette rigoureuse défense et s'est contentée de déclarer qu'il est convenable de différer jusqu'à ces jours le baptême des adultes qui le demandent environ ce temps-là, comme on affecte encore de le faire à Rome, et on remet d'ailleurs au jugement de ceux à qui il appartient la connaissance de la disposition des catéchumènes sans laquelle on ne peut les baptiser.

Suivant cette règle, quand quelqu'un à qui on a différé le baptême pour n'être pas assez disposé, se trouve en quelque péril de mort, on y court aussitôt pour en tirer ce qu'on peut et pour le moins autant qu'il en faut pour le pouvoir baptiser en conscience. Dans cette occasion où assurément on n'est pas obligé d'attendre de lui tous les témoignages qu'on demanderait des autres, qui ne sont pas en cet état : après cela on l'ondoie, différant les cérémonies jusqu'après la guérison, s'il plaît à Dieu l'en favoriser.

Ce n'est pas la seule occasion où je m'empresse de les disposer au baptême ; je le fais encore quoique beaucoup moins, toutes les fois qu'il faut marier un catéchumène, parce que ce sacrement étant si nécessaire pour arrêter ou pour prévenir le cours de leurs débauches, et le baptême étant la porte de tous les sacrements, il leur sert dans cette rencontre de disposition prochaine et nécessaire.

A ces deux cas près, qui sont assez fréquents je n'ai garde d'aller si vite pour les autres baptêmes des adultes parce qu'il faut les instruire, ce qui demande une si grande application que si je voulais employer autant de temps à l'instruction des autres, il serait impossible que je fisse jamais autre chose que de faire entrer de nouveaux chrétiens dans l'Eglise, sans avoir loisir de voir comment ils y vivent outre que les habitudes que les nouveaux venus aussi bien que les autres, contractent dans les débauches sont si invétérées, et ils nous ont fait si souvent de fausses protestations de les quitter, qu'il faut une épreuve assez longue pour s'en pouvoir prudemment assurer.

C'était la cause qu'un certain missionnaire, qui avait la réputation de connaître excellemment les nègres à cause des perquisitions continuelles qu'il en faisait avec beaucoup de zèle, passait des années entières sans baptiser aucun adulte, qu'en cas de mort. Quelques théologiens disent aussi que la raison pourquoi l'Eglise primitive diffèrait ces baptêmes jusqu'aux fêtes que nous avons dites, était pour éprouver la disposition des catéchumènes, la foi desquels était en ce temps plus suspecte. Et moi comme je ne crois pas que parmi toutes les nations qui ont reçu le baptême, il y en ait une à qui on en donnât le désir plus facilement qu'à nos nègres, je ne crois pas aussi qu'il y en ait aucune à qui on en fasse prendre les autres dispositions avec plus de difficultés et de lenteur.

Toutes ces choses m'ont fait résoudre à ne choisir que deux temps de l'année pour les baptêmes ordinaires et solennels, et ensuite la vénération que nous devons avoir pour les coutumes et les volontés de l'Eglise, m'a déterminé sans balancer à faire ces baptêmes au-temps de Pâques et de la Pentecôte. Aussi l'office de la veille et de l'octave de ces deux grandes fêtes semblent être faits autant en faveur des nouveaux baptisés qu'à la gloire de ces deux mystères, et les prières que l'Eglise fait alors pour les nouveaux chrétiens seraient quasi inutiles, ou du moins seraient quasi hors de saison, si on ne faisait dans ce temps-là ces baptêmes dans les pays étrangers qui est le seul lieu où l'on baptise les adultes dans un nombre considérable.

J'étais convaincu par toutes ces raisons, lorsque j'employais toutes mes courses pendant le carême, et à la fin je choisis ceux que je trouvai suffisamment préparés. A Pâques j'en baptisai assez bon nombre, à trois diverses reprises : les premiers furent baptisés le samedi Saint, le matin, qui est précisément le jour et l'heure marqués pour cette solennité par l'Eglise. Mais parce qu'à cause du travail de ce jour ouvrier, les maîtres en retinrent quelques-uns de ceux qui étaient avertis de venir, ceux-ci furent baptisé le mardi de Pâques ; et comme dans ce nombre de catéchumènes, il y en avoit qu'il fallait marier immédiatement après le baptême, ce qu'on ne peut faire à cause de la noce, qu'après Quasimodo, ils furent baptisé incontinent après ce dimanche.

Ces baptêmes étant faits, il fallut penser à faire la Pâques. Les nègres ne la font pas ici à la même quinzaine que les blancs, parce que ceux-ci nous occupent si fort alors, et il faut tant de temps pour ouïr les confessions de tous ceux-là, et de chacun d'eux, à cause de leur peu d'esprit et de leur grand nombre, qu'on a jugé à propos dans nos îles, de séparer leurs Pâques de celles des blancs. Quelques missionnaires les font faire aux nègres par anticipation durant le carême ; mais je les renvoie après Pâques, à cause des baptêmes qu'il faut préparer devant.

C'est à quoi je commençai de m'occuper la semaine d'après Quasimodo, et j'eus besoin d'environ un mois pour en venir à bout. C'était le sujet de mes catéchismes et de mes voyages ordinaires, et je ne me mettais en compagnie qu'après-midi, et j'allais par ordre avertir diverses bandes de

venir le lendemain à l'Eglise pour faire leurs Pâques. Les maîtres savent les ordonnances et la coutume du pays et ne manquent pas de faire cesser le travail le lendemain pour cet effet.

Il y en eu pourtant un si attaché à son gain, qu'il ne voulut pas envoyer ses esclaves et différa jusqu'aux fêtes de la Pentecôte pour sauver le travail des jours ouvriers. Il les envoya pour lors avec des habits neuf pour se mettre à couvert du reproche qu'on lui fait de ne les nourrir ni habiller. Ceux-ci indignés de l'avarice de leurs maîtres prirent un chemin bien contraire à celui de l'Eglise, et ont été fugitifs durant longtemps au grand dommage de cet avare qui ne pouvait pas mieux être puni. C'est ce que je lui représentai, mais inutilement car ses gens étant enfin revenus, il s'obstina dans un refus qui lui attira une nouvelle punition de Dieu, car dans un an il a perdu quatorze esclaves qui lui sont morts par divers accidents. Ce qui est ici une perte fort grave et fort rare que j'ai fait valoir pour l'exemple des autres ; car il y en a encore un qui lui est semblable. Pour lui, il a reconnu sa faute, il m'en a demandé pardon et m'a promis d'être plus obéissant cette année. Nous verrons ce qu'il fera.

Après donc avoir averti les nègres dans leur travail de venir le lendemain, je m'informe de nouveau de ceux qui continuent dans leurs débauches, et après m'en être assuré, autant qu'on peut raisonnablement, je leur marque un autre temps pour leurs pâques, pourvu que dans ce temps-là ils donnent de véritables marques d'amendement. Pour les autres, je leur fais une instruction et une exhortation sur le sujet ; après je m'en vais autre part en avertir une autre bande, jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour occuper le lendemain deux confesseurs. Car un compagnon est également nécessaire et pour mon secours et pour la liberté des confessions.

Le lendemain, je me rends à l'Eglise de bon matin, j'instruis de nouveau ces gens, je leur fais faire les actes de la préparation à la confession, le plus pathétiquement et le plus intelligiblement qu'il m'est possible, après quoi chaque confesseur est occupé jusqu'à midi. Tous s'étant confessés, je les fais ranger au balustre pour les communier tous ensemble. J'exige de chacun un billet du confesseur pour marquer qu'ils se sont confessés, rejetant ceux qui n'en ont pas,

sans quoi il y en a beaucoup qui ne feraient pas difficulté de communier, soit par étourdissement, soit par méchanceté, sans s'être confessé.

Après je leur représente le plus fortement que je puis le grand malheur de ceux qui communient après avoir trompé le confesseur. Je finis en leur disant à peu près les paroles que prononçait le diacre aux chrétiens de la première Eglise dans cette occasion : *tanda sanctis, si quis non sanctus non audeat*. C'est alors que j'en ai vu plusieurs fois cinq ou six se retirer doucement de la sainte table, avant que de communier. Après quoi je fais faire aux autres les actes de devant la communion. Je les communique et leur fait faire les actes d'après la communion, qui consistent dans le bon propos de conserver la pureté d'un corps qui vient de porter celui de Jésus-Christ. Ensuite je marque exactement ceux qui ont fait leurs pâques, je console ceux qui en ont été exclus, et je profite de leur confusion pour leur faire prendre de bonnes résolutions de s'y mieux disposer dans le temps que je leur marque, Enfin je les renvoie tous à une heure après midi, et je vois alors tant de joie sur le visage de ceux qui ont communiqué, qu'elle est capable de tirer les larmes des yeux de ceux qui en sont les témoins.

Vers les deux heures, je vais prendre quelque réfection, et je regagne la campagne pour aller avertir et préparer une autre troupe pour le lendemain ; car dès qu'on a commencé, il faut continuer sans interruption. J'ajouterai ici qu'une des choses les plus efficaces que j'ai mises en usage pour les porter à faire leurs pâques a été la menace que je leur ai faite de ne pas recevoir pour parrains ceux qui ont manqué à ce devoir et de leur refuser la sépulture ecclésiastique, s'ils mouraient sans donner des marques de repentir. L'occasion de cette dernière ne s'est pas présentée si souvent comme de la première, mais l'une et l'autre les embarrasse extrêmement, et ils ont vu des exemples de toutes les deux. Ils ont une grande confusion de se voir rejetés quand ils se présentent pour être parrains et leur chagrin a passé quelquefois jusqu'à en donner à leurs maîtres. Pour la sépulture ecclésiastique, ils l'ont extrêmement à cœur et avant que de mourir, ils m'en demandent d'ordinaire des assurances, ajoutant qu'ils mourront contents après cela. Aussi je fais tout mon possible pour faire quelque honneur à leur enterrement. L'auteur de l'histoire sur nos îles, qui a dit qu'on enterre

les nègres chrétiens sans suaire, verrait maintenant suaire, drap mortuaire, cierges etc.

Les dévotions de Pâques furent achevées environ quinze jours avant la Pentecôte qui était le temps destiné au reste des baptêmes pour cette fête. J'y disposais les gens de la manière que j'avais fait auparavant. Je les partageai en deux bandes, dont la première était de ceux qui purent venir le jour ouvrier, la veille de la Pentecôte ; les autres furent pour le mardi qui fut pareillement le jour du mariage de plusieurs d'entre eux. Pour donner plus d'estime de cette grâce à ces nègres, il serait nécessaire de faire ces baptêmes avec grande solennité. Nos Pères le font ainsi dans les Indes Orientales, et dans la terre ferme de notre Amérique. Je souhaiterais bien de les imiter, mais j'y trouve toujours dans ces sortes d'appareils et cérémonies de nouvelles difficultés qui me fournissent de belles occasions de mérite, si je sais en profiter. Car il est vrai, ici comme partout ailleurs je l'ai expérimenté dans toutes parties de cette nouvelle méthode, qu'on ne saurait mettre les choses sur un bon pied sans être l'objet de chagrin de ceux qui y manquent.

J'avais en ce temps là achevé pour cette année les principales fonctions de la mission, qui consistaient à préparer les nègres aux sacrements de baptême et de la confession, de l'eucharistie et du mariage, qui avaient été reçus de tous ceux qui les avaient pu recevoir. Mais avant que de commencer la seconde partie de la mission, que je destinais pour remédier à chaque vice en particulier, j'employai encore un ou deux mois à un travail qui était de communier les infirmes, de baptiser les imbéciles, de rappeler ceux qui ne s'étaient pas présentés à faire leurs pâques ou qui en avaient été rejetés, et enfin de porter, les plus sages à la fréquentation des sacrements.

Pour les infirmes, comme le nombre en est petit par la grâce de Dieu, j'achevai de leur porter les sacrements en moins d'une semaine. J'en trouvai un qui a peu de semblables, même parmi les blancs, pour son jugement et pour sa vertu. C'est un autre Job, qui depuis plusieurs années se voit pourrir peu à peu, avec une patience admirable. Il ne sort de sa bouche d'autres paroles que des bénédictions de Dieu et de tous ceux qui l'approchent pour lui rendre quelque service. Je voulus lui demander si sa femme avait bien soin de lui ; pour répondre, il en fit un éloge comme s'il eût vou-

lu décrire la charité même. Aussi tous les nègres de cette maison, qui sont en grand nombre, ont un extrême respect pour lui. Il appelle les petits nègres devant sa cabane et il a grand soin de leur apprendre à prier Dieu. Il souhaite que je lui porte bien souvent le Saint-Sacrement, et jamais je ne le vais voir qu'il ne me demande cette grâce avec une dévotion bien tendre.

Parmi les imbéciles, je n'en trouvai que quatre qui n'étaient pas baptisés ; et ayant reconnu par beaucoup d'indices qu'ils avaient été tels toute leur vie, je les assemblai tous quatre, avec les parrains et marraines, et je les baptisai comme les enfants.

Mais le nombre de ceux qui n'avaient pas encore fait leurs pâques n'était pas si petit, les uns attendaient que je les appelasse, les autres ne s'en souciaient guère. Je m'occupai à cette recherche durant environ un mois, avec quelques utilités et avec bien de la consolation par les heureux changements que je remarquai chez quelques-uns, mais comme je ne faisais que glaner après la moisson que j'avais faite à Pâques, au lieu de gerbes, je n'emportais que quelques petites javelles que je voyais semblables à l'herbe qui naît sur les toits, qui ne remplira jamais la main du moissonneur, ni le sein du glaneur : sient fanum tu torum... de quo non implebat manum suam, qui metit nes sinum suum qui manipulos colligit. Achevez, disais-je, Seigneur, la conversion de nos pauvres esclaves ! Cette amertume fut encore adoucie par la recherche que je fis ensuite de ceux qui avaient persévéré depuis Pâques, et de tous ceux qui avaient quelque disposition pour la fréquentation des sacrements. Dans ces occasions, j'en avais entrevu quelques-uns que j'espérais pouvoir élever à la dévotion pour servir d'exemple aux autres. Je m'appliquai donc à m'en assurer davantage, car il y a grand danger de s'y tromper comme je reconnus alors que j'avais fait foi en une négresse qui, par son industrie et son hypocrisie, avait si bien gagné la maîtresse dont elle était la servante domestique, que cette demoiselle, quoique très spirituelle, m'en avait donné une grande idée, d'autant plus facilement que son témoignage était accompagné de celui d'un missionnaire grand connaisseur, dit-on, en matière de fourberies des esclaves, je ne laissais pas d'avoir toujours dans l'esprit je ne sais quoi qui combattait l'idée qu'on m'en donnait, et je ne pouvais pas bien digérer deux choses qui me choquaient dans cette créature : l'une, qu'elle était extrême-

ment propre et ajustée, ce qui fait ici un grand préjugé contre les négresses qui, avec tout leur travail, peuvent à grand-peine se pourvoir de quelque grosse toile ; l'autre, que quand je lui en donnais quelque avis salutaire, elle me répondait avec une arrogance insupportable. Enfin, le péché parut, on découvrit un mauvais commerce qu'elle entretenait. Cette découverte la mit en fuite avec son galant qui est mort misérablement sans que cette fin tragique ait le pouvoir de rappeler à son devoir cette abandonnée qui s'est enfin retirée depuis peu dans sa case.

Voici un autre exemple de la fine hypocrisie de ces gens-là. Un jeune nègre qui avait quelque esprit et qui était de bon naturel, appartenait à une saine famille dont quelques-uns étaient de bonnes gens et faciles à tromper. On l'avait mis dans un poste qui ne lui agréait pas ; pour s'en retirer il alléguait le besoin, disait-il, qu'il avait d'être auprès d'un certain homme pour apprendre à prier Dieu. Et on voulut bien l'en croire sur la parole, quelque incommodité que ce changement causât. Quelque temps après, on fut obligé de le mettre dans un poste semblable au premier ; pour s'en tirer encore, il apporta un motif propre pour l'esprit de ceux dont il dépendait, disant que dans ce lieu, il était sollicité par des négresses. On condescendit encore pour la seconde fois, quoique le lieu où il voulait être fut bien plus dangereux. En effet, après beausoup de semblables adresses il s'est enfin déclaré pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un scélérat.

Ces exemples me font tenir sur mes gardes pour discerner les apparences de la solidité, et après avoir employé quelques semaines, avec une application particulière, à faire ce discernement à l'égard de quelques-uns, j'ai eu tout sujet de bénir Dieu pour le nombre des bonnes âmes qui conservent une innocence merveilleuse, malgré la corruption qui paraissait universelle. Il me semble que j'avais un diamant dans un fumier, quand je considère les trésors que la grâce et la nature ont renfermée dans ces mêmes âmes ensevelies dans des corps hideux. J'ai choisi quelques-uns de ces bons nègres pour la fréquentation des sacrements. Ils sont peu, en comparaison de ceux qui font le contraire, parce que le danger qu'il y a d'y être trompé m'oblige encore à prendre de grandes précautions. De sorte que tous les mois à grand-peine, il y a cent communions, les uns ne communient

qu'une fois dans ce temps, les autres tous les dimanches, les autres toutes les fois qu'ils peuvent venir à la messe.

C'est là que ces pauvres gens prennent des forces pour résister à des attaques bien violentes et pour faire des actions qui me donnent une consolation bien sensible. Il y en a un qui, dans le travail, prêche ses compagnons avec un zèle et une autorité admirables, surtout quand quelqu'un veut prendre la liberté de dire quelque parole malplacée, mais il prêche bien plus efficacement par l'exemple de sa modestie dans l'Eglise, lorsque pour se confesser et communier, il attend des deux et des trois heures à genoux, immobile comme une statue, au milieu de l'Eglise, environné de sa famille, qu'il mène souvent avec lui à confesse.

Il y en a un autre qui sert de commandeur dans les travaux d'une grande sucrerie, dont il s'acquitte avec tant de probité et d'habileté que tout le monde tombe d'accord qu'il n'est point de blanc dans cet emploi, qui n'est pas d'ordinaire celui des nègres, qui s'en acquitte si bien.

Une jeune négresse, dont le naturel et la vertu sont admirables, me parlait un jour de la peine que lui donnaient certaines pensées dont elle recevait beaucoup de chagrin : mais comment faire toi, lui dis-je, pour chasser les pensées ? — Elle me répondit : moi faire grand fouet avec bonnes cordes ; moi m'en aller ou personne ne voir moi que le Bon Dieu et la bonne Vierge, là moi me dépouiller et moi frapper et moi frapper toujours, toujours et partout, jusqu'à ce que mauvaise pensée quitter moi. — Mais, répliqué-je, qui celui la apprendre à toi cela ? — Le Bon Dieu apprendre à moi cela, fit-elle. — J'en ai vu pleurer, une fort amèrement, il y a quatre jours et lui en demandais la cause. Elle m'a répondu que c'était la passion de Notre Seigneur dont elle se ressouvénait dans ce temps de carême.

J'en connais plusieurs qui se sentent tout à coup saisis de certaines maladies qui apparemment ne sont que des effets de sortilèges, auxquels aussi on a coutume de recourir pour en guérir, m'ont d'abord consulté pour savoir s'ils le pourraient faire en conscience. Mais après que je leur eus répondu que non, ils ont mieux aimé demeurer long temps accablés de ces maux, que de demander la guérison à des sorciers qui la donnaient aux autres.

J'admire l'attachement de quelques-uns pour faire leurs

dévotions les jours qu'il y a quelque indulgence. Pour cet effet, ils se déroberent de grand matin de la maison de leurs maîtres, pour y pouvoir être de retour de bonne heure, quand il en a besoin, mais parce que le manquement de confesseurs fait qu'ils ne sont pas toujours en état de retourner chez eux à temps, c'est une source de plaintes. Il a fallu, pour y remédier, que je leur donnasse quelque médaille bénie pour gagner les indulgences quelque autre jour, nonobstant quoi, ils veulent toujours profiter de tout. Il y a une négresse qui se distingue par l'ardeur admirable avec laquelle elle donne des avis aux autres, en particulier et en public. Mais l'exemple de sa probité est encore une chose plus rare, car elle est jointe à une gaîté très grande et très modeste.

Je laisse les autres choses que je pourrais dire sur cette matière, qui, pendant quelques semaines que j'ai employées à cultiver ces bonnes âmes, m'a donné une singulière consolation qui récompensait très abondamment mes soins. J'eusse bien voulu ne faire jamais autre chose ; mais je fus obligé de retrancher la plus grande partie du temps que je donnais à cette occupation pour me contenter de beaucoup moins le reste de l'année, c'est-à-dire que ce que je pouvais faire en passant comme dans le confessionnal et dans les autres occasions où je pouvais dire quelque mot de direction, tâchant ainsi d'entretenir ces bonnes personnes dans la fréquentation des sacrements pour m'appliquer à d'autres œuvres absolument nécessaires.

Enfin, vers la fin du mois de juillet, je me vis au bout de ce que j'avais entrepris pour la première partie de ma mission, c'est-à-dire de ce que j'avais projeté de faire pour disposer les nègres à la réception des sacrements ; je commençai à m'appliquer à remédier en partie aux défauts auxquels ils sont le plus sujets, ce qui savait être mon occupation le reste de l'année. Il est vrai que les sacrements sont les plus efficaces de tous les remèdes et que j'avais remarqué les grands biens qu'avait produits le baptême, la confession, les communions et les mariages, après les soins que j'avais pris pour en exclure les indignes, mais enfin, il restait encore à descendre dans le détail et à attaquer par ordre chacun des désordres dont il s'en fallait bien que tout le monde fût corrigé, parce que tous n'avaient pas encore reçu les sacrements dont je viens de parler, et qu'il n'y avait que trop d'apparence que dans un si grand nombre, il y en avait

qui les avaient reçus sans disposition ou sans fruit. J'avais remarqué dans mon catalogue, que les défauts les plus ordinaires de ces gens était l'omission de la prière et de la messe, les mauvais ménages, l'impudicité, les sortilèges, l'ivrognerie, la fuite de chez leurs maîtres, qu'on appelle ici le marronnage, et l'incapacité pour les principes de la foi. Je me résolus de faire autant de visites dans mon quartier qu'il y avait de ces désordres pour parler à tous et à chacun des coupables.

Pour y mieux réussir, avant que de commencer ce travail, j'allais visiter tous les commandeurs ; ce sont des blancs pour la plupart, assez souvent également misérables pour le corps et pour l'âme. Les habitants les prennent à gages pour commander les travaux de leurs esclaves envers qui ils usent quelquefois des cruautés barbares, dont la plus grande est l'attaque qu'ils livrent à la pudicité des pauvres négresses, abusant du pouvoir qu'ils ont pour les délivrer de la faim, du travail et du châtement qu'elles pourraient mériter d'ailleurs.

Pour arrêter le cours de ce désordre, on a fait, il y a longtemps une ordonnance qui condamne les pères des enfants qui proviennent de ces débauches à deux mille livres de sucre d'amende ; mais je ne l'ai pu faire garder qu'à la Martinique, et de ce produit on enrichit souvent les hôpitaux et les églises, en même temps que la crainte de ce châtement retient force gens dans le devoir.

Ces raisons me firent juger qu'il fallait commencer par gagner ces commandeurs pour faire quelque réforme. J'employai environ une quinzaine de jours à les aller voir, je leur fis des présents et cent amitiés pour m'insinuer dans leur esprit. Je leur fis entendre le grand bien qu'ils pouvaient procurer aux esclaves dont ils avaient le soin, et au contraire le grand compte qu'ils devaient rendre à Dieu de ceux qui se perdaient par leur faute. Je m'attachai principalement au plus méchant de tous ; mais Dieu permit que, malgré beaucoup de promesses qu'il me fit, ayant méprisé mes avis dans ce même temps, il fut chassé honteusement par son maître. Un autre qui ne valait pas mieux, n'ayant pas voulu se laisser gagner par la douceur, a été traité de de la même sorte par la maîtresse du logis où il demeurait, laquelle fut contrainte de le chasser par la menace qu'on lui fit de la priver des sacrements, si elle le retenait da-

vantage, au grand préjudice du salut des bandes de négresses de tout le voisinage. Les autres commandeurs n'ont pas été si obstinés : plusieurs me rendaient des visites, les jours de fêtes, le tout au grand avantage des pauvres esclaves qui étaient soumis à leur conduite.

Ayant ainsi disposés ces commandeurs, je fis une visite générale de toutes les maisons où il y avait des nègres, pour remédier à la mauvaise habitude qu'on avait contractée en plusieurs endroits de n'y faire plus la prière ni le matin ni le soir, contre l'ancienne coutume, ce qui était la cause de l'ignorance de force esclaves. Je trouvais que ce désordre était moins universel par la grâce de Dieu que beaucoup d'autres, car je ne le remarquai que dans trente sept maisons. Aussi eus-je moins de peine à y remédier. Pour cet effet, j'établis dans chacune quelqu'un pour faire la prière publiquement. C'est d'ordinaire le commandeur, et où il n'y en a pas, quelque autre soit blanc, soit noir. A la pointe du jour, avant que d'aller au travail, et le soir, quand ils en reviennent, ils s'assemblent devant la maison du maître : là, à genoux, ils font la prière qui consiste dans l'oraison dominicale, la salutations angélique, la croyance et les commandements de Dieu, ce qui est terminé par un petit abrégé des principaux points du catéchisme. En quelques endroits, on fait cette prière en chantant, et comme ils sont en grand nombre, leur voix avertit leurs voisins de leur devoir. Je marque dans mon catalogue celui qui fait la prière, et j'ai soin de le récompenser de son exactitude. Les bonnes gens l'appellent le curé, et ce nom est devenu comme héréditaire à quelques familles de nègres.

Mais ce ne sont pas seulement les nègres ou leurs commandeurs qui font alors cette prière et cette instruction. Je connais un habitant qui a une des premières charges de l'île ; il est cassé de vieillesse et de maladies, et néanmoins il se faisait amener tous les soirs dans sa chambre, les plus ignorants de ses esclaves que je lui avais marqués et sans s'en fier à aucun de ses domestiques, il leur faisait lui-même le catéchisme jusqu'à ce qu'il les eût rendus capables. Une demoiselle qui est une des premières de cette île, nonobstant l'embarras d'une très nombreuse famille, fait la prière le matin elle-même, à la tête de tous les nègres à la pointe du jour. J'en connais une autre fort jeune et fort délicate, qui, ayant une vieille négresse accablée de mal depuis longtemps, se glissait toutes les nuits dans sa cabane, et se

mettant près de ce cadavre animé, elle lui apprenait à prier Dieu et à se disposer à la mort.

Ce qui m'a le plus étonné et édifié en cette matière a été la charité et la patience admirables d'une illustre veuve, qui se distingue ici par sa vertu et par sa naissance, étant petite-fille d'un chancelier et garde des sceaux. Je l'ai vue travailler après des nègres des plus stupides et des plus brutaux de ce quartier, pour leur apprendre les premiers principes du catéchisme avec la même application qu'aurait la gouvernante d'un jeune prince, sans témoigner la moindre impatience et le moindre dédain.

Je pourrais apporter plusieurs autres exemples sur ce sujet. Je me contente de remarquer qu'il y en a qui ne font pas moins pour le corps que pour l'âme de ces pauvres esclaves, dans leurs maladies. Je connais une jeune personne qui semble posséder toutes les qualités d'un ange, et qui rend aux nègres malades toutes sortes de services, les plus bas et les plus rebutants, avec une gaîté et un esprit admirables. Il ne faut pas omettre ici la piété de ces pauvres gens à l'égard de leurs petits enfants, quand le soir ils se sont retirés dans leur cabane : ils ne se coucheraient pas qu'après leur avoir fait prier Dieu, nonobstant la prière qu'ils viennent de faire en public et l'extrême lassitude dont ils sont alors accablés. Pour les huguenots qui ont des nègres, sans nul domestique catholique, j'ai obtenu d'eux qu'ils les envoient chez quelqu'un de leurs voisins, où je leur assigne un catholique pour leur apprendre tous les jours la prière.

C'est ainsi qu'on remit efficacement cet exercice, qui avait été si fort négligé, en quelques maisons, particulièrement en une grande sucrerie, où une bande d'esclaves se mutinèrent et se rendirent fugitifs, lorsqu'après mon règlement, l'on voulut commencer de les obliger d'aller à la prière ; et une autre case où force grands nègres, qui sont nés dans ce pays, ne savaient aucune prière, parce qu'on n'y en faisait aucune, et quand on voulut commencer à les y obliger, ils répondirent qu'ils étaient trop vieux pour pouvoir rien apprendre. Et ce fut le prétexte avec lequel ils excusaient l'ignorance que je remarquai en eux, quand j'allai, quelque temps après, examiner leur capacité. Mais les uns et les autres se sont rangés depuis à leur devoir.

Après avoir ainsi réglé la prière de chaque jour, il fallut penser à la messe des jours de fêtes. Dans une visite générale que je fis pour cet effet, j'en trouvai plus de deux cents qui n'y allaient jamais, employant ce temps-là à dormir, à courir ou à dérober. Je les pris par où ils étaient les plus sensibles, les menaçant de les priver de la sépulture s'ils venaient à mourir sans donner des marques de leur repentir, parce que, leur dis-je, il ne fallait pas porter à l'Eglise, après leur mort, ceux qui avaient refusé d'y venir durant leur vie. Je remarquai encore qu'ils étaient sensibles à la considération de la juste compassion qu'ils ont des nègres qui appartiennent aux Anglais de sorte qu'aucun des nôtres ne voudrait changer de maître avec eux, quoique souvent ceux-là soient mieux nourris et mieux habillés, parce qu'enfin, disent-ils, il n'y a point ni de messe ni d'église pour eux, non plus que pour les chevaux. Si vous ne voulez donc pas venir à la messe, disais-je, votre condition n'est pas meilleure, et vous pourriez la changer avec eux.

Je trouvai que ces pauvres gens goûtaient fort cette raison, et pendant que je la leur représentais dans les champs, ils faisaient des signes des mains et de la tête qu'ils estimaient beaucoup l'avantage qu'ils possédaient en ce point sur les autres ; et dès que j'avais achevé de parler, ils s'en prenaient à ceux de leur bande qui étaient les coupables, les en convainquaient devant moi, et leur faisaient une répréhension assez aigre, mais qui n'avaient pas moins de douceur pour moi. Par ce moyen je vis par la grâce de Dieu un assez grand amendement.

Toutefois, je remarquai qu'il manquait encore bien des gens à la messe et au catéchisme qui la suit immédiatement, et que la cause en était le marché que les nègres tiennent en ce temps pour vendre leurs herbages et leurs fruits, notwithstanding une ordonnance de M. notre gouverneur qui le défendait. Mais elle ne se gardait point du tout parce qu'il était alors en France, et qu'on lui disputait cette juridiction. Je m'adressai donc au juge de la police et je lui représentai non seulement le motif de la religion, mais encore l'intérêt public, à cause que les hôteliers et les revendeurs profitaient du temps de cette messe, où la plupart du monde assiste, pour acheter ce qu'ils voulaient de ces esclaves et allaient quelquefois même au devant pour en frustrer le public. Ainsi j'obtins une seconde ordonnance qui défendait ce mar-

ché durant la messe et pendant le catéchisme sous peine de confiscation pour le vendeur et d'amende pour l'acheteur, le tout applicable à l'hôpital, ce qui ayant été bien exécuté, j'avais la consolation de voir mon église bien remplie de mes nègres, durant le catéchisme, quoiqu'elle soit très longue et très large, et les chapelles aussi fort grandes.

Je dis qu'elle en était remplie durant le catéchisme, car très peu d'eux y peuvent entrer pendant la messe, quoiqu'elle soit appelée la messe des nègres, parce que se disant au lever du soleil, presque tout le monde y vient fondre de plus de trois lieues, pour prévenir la chaleur. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'y trouver place pour une centaine de nègres qui sont des mieux dressés à chanter, ce qu'ils font à diverses reprises, les principes du catéchisme et les prières en français ; et le tout est terminé par le Domine, *salvum fac*, etc, et quelquefois on substitue à ces prières des cantiques conformes aux diverses solennités. Ces chantres sont nègres et négresses, ils sont fort bien dressés et chantent d'ordinaire les lettres de dévotion sur les airs les plus nouveaux et les plus délicats, non sans exciter de grands sentiments d'admiration et de piété, principalement dans l'esprit des Français nouvellement venus. Il y a une vingtaine de petits nègres et négresse qui ne sont pas moins savants, et c'est un singulier plaisir de les entendre chanter.

A la fin de cette messe, on est bien édifié de voir communier toutes les fêtes sans exception, un bon nombre de ces pauvres esclaves, et ensuite l'église ayant été libre des blancs qui la remplissaient, les autres nègres qui avaient été obligés de rester à la porte et aux fenêtres, qui ne sont élevées que de trois pieds de terre, leur succèdent alors je monte en chaire et je leur fais le catéchisme.

Ayant ainsi tâché de remédier à l'indévoction touchant la prière, la messe et le catéchisme, j'entrepris d'en faire autant à l'égard de l'impudicité, qui est le désordre le plus universel. Il m'étonna d'abord quand je le considérai, et ce fut là particulièrement que j'eus besoin pour ne pas me rebuter, de l'assistance et de la confiance que j'avais mise en Dieu pour y réussir ; comme aussi de la disposition où j'étais de me contenter d'y avoir fait mon possible, en remettant le succès à la Providence. Je divisai ce travail en deux parties : premièrement pour les mariés, après, pour les autres,

car le péché des premiers étant des plus grands, il fut aussi le premier sujet de ma mission.

Les adultères si fréquents n'étaient que l'effet des mauvais ménages : j'en comptai deux cents et j'entrepris de les raccommo-der, mais il y paraissait tant d'obstacles, que je vis bien que le démon était de la partie par ses maléfices. Une fois j'instruisais une troupe de nègres à la campagne, lorsqu'une femme pour me répondre de plus près, s'étant approché par hasard de son mari, avec qui elle était en divorce, celui-ci en fit un cri si horrible et si soudain qu'il était capable de faire dresser les cheveux, la vue d'un démon n'en ferait pas davantage. Une autre fois, exhortant une femme à retourner avec son mari, par la pensée de la mort qui la pouvait surprendre dans son concubinage, elle me répondit d'un ton d'enragée qu'elle voulait demeurer comme elle était jusqu'à la mort.

La jalousie est encore assez souvent la cause de ces brouilleries, mais à dire le vrai, rarement est-elle injuste, et plus rarement encore est-elle assez grande, car les mariés ne se mettent guère en peine des débauches des uns et des autres. Je sais qu'une négresse ayant été surprise dans la cabane d'un nègre marié, sa femme prit le soin de la cacher avec grande diligence, pour la garantir du châ-timent qui lui était immanquable.

Les autres causes du divorce sont la paresse du mari pour nourrir, loger, habiller sa famille et le mauvais traitement qu'il fait à sa femme, tantôt en la battant rigoureusement, tantôt en lui enlevant son repas. Pour réunir donc tous ces nègres, il faut menacer, il faut flatter, parlementer et porter des paroles de part et d'autre, et ainsi faire la paix après beaucoup de rebuts, d'allées et de venues.

Je n'eus pourtant pas cette peine, une fois que je fus appelé pour confesser une négresse, qui était en péril de mort par un effet de mauvais manège ; elle venait de faire une fausse couche, d'un coup de pied de son mari. Il l'avait donné justement de la manière la plus propre à exécuter ce malheureux dessin ; aussi l'en avait-il menacé auparavant. Mais je fus bien étonné des sentiments de cette pauvre créature : elle n'attendit pas que je l'exhortasse à pardonner à son mari, elle me pressa avec une ardeur et une douceur incroyables à m'employer pour le faire délivrer de la chaîne où il était, et du fouet auquel il était condamné. Il fallut que

je lui promisse malgré moi : je le fis et elle guérit ; c'est maintenant un des meilleurs ménages, cette femme ayant apprivoisé la brutalité de son mari par son innocence, par sa douceur et par sa patience.

Mais les débauches de ceux qui ne sont pas mariés sont bien plus fréquentes et plus incurables ; aussi toutes choses semblent y contribuer, le tempérament de ces gens, l'éducation qu'ils apportent de leur pays ou qu'ils reçoivent ici de leurs parents, les mauvais exemples, leurs veilles dans les sucreries et dans les champs, leur nudité, leur indigence, les difficultés et quelquefois l'impossibilité de les marier, les poursuites des blancs, la tolérance des maîtres dont ques-uns même sont allés à cet excès que n'ayant que des négresses, ils ont payé des nègres étrangers comme des étalons, pour en avoir les enfants, qui sont toujours au maître de la mère. On accusait un habitant d'ici de ce détestable ménage ; aussi il n'achetait jamais des hommes, mais seulement des femmes. Après avoir ainsi augmenté le nombre de ses esclaves, il les embarqua avec toute sa famille pour aller cultiver une place dans une île voisine ; mais une tempête l'emporta si loin hors de sa route qu'on apprit, un an après, qu'il avait misérablement péri avec tout son monde, partie sur mer, partie sur terre.

Plus ces débauches sont ordinaires et moins les filles en ont de honte. On en voit assez souvent quelques-unes chargées de cinq ou six enfants dont elles ne rougissent pas, et ce n'est pas une chose rebutante pour un garçon qui les recherche en mariage. Le pis est qu'il y en a qui ont fait plusieurs fois perdre leur fruit, et que si on leur reproche avec des paroles un peu fortes, elles en paraissent aussi peu émues que si l'on parlait à une statue. Il y a quelque temps que je faisais une répréhension de la sorte à une prostituée en présence d'autres qui savaient sa mauvaise vie ; elle mangeait alors une canne de sucre et continua sans perdre un morceau tout le temps que je lui parlai.

Le remède que je tâchai d'apporter à ce désordre m'occupa durant un mois et l'eusse fait durant plus d'un an si je n'eusse eu d'autres choses à faire, qu'il ne fallait pas abandonner selon le projet que j'en avais fait au commencement de ma mission. Je m'en allai donc de maison en maison parler à ceux qui étaient coupables selon mon mémoire, où je trouvais encore marqué le nom du complice de chacun.

J'assemblai ceux qui travaillaient dans un même champ, je leur parlai avec le plus de force qu'il m'était possible ; je m'adressai en particulier à ceux qui étaient notés pour ce vice..., car cela est public parmi eux, et je finissais en leur disant que j'allais leur montrer un nègre qui était dans l'enfer pour avoir vécu comme eux : c'était un petit et excellent tableau d'une âme damnée. Je n'ai vu en ma vie rien de plus affreux en ce genre. Je connais plusieurs personnes d'esprit parmi nos blancs, qui y ayant jeté un coup d'œil par hasard, reculaient et détournaient la tête tout épouvantés, comme s'ils eussent vu un démon réel et tout en feu. Quand je commençai à me servir de cette industrie devant les nègres, quoique j'en trouvasse quelques étourdis qui en riaient, néanmoins dans tous les autres, je découvrais une grande consternation, quand je leur avais expliqué ce que c'était, et la cause et la durée de ce tourment, cela était suivi de grandes protestations et en public et en particulier, et ces protestations d'un grand nombre de bons effets dont Dieu a voulu se servir pour tempérer la douleur que me causait l'obstination de plusieurs autres ; et certes ces convertis et ces converties font voir tous les jours que la grâce abonde.

Il y en a une qui depuis peu a fait une glorieuse résistance à un français, qui durant cinq nuits était entré chez elle par la muraille d'un jardin. La dernière fois, qui était la semaine passée, le monde étant accouru au bruit, on vit ce méchant homme battre en retraite, l'épée nue à la main pour regagner la muraille en même temps que cette généreuse créature le pressait armée de pierres qu'elle faisait voler à sa tête. Je fus averti de tout le matin ; la plainte fut faite devant le juge, les témoins ouïs, le criminel cité, et l'on espère qu'il servira bientôt d'exemple pour ses semblables.

Je sais d'autres résistances plus longues et plus difficiles quoique moins éclatantes. Il y a eu quelquefois de funestes rechutes, mais j'ai vu bientôt après couler des larmes dont l'amertume extrême a beaucoup tempéré celles que ces malheurs m'avaient causés. Enfin je ne dois pas omettre ici que plusieurs marchands huguenots servent au démon dans notre île pour perdre ces nègres. Nous y en avons eu deux, à demi pourris par les maladies honteuses qu'ils avaient gagnées : l'un s'est allé mettre dans les remèdes en France, l'autre se fit porter dernièrement pour le même effet dans le quartier des anglais de notre île, où il a souffert reniant Dieu jusqu'à la mort. Voilà l'Eglise réformée !

Cependant l'année s'avavançait, et je voulus achever ma tâche. C'est pourquoi, après avoir parcouru toutes les maisons où il y avait de ces désordres, je voulus savoir un peu à fond ce que c'était que ces sorciers à qui les nègres attribuent tous les jours tant de maux si surprenants, ce qui me faisait croire une partie de ce qu'on m'en disait, c'est qu'il est vrai que plus une nation est grossière, plus le démon a coutume de s'en jouer par ses sortilèges. Toutes les relations des pays étrangers en font foi, mais particulièrement celles du pays des nègres. On m'a dit souvent, et plusieurs personnes dignes de foi disent l'avoir vu, que ces nègres sorciers devinent des choses qu'ils ne peuvent savoir d'eux-mêmes, qu'ils tirent de toutes les parties du corps d'un malade des pierres, des coquillages, etc. ; qu'ils font parler unealebasse d'où ils font sortir une réponse formée comme la voix d'un homme ; qu'ils donnent aux autres des ceintures enchantées pour ne pas sentir les coups quand on les châtie. Ils appellent encore sorciers de véritables empoisonneurs qui donnent des maladies mortelles par de certaines herbes dont ils connaissent la vertu. C'est ainsi que quelquefois on voit dessécher un malade jusqu'à la mort ; d'autres enflent comme des hydropiques et d'autres sentent de petites tumeurs qui passent successivement d'un membre à l'autre, avec de grandes douleurs.

Ils se donnent ces maux si imperceptiblement qu'on n'y peut rien connaître que par les effets, mais dès que quelqu'un a cette réputation, les autres se jettent de furie sur lui au moindre des maux qu'ils ressentent. Dernièrement je fus appelé pour en aller confesser un qui venait de recevoir un coup de couteau de la main d'une négresse qui l'accusait d'avoir jeté dans sa marmite quelque chose qu'elle y avait trouvé. J'ai porté plusieurs fois les sacrements à une jeune négresse de quatorze ans, qui a été consumée par une de ces langueurs que je viens de dire. Il me semblait qu'il y avait quelque chose de plus qu'humain dans sa patience, dans sa douceur et dans son jugement ; elle m'a toujours assuré que son mal lui était venu après en avoir été menacée par un nègre qui avait fait de vains efforts pour la débaucher.

Ceci est encore plus étonnant : un missionnaire, qui avait plus d'expérience que moi, m'avait averti de ne pas témoigner devant les nègres l'estime que je faisais de la vertu des uns plutôt que des autres, de peur d'exciter une

envie qui serait suivie de quelque sortilège. Je m'oubliai de cet avis, et l'expérience ne me fit que trop connaître naïtre combien il était salutaire ; car une fois je voulus citer à quelques-uns l'exemple de deux esclaves, qui étaient fort sages ; et peu de temps après, ces deux mêmes furent malades de la manière que j'ai dite, dont la fréquentation des sacrements les délivra, n'ayant jamais voulu avoir recours aux sorciers, comme on les en sollicitait tous les jours. Une autre fois, il m'échappa de proposer pour exemple une négresse dont la vie est assurément très exemplaire : elle le sait et, me rencontrant un jour, elle me prit dans un grand sérieux et un peu fâchée de ne lui faire plus ce tort qui est pour m'attirer l'envie des autres, disait-elle, ajoutant qu'assurément elle n'était pas meilleure.

Toutes ces choses m'obligèrent à faire une recherche exacte des sorciers prétendus ou véritables. J'en trouvai vingt six, que j'allai examiner en particulier chez eux. Plusieurs me dirent ingénûment ce qu'ils faisaient et me montrèrent leurs drogues ; d'autres nièrent tout, et enfin après beaucoup de discussions qui sont assez difficiles en cette matière, je reconnus que quelques-uns ne faisaient qu'appliquer de certaines herbes et remèdes naturels, sans aucune apparence de sortilège, et qu'on ne les appelait sorciers que parce que les nègres appellent ainsi tous ceux qui se mêlent de donner des remèdes, quels qu'ils soient. Aussi il y en eut un qui pour se justifier, en me répondant fit le geste d'un chirurgien qui fait une saignée et me dit : Français, lui, guérir comme cela, et nègre, lui, guérir d'une autre sorte. J'en ai trouvé d'autres qui ont plusieurs fois mérité la mort par de véritables empoisonnements. Ce sont ceux que je menace fortement et que je prive des sacrements jusqu'à ce qu'on voit des marques de leur repentir. Il serait bien nécessaire, pour l'exemple qu'on en punit quelqu'un du dernier supplice ; mais les missionnaires, à l'imitation de leur Maître, doivent désirer la conversion et non la mort du pêcheur, outre que ces sortes de crimes sont entièrement difficiles à prouver juridiquement, et que d'ailleurs la justice prend rarement connaissance de ceux des nègres parce que leurs maîtres ont soin d'étouffer ces affaires, pour ne pas perdre leurs esclaves.

J'en vis encore d'autres qui se mêlent de guérir avec de véritables sortilèges. Ils les appellent des marabouts. Il y en a ici, un qui en porte le nom, et qui en fait l'office.

Après beaucoup de protestations qu'il m'avait faites de le quitter, je lui avais promis de le recevoir aux sacrements, si dans un certain temps il me donnait sujet de le faire, mais pour lors même j'appris qu'un habitant l'ayant voulu employer, il lui vit faire des grimaces et marmoter de certaines paroles sur des remèdes qu'il lui préparait, à cause de quoi il l'avait chassé.

Pour les devins, on a recours à eux quand on a été volé ou ensorcelé, pour en savoir l'auteur. Si celui qui les consulte est marié, le devin agissant en suppôt du démon, lui dit souvent que c'est sa femme qui a fait le mal, ce qui met aussitôt les deux mariés aux couteaux l'un contre l'autre. Il y a quelque temps qu'un nègre qui avait acheté une ceinture d'un sorcier, pour ne pas sentir les coups, fut fouetté très libéralement et à dessein de mettre à l'épreuve la force de ce charme, en présence des autres qu'on voulait désabuser. Chaque coup qu'on lui donnait, on lui demandait s'il le sentait, et comme ce misérable se tourmentait d'une étrange manière, il n'existait que la risée des autres, qui se riaient de sa simplicité et de son charme. On les a tellement châtiés pour ces ceintures, que dernièrement il y en eut quelqu'un qui, sachant que j'avais fait fouiller dans sa cabane, pour y en chercher et que je les avais ensuite fait brûler devant la même cabane, n'osa pas revenir et fut fugitif durant longtemps.

Pour tous ceux dont les remèdes m'ont été seulement suspects, après un long examen, je leur ai défendu d'en donner davantage ; j'ai chassé de leurs cases les malades qui s'y étaient retirés pour se faire traiter par ces sortes de gens et les ai renvoyés aux chirurgiens français, dont il y a bon nombre en ce pays, comme partout ailleurs.

Après avoir ainsi travaillé pour réduire ces sorciers, je me vis enfin au dernier mois de l'année, et par conséquent dans la nécessité de recommencer bientôt, la suivante, les mêmes soins, et de repasser ainsi sur mes pas, en disposant les gens aux mêmes sacrements et en m'attachant avec les mêmes ordres à diminuer les vices, à examiner les causes de leur rechute et de leur obstination, me voyant ainsi pressé du temps, je fus obligé d'omettre le travail que j'avais projeté dès le commencement, pour l'amendement des fugitifs, des ivrognes et des voleurs, outre que les derniers ne me paraissent pas capables de remède cette année, par la

faute de plusieurs de leurs maîtres qui, jointe avec la ruine des vivres causée par deux ouragans consécutifs, ont réduit ces pauvres gens à la nécessité de dérober tout ce qu'ils peuvent attraper pour vivre.

En attendant dans une autre occasion de prendre mieux mes mesures une autre année, j'employai le mois de décembre à examiner et récompenser le progrès que chacun avait fait pour le catéchisme et pour les prières, et en suite à réformer mes mémoires selon les changements qui avaient été faits dans leur nombre, dans leurs mœurs, etc.

Cette mission que je fis alors pour reconnaître la capacité de tout mon troupeau, me fut une des plus agréables. Pour cet effet, il me fallut bien garnir mon sac de beaux présents de dévotion, et avec cette charge je m'en allai dans les champs, où les esclaves travaillent attroupés quelquefois jusqu'au nombre de cent. Là, je me retranchais au pied d'un buisson, dont les branches me servaient de parasol, pour étaler ma marchandise ; elles étaient toutes garnies d'images, de médailles, de chapelets de toute sorte, et comme cela était enfilé de ruban de couleurs les plus vives, il donnait merveillement la vue de ces pauvres gens. Je crois, Monsieur, qu'en lisant ceci vous vous représentez la boutique de ces merciers qui, les bonnes fêtes de villages, étalent leurs marchandises à la porte des église.

Au reste, jamais les nègres ne quittent leur houe et leur serpe pour se ranger autour de moi avec plus de promptitude que dans cette occasion. Après qu'ils y avaient formé un demi-cercle, nous commencions, selon la coutume, par le signe de la croix ; ensuite, tenant mon catalogue à la main, j'interrogeai chacun par ordre et selon le degré de capacité que j'avais marqué l'année précédente. Si je trouvais qu'il eût profité, je le marquais d'abord, et à proportion de la science je lui donnais un prix que les autres accompagnaient de leurs yeux, avec de petits témoignages d'une jalousie qui m'agréaient beaucoup.

Pour ceux qui n'avaient rien avancé, ils n'emportaient que de la honte, que les autres leur faisaient à l'envie, chacun jetant la faute de son ignorance sur lui seul, et c'est la particulièrement qu'ils faisaient valoir, d'une manière qui ne me déplaisait pas trop, le grand talent qu'ils ont pour être moqueurs. Ce qu'il y avait de plus consolant, c'était l'empressement des parents pour faire répondre leurs petits

enfants, à l'âge de cinq ou six ans. Les maîtres même s'en faisaient un honneur, comme pour les enfants de la maison. Enfin je reconnus que, pourvu qu'on se prenne à cette instruction avec quelque assiduité et quelque méthode, on justifiera ce qu'on a dit souvent que les esclaves des îles, excepté ceux qui y sont venus de nouveau ou dans un âge un peu avancé, sont mieux instruits que ne sont les gens de la campagne, en France. Ceci est encore plus vrai à l'égard des nègres créoles, c'est-à-dire nés dans notre Amérique, dont le nombre est plus grand dans Saint-Christophe que dans les autres îles, mais leur esprit qui leur fait si facilement apprendre le bien qu'ils ne font pas, leur fait apprendre, avec la même facilité le mal qu'ils ne font que trop ; et c'est à cette cause qu'on attribue leurs désordres, qui sont aussi ici plus communs que dans les autres îles.

Enfin, j'achevai l'année par la réformation de mon catalogue, qui m'était nécessaire comme l'âme de mon emploi. Pour cet effet, je me transportai partout pour marquer tous les nouveaux venus et tous les autres changements qui avaient été faits en grand nombre. Ce sont les mémoires pour faire une nouvelle liste qui continue l'état présent du spirituel de ma mission, et en même temps de ce qu'il y a à faire pour l'année présente, où suivant les traces de l'année précédente. J'ai fait plusieurs mariages jusqu'au carême, que j'emploie à préparer les catéchumènes au baptême de Pâques, sauf le temps que j'ai employé à cette lettre qui ne sera pas inutile puisqu'elle nous procurera le secours de vos prières.

Ayant donc ainsi réformé mon catalogue, j'y trouvai 2.522 esclaves, 128 mariés de nouveau, 88 remis après un ancien divorce ou mauvais ménage, 123 adultes baptisés de nouveau avec 103 enfants, dont 42 prient au paradis pour les autres ; car depuis dix ou douze ans, il meurt ici la moitié des enfants ; d'adultes, il en est mort 80. Il y en a 562 qui ont fait leurs pâques l'année 1681 ; 585 qui ont avancé pour la capacité, parmi lesquels j'en vis 343 qui ont quelque avancement dans l'instruction. Il y en a 511 qui savent bien les principes de la foi, et 626 qui outre cela savent bien les prières, rétablies dans toutes les maisons, excepté dans une seule. Le nombre des baptisés et des morts est un peu plus grand qu'il n'est ici marqué, parce qu'il se fait quelques baptêmes et quelques enterrements dans quelque autre église qui est dans mon quartier.

Voilà, Monsieur, l'emploi de cette première année ; nous la terminâmes par les actions de grâces que nous rendîmes solennellement à Celui qui est tellement l'auteur de tout bien qu'il ne partage jamais avec une autre créature la gloire de la conversion d'un pêcheur dont il est toujours l'unique principe. Le jour des rois vint alors à propos pour cette cérémonie. Comme c'est celui de la vocation et de la conversion des gentils, on l'a choisi pour la fête des nègres, vu même que l'on représente ordinairement, dans les tableaux de ce mystère, un des trois rois de la couleur de nos nègres. Le matin de ce jour les nègres de notre maison partirent de chez nous pour se rendre processionnellement à l'église paroissiale ou le gros des nègres de toute l'île les attendait. Aussitôt qu'ils y furent arrivés et placés le mieux qu'ils purent parmi la foule des français qui remplissaient déjà l'église, la grand'messe commença ; on fut surpris de voir qu'elle ne fût servie et répondue que par les seuls nègres, qui avaient occupé tout le chœur et le lutrin ; c'était ce qu'on n'avait point encore vu. Aussi y avaient-ils été obligés par le refus que les chantres ordinaires leur avaient fait depuis un an de chanter en pareille occasion. Mais comme, nonobstant ce refus, ces mêmes chantres furent obligés d'implorer le secours de plusieurs nègres qui ont la voix excellente pour soutenir le chant à toutes les fêtes, en ne pouvant pas se passer d'eux, ils les mirent en état de se passer eux-mêmes de ces chantres, et par ce moyen ces pauvres nègres ayant appris ce qu'il fallait chanter à la grand'messe, ils le firent, comme je viens de le dire, avec plus d'applaudissement pour la nouveauté que si l'on eut ouï la plus belle musique du Monde.

Après l'évangile, le sermon se fit sur la conversion des infidèles, et parce que le célèbre chevalier de Saint-Laurent, notre gouverneur avait voulu honorer la cérémonie de sa présence, le prédicateur fit son compliment sur le service utile que le grand homme avait su tirer des nègres lorsqu'il sauva notre île des Anglais, par deux victoires prodigieuses, ayant à la première, armé nos esclaves de flambeaux avec grand succès pour brûler le pays ennemi, et dans l'une et dans l'autre, les ayant délivrés du péril imminent de l'apostasie, à quoi ils étaient exposés, s'ils fussent tombés entre les mains des Anglais.

La grand'messe et les communions des nègres étant achevées, la procession se fit dans le bourg ; six grandes

belles bannières marchaient à la tête, portées par autant de nègres des plus robustes. La première représentait d'un côté Jésus en croix, le symbole du christianisme, et de l'autre l'adoration des Rois. Les autres cinq faisaient voir les divers états de la vie de Saint-François de Borgia, qui peut être appelé l'apôtre des nègres avec la même raison qu'un saint Père appelle Saint-Grégoire le Grand apôtre des Anglais, parce qu'il envoya dans l'Angleterre de célèbres missionnaires, car ce saint en envoya pareillement dans le pays des nègres, en qualités de commissaires des Indes dont il avait la fonction durant le généralat de tous ses prédécesseurs et en qualité de général de la Compagnie, lorsque pour ce dessein, il joignit à son frère envoyé vice-roi en Afrique des missionnaires pour la conversion de ces peuples. Nous avons gardé les étendards de ce saint depuis sa canonisation.

Ces bannières étaient suivies d'une belle et grande croix d'argent. Le porte-croix était encore nègre, aussi bien que les deux assistants qu'il avait à ses côtés, et que l'on pourrait comparer à deux petits anges à la couleur près. Sur leurs pas marchaient modestement environ mille négresses, et ensuite autant de nègres quatre à quatre et le chapelet à la main, chantant seuls leur catéchisme, en vers, les prières ordinaires, les litanies de Notre-Dame, des noëls et plusieurs autres cantiques. Enfin deux missionnaires en surplis fermaient la marche. Ceux qui n'avaient vu cette grande troupe que dans l'église où il en pouvait entrer bien peu, en avaient conçu une idée bien moindre que celle qu'ils avaient eue, les voyant ainsi assemblés et en marche dans une grande et longue rue du bourg où elle produisait un effet admirable par son nombre, par sa couleur et par sa couleur et par la propreté où tous ces nègres étaient ce jour-là. On ne pouvait pas voir cette procession sans des sentiments bien tendres, on la comparait à celle des esclaves que les Pères de la Trinité rachètent de la servitude des infidèles, et qu'ils conduisent avec cérémonie dans les villes de l'Europe. On y trouvait cette différence que ceux-là par leur liberté triomphent des chaînes des Mahométans, et ceux-ci à la faveur de l'esclavage qui les soumit aux chrétiens, triomphent de celes du démon, et commencent à jouir de la liberté des enfants de Dieu.

J'achèverais enfin ici cette lettre, si le motif qui me l'a fait faire si longue ne m'obligeait, pour ne rien laisser à

dire, à vous parler de la mort des nègres qui n'a pu trouver d'autre place dans le papier. Je puis dire que jamais aucune nation ne l'a moins appréhendée, puisqu'ils se la procurent eux-mêmes pour des bagatelles, et que quand elle vient d'ailleurs, ils la voient venir avec une tranquillité merveilleuse.

Les nouveaux venus sont plus sujets à se faire mourir eux-mêmes, par la persuasion qu'ils ont qu'en mourant, ils retournent dans leur pays. On me vint dire une fois que dans un quartier voisin du mien, un homme et une femme nouvellement arrivés s'étaient pendus à un arbre, et mon quartier ne fut pas exempt de ces malheurs. La même chose y arriva un jour à une négresse, et une autre fois à un nègre aussi nouveaux venus. Celui-ci avait à grand'peine expiré dans cette horrible genre de mort, lorsque je passais par hasard auprès d'un arbre où il en venait de se pendre, le lieu était sur le bord de la haute falaise d'une rivière ; mais par le moyen des broussailles, il était si bien à couvert du chemin où je passais qu'il était impossible d'en rien voir, particulièrement quand on n'en a pas la moindre pensée. Mais je n'eus pas avancé vingt pas, que j'entendis un grand bruit derrière moi, c'étaient des gens qui, par hasard, ayant rencontré cet effroyable spectacle, en témoignaient leur étonnement et plaignaient la perte qu'avait faite le maître de ce nègre. Mais je plaignis bien plus la perte de son âme. Je retournai vite sur mes pas, et je ne trouvai en lui aucun signe de vie. Ce fut une chose étrange que la charogne étant ensuite tombée dans la rivière qui n'est pas profonde, on ne l'y put jamais trouver, quelque diligence qu'on en fit, afin d'empêcher l'infection de l'eau dont tout le monde boit en ce lieu-là.

Ce funeste accident m'obligea de prendre un étrange thème pour l'exhortation que je fis aux nègres, le dimanche après et de leur prouver qu'il ne fallait pas se pendre : je leur expliquai comment celui qui venait de le faire était allé dans son pays en un sens, mais non pas comme il l'entendait. Et je leur dis que le pays de ceux qui se pendent est l'enfer. Sur quoi je leur racontai la mort de Judas, duquel les apôtres disaient en ce temps-là, qu'il était allé en son pays : *ut abiret in locum suum*, mais que ce misérable nègre n'était pas allé dans son pays, comme il l'avait prétendu, puisqu'aucun ne retournait en Afrique par ce moyen là. Pour prouver cela, je ne fis qu'interroger publiquement les plus sages qui étaient partis de leur pays en un âge assez mûr,

et leur demander à chacun s'ils se souvenaient d'y avoir jamais vu retourner, même de leurs compatriotes, qui étaient morts en Amérique. Tous me répondirent que non, alors je fis valoir cette raison convaincante pour détourner les autres de s'en retourner par le même chemin.

Les créoles et les anciens venus ne se donnent pas la mort pour ce sujet, mais ils le font pour d'autres. J'en connais un, qu'on dit être un excellent cuisinier et qui passerait pour tel en Europe ; son maître lui dit un jour qu'il l'avait vendu à un hôtelier ; lui, indigné que cela eût été fait sans sa participation, prend tout à coup de grands ciseaux, qu'il trouva par hasard, et, de furie, s'en donne un coup dans le ventre, on y accourt, on m'y appelle, la blessure n'est pas trouvée mortelle, le blessé revient de sa fureur ; je lui représente l'énormité de sa faute, et pour donner exemple aux autres, remarquant qu'il portait au col un petit crucifix, que je lui avais donné autrefois, je le lui ôtais avec cérémonie, comme on ôte le collier de l'ordre à un criminel de l'Etat. Il en fit paraître beaucoup de douleur et de confusion, et peu de jours après, se retira chez son nouveau maître. La semaine passée, un autre qui n'est pas de mon quartier, se donna un coup de couteau dans le ventre pour prévenir le châtement dont son maître l'avait menacé.

Le mal est que quand ces malheureux sont morts sous les coups de leurs maîtres, ceux-ci pour se justifier disent qu'ils se sont étouffés de rage, et trouvent quelquefois des chirurgiens qui accommodent leur rapport à la volonté de ces barbares, comme il est arrivé ici depuis trois mois à une jeune négresse de douze ans, que j'avais baptisée l'année passée. Ce rapport injuste a arrêté toutes mes poursuites. Mais un peu de temps auparavant, le meurtre d'un autre nègre ne put passer impuni. Une française à qui il appartenait, étant veuve, l'avait étranglé en plein jour sur un grand chemin et l'avait enterré. J'en fus d'abord averti, je fis ma dénonciation selon les formes. Le procureur du roi et le greffier se transportèrent sur le lieu, ils firent leur procès-verbal. Enfin cette femme fut punie d'une peine non pas corporelle, car cela arrive rarement ici dans ces occasions, mais d'une peine pécuniaire qui lui a donné un chagrin aussi grand qu'il était juste. Il arriverait bien d'autres malheurs plus fréquents à ces pauvres esclaves, si les missionnaires ne prenaient leur parti.

Le mépris qu'ils ont de la mort paraît encore par l'indifférence avec laquelle ils l'attendent, soit qu'elle soit naturelle, soit qu'elle soit violente et ordonnée par la justice. J'en ai assisté quelqu'un au dernier supplice, mais je ne me pouvais jamais assez étonner de leur fermeté. Peu m'importe, me disait un fois l'un d'eux, par quel chemin j'aille en paradis, pourvu que l'âme y soit et le corps en terre sainte, car ils ont fort à cœur cette sépulture, il fallait toujours que je la leur promette pour les consoler.

J'ai eu longtemps en prison deux nègres qui y étaient détenus pour des cas pendables. Je les avais résolus à la mort, sans beaucoup de peine, pendant que sans leur en rien dire, je me faisais leur procureur. Enfin, Dieu nous fit la grâce à eux et à moi de gagner cette affaire et de leur sauver la vie. Aussitôt et durant la tenue du conseil souverain qui venait de les absoudre de la sentence de mort du juge subalterne, je leur portai cette bonne nouvelle le même jour qu'ils s'attendaient à être pendus et je fus bien surpris de leur indifférence avec laquelle ils la reçurent. Aussi il y en avait un qui, quelques jours auparavant ayant été présenté à la question, avait dit qu'il aimait mieux mourir et avouait tout ce qu'on voulait. Mais nonobstant cet étrange pas, on trouva le moyen d'accommoder tout et de lui sauver la vie.

Un autre fit paraître une constance plus grande. Il avait été rompu tout vif et survécut quatre jours sur la roue, il ne dit jamais, pendant tout ce temps-là une seule parole d'impatience. Son confesseur en était charmé, et le procureur du roi, qui selon sa charge, avait été sa partie, ne faisait pas difficulté de s'approcher de lui de temps en temps, pour lui suggérer quelque bonne pensée que le patient recevait avec action de grâce.

Pour la mort naturelle, on ne peut pas l'attendre avec plus de tranquillité. Ils n'en ont de l'inquiétude que jusqu'à ce qu'on a appelé le père des nègres pour les préparer à la mort ; car avant cela, dès qu'ils sentent le moindre mal, ils ne laissent personne en repos dans la case. Après que je lui ai administré les sacrements, ils sont en paix, et s'ils meurent, c'est avec une grande confiance en Dieu, et avec des marques de prédestination.

Mais leurs proches ne sont pas moins sensibles à la mort des défunts, j'en avais souvent des marques qui m'atendris-

sent. Il y a quelques mois que j'enterrai une négresse de huit à neuf ans : sa bonne mère était debout sur le bord de la fosse, et quand on commença à jeter dessus la terre, elle se prit à chanter d'un air lugubre accompagné de sanglots et de larmes, ce qu'elle chantait était un adieu qu'elle faisait à sa fille, répétant les paroles qu'elle lui avait dite en mourant, et racontant les bons services qu'elle leur rendait. Je voulus consoler cette pauvre mère, disant que Dieu lui avait laissé d'autres enfants pour la servir ; elle me répondit sans détacher les yeux de dessus la fosse et toujours en pleurant et avec le même air. Rien que Charlot, rien que Charlot ! C'est le nom du garçon qui lui reste, après quoi, elle recommença sa chanson comme dessus. Depuis j'ai reconnu que cette coutume de pleurer ainsi les morts est particulière aux nègres d'Ardes ou Arada qui est une partie de la Guinée en Afrique.

Voilà, Monsieur, ce que j'avais à vous dire pour satisfaire au désir que vous m'aviez témoigné d'être informé de ma mission des nègres. Je vous prie d'excuser la longueur de cette lettre, et encore plus les incongrutés que vous y aurez rencontrés. Je suis aucunement excusable, l'ayant écrite à bâton rampu et à diverses reprises, ménageant le mieux qu'il m'était possible quelques moments que mes occupations indispensables près des blancs et des noirs me permettaient de prendre.

Au reste, je vous puis assurer qu'il n'y a pas un de nos missionnaires qui ne travaille avec plus de zèle et de succès que moi, dans les divers quartiers qu'ils servent, particulièrement à la Martinique où nous avons soin des quatre grands quartiers qui sont toute la face de l'île, et où tous les vaisseaux abordent, principalement ceux qui viennent charger de nègres, dont la plupart sont vendus en cette île, qui en a plus que toutes les autres, et qui est le séjour du gouverneur général, de l'intendant et de l'escadre de navires de guerre, que le roi tient toujours en Amérique.

J'avais fort souhaité vous pouvoir envoyer une relation de nos indiens comme j'ai fait des nègres, car j'avais demandé à nos supérieurs la mission de la terre ferme où la porte nous est à présent ouverte, tant par notre établissement à Cayenne que par la belle disposition de ces indiens qui nous invitent d'aller demeurer avec eux et dont la langue est très aisée à apprendre, la plupart de nos Français la sachant.

Mais il n'est pas juste, quand on n'est pas un nombre suffisant pour tout faire, d'abandonner les français et les nègres qui sont nos domestiques, pour aller chercher de l'emploi plus loin. Nous venons cependant d'apprendre par lettre de Cayenne qu'un des trois Pères qui y sont, s'en va avec un séculier, faute de compagnon jésuite, dans la grande rivière des Amazones, qui n'est éloignée de Cayenne que de deux ou trois journées, au voisinage de laquelle il y a une infinité de nations indiennes, qui n'ont jamais entendu parler de l'Evangile, et qui, à la réserve de celles qui sont sur les côtes n'ont jamais vu d'européens. Les deux autres Pères demeurent à Cayenne pour l'assistance des français et des nègres, nos Pères ayant seuls le soin de tout le spirituel de la colonie, du zèle desquels dépend ce grand et vaste pays des Indiens.

Je salue toute votre illustre famille, avec un très profond respect, et vous suis en particulier,

Monsieur,

Votre très humble et très affectionné
serviteurs en N.S.

JEAN MONGIN,
de la C^o de Jésus.

**Copie de la lettre du P. Jean Mongin,
missionnaire de l'Amérique,
à une personne de condition du Languedoc
écrite de l'île de Saint-Christophe
au mois de mai 1682**

Monsieur,

La lettre que je me donnai l'honneur de vous écrire, il y a quelque temps, dans laquelle j'avais touché, en peu de mots, les travaux de nos pères employés au salut des nègres, n'ayant pas pleinement satisfait votre désir, j'obéis à présent à l'ordre que vous m'avez donné de vous mander les choses plus en détail, ce que je vous prie de trouver bon que je fasse sans garder aucun ordre et à mesure qu'elles me viennent à l'esprit, la multitude d'occupations que j'ai ne me permettant pas de faire autrement. Je m'acquitte, à la vérité, de cette obligation un peu tard, mais j'ai cru ne me devoir pas contenter de ce que nos Pères, qui avaient été pasteurs des nègres, m'avaient appris ; j'ai voulu par ma propre expérience en prendre connaissance particulière, avant de vous en rien mander, ce que je puis faire à présent, le Révérend Père Supérieur Général m'ayant ôté tout autre emploi, et donné le soin des nègres d'un quartier de cette île, je vous ferai donc part de ce que j'ai fait près de ces pauvres gens, depuis un an que les Supérieurs m'y ont appliqué.

Vous vous souvenez peut-être bien, Monsieur, que je vous mandai, il y a quelque temps que nous avons trois sortes de gens à cultiver en ce pays, savoir : les Français, qui y sont en grand nombre, répandus en diverses îles et qui y viennent pour faire fortune ; les nègres, qu'on y transporte des isles d'Afrique pour les travaux des sucres et autres ouvrages du pays ; et les Indiens, originaires de l'Amérique, qui habitent

quelques îles, mais qui sont en un nombre presque infini sur la terre ferme de l'Amérique. Ils étaient autrefois les maîtres de toutes les îles occupées à présent par les Anglais, les Espagnols, les Français et les Hollandais ; mais tant par la guerre que ces Indiens ont eue avec les Européens, qui en ont exterminé un grand nombre, que par la facilité qu'ils avaient de se retirer ailleurs, ils ont laissé les européens en possession de leurs terres, et sont allés pour la plupart en terre ferme. Il en reste pourtant encore bon nombre dans deux ou trois îles, où ils sont les maîtres, parmi lesquels même il y a un très grand nombre de nègres qui y ont été jetés par le naufrage de quelques vaisseaux qui en étaient chargés, et par la désertion de la maison de leurs maîtres, ce qu'ils font quelquefois, quand ils en sont maltraités et qu'ils peuvent se saisir de quelque canot ou de quelque bâtiment, qui facilite leur évasion. Ces nègres fugitifs, que l'on appelle dans ces îles nègres marons, étaient autrefois esclaves des Indiens des îles, où ils s'étaient sauvés ; mais leur nombre s'est tellement multiplié, qu'ils se sont cantonnés tous ensemble et qu'ils ont obligé les Indiens de les laisser habiter leurs terres. Ils sont quelquefois en paix ensemble et quelquefois en guerre ; ces nègres marons, dont une bonne partie a reçu le baptême, conservent encore quelque sorte de souvenir de ce qu'ils ont appris, faisant le signe de la croix, et quelques-uns faisant leurs prières. Si nous avions un peu plus de missionnaires, on en pourrait envoyer quelqu'un parmi eux, pour ne pas les laisser tout-à-fait dans l'abandon.

Nous cultivons donc dans ce pays des gens de trois parties du monde, des Français et quelques autres nations de l'Europe, qui sont mêlées parmi nous ; des nègres qui sont africains, et des indiens, originaires de l'Amérique. Il n'y a que l'Asie qui ne nous fournisse point d'emploi, et pour parler en termes du pays, nous y avons des blancs, qui sont les européens ; des noirs qui sont les nègres, et des rouges qui sont les Indiens. Ce n'est pas qu'ils soient rouges naturellement ; mais tant à cause de l'été continuel du pays et des couleurs dont ils se frottent le corps et se peignent le visage, ils paraissent de couleur rougeâtre. Laisant donc les blancs et les rouges, je ne vous parlerai à présent que des noirs, selon que vous avez désiré que je fisse.

La terre de ce pays et les fruits qu'elle produit, se cultivent comme les jardins à main d'hommes et non par

les chevaux et par les bœufs, comme font nos laboureurs en France, il est nécessaire d'avoir un grand nombre d'hommes pour cette culture. Nos premiers Français qui ont passé dans ces îles ne se servaient, pour tous les travaux du pays, que de pauvres gens qu'ils embarquaient sur les ports de mer, et qui s'engageaient à leur service pour trois ans. Mais comme ils ont vu qu'ils ne pouvaient pas trouver le nombre de Français nécessaires pour leur service, que la dépense des voyages, de la nourriture, de l'entretien de ces engagés était fort grande, et qu'au bout de trois ans ils devenaient libres, ils ont voulu imiter les Espagnols et les Portugais qui, depuis longtemps, se servaient des nègres pour esclaves, en Amérique. De sorte qu'encore en France il ne soit pas permis d'avoir des esclaves qui, y mettant pied à terre acquièrent leur liberté, le droit d'esclavage est établi dans notre Amérique française soit par déclaration du roi, soit par tolérance, et un usage établi. C'est de quoi je ne suis pas bien informé ; de sorte qu'à l'imitation des Portugais et des Espagnols, nos vaisseaux français vont à présent en grand nombre, à la côte occidentale d'Afrique, qui est d'une immense étendue, acheter des nègres, en échange desquels ils donnent des merceries, de la quincaillerie et autres denrées de peu de valeur. Ils chargent leurs vaisseaux de nègres, tant qu'ils en peuvent porter : tel vaisseau en portera quatre, cinq et six cents hommes, femmes, filles et garçons. On les vend au marché comme l'on fait des chevaux, selon leur âge, leur force et la vigueur de leur corps. Ils sont bientôt enlevés, et qui en donne le plus l'emporte. En moins de rien, un vaisseau qui en est plein a tout vendu. Un nègre fort et vigoureux coûtera cent écus. Celui qui a plus de nègres est plus riche. Les rois des pays des nègres, dont quelques-uns sont fort puissants se font la guerre avec des armées de six, quinze, vingt mille hommes. Ils font les uns sur les autres des prisonniers en nombre qu'ils vendent. Les mêmes rois vendent aussi leurs sujets, quand ils leur ont déplu, et même pour très peu de chose, comme par exemple pour avoir volé une plume des paons de leur rois, ou touché à unealebasse de celles qui sont attachées aux palmiers pour en recueillir la liqueur.

La justice qu'ils ont parmi eux condamne à l'esclavage pour peu de chose ceux qui tombent entre ses mains. Le père vendra ses enfants, quelquefois ses femmes quand elles lui déplaisent, et même il arrive quelquefois que lorsque les

vaisseaux sont en rade, pour cette traite, les nègres qui se trouveront sur les côtes, les plus forts, enlèveront de force ceux qu'ils rencontreront sur leur chemin, et les vendront au roi. Nous avons vu dans nos îles des reines du pays qui étaient esclaves, et que les rois qui en étaient mécontents avaient vendu de la sorte, auxquelles cependant les nègres, sujets du même prince, qui étaient aussi esclaves, portaient grand respect faisant quelquefois leur besogne, portant leurs fardeaux, et leur donnant à manger de ce qu'ils avaient de meilleur.

Au commencement que les Portugais tirèrent des nègres des côtes d'Afrique, ils usaient de quelque circonspection dans ce trafic et n'en achetaient point qu'ils ne se fussent informés du droit qu'avait le vendeur sur eux. Mais à présent, on les achète sans s'inquiéter du droit de ceux qui vendent, ils en chargent dans les vaisseaux tous ceux qui se présentent, et quand ils sont une fois vendus, ils demeurent esclaves toute leur vie et toute leur postérité.

Comme cette côte d'Afrique est d'une très grande étendue, il y a des cantons où les nègres sont bien plus recherchés que dans d'autres à cause qu'ils sont plus vigoureux et de plus grand travail. Ceux d'Angola sont les plus estimés, et ceux du cap Vert le sont le moins, à cause de leur paresse, et qu'ils s'estiment entre les nègres, comme nos gentilshommes de deca. Ils sont néanmoins assez propres pour être ouvrier, et non pas pour les travaux de la terre.

Ils ne se passe point d'année que les Français, les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Hollandais n'enlèvent plus de vingt mille nègres et nonobstant cela, le nombre n'en diminue pas dans le pays qui est extraordinairement peuplé. Il y a des cantons et des royaumes de ces nègres qui sont aussi peuplés et la terre aussi cultivée qu'aux environs de Paris.

Ces nègres ont les qualités qu'Aristote demande pour être bons esclaves : la force du corps et la pesanteur de l'esprit car les nègres sont gens de très gros travail et de peu d'ouverture d'esprit. Il s'en trouve cependant plusieurs parmi eux qui ne manquent pas d'entendement, et qui sont capables de toute sorte d'arts et de sciences, si on les y avait élevés.

Les Espagnols ont dans le Pérou et dans leurs autres états de l'Amérique, un nombre presque infini de nègres, qu'ils occupent à toute sorte de travaux, mais particulièrement à tirer les métaux de la terre, car encore qu'ils se servent aussi des Indiens pour cela, ce n'est que pour un certain temps, le Conseil des Indes ayant ordonné que ces Indiens seraient renvoyés dans leurs maisons, après le service de trois mois au lieu que les nègres servent toute l'année, sans aucune relâche, et que leurs enfants et toute leur postérité demeurent esclaves.

Les Portugais en ont aussi un très grand nombre dans le Brésil, pour la culture des sucres, du petun, et pour la coupe du bois de Brésil.

Les Hollandais et les Anglais en ont tout pareillement beaucoup dans leurs colonies, surtout les Anglais. On fait état que dans la seule île de la Barboude, il y en a plus de cinquante à soixante mille, qui diverses fois se sont révoltés contre leurs maîtres, mais toujours sans succès.

Outre le trafic que toutes les nations d'Europe font d'hommes à la côte d'Afrique, ils y font encore commerce de très riches marchandises, comme de la poudre d'or, de l'ambre gris, des dents d'éléphant, de la gomme, des cuir de bœufs, de vaches, dont le pays est tout plein, et de diverses autres marchandises.

Quoique les vaisseaux qui vont à la traite des nègres les achètent assez peu de chose, ils étaient néanmoins autrefois à bien meilleur marché, et dans le royaume de Borne, l'on donnait vingt esclaves pour un cheval, et autant dans celui d'Angola, pour un chien, trois esclaves dans celui de Congo pour la queue d'un éléphant, et un en Guinée pour un petit couteau.

Le traitement que l'on fait aux nègres est très misérable, car ils n'ont point d'autres vêtements qu'un caleçon ; et les femmes une jupe de grosse toile. Leur nourriture est de quatre livres de cassave par semaine, qui est un pain fait de racines, moins bon que celui de blé, et une livre et demie de viande salée aussi par semaine. Leur case pour leur logement et pour toute leur famille est d'environ vingt quatre pieds de long, sur douze de large, en laquelle ils pratiquent divers petits logements. J'en vis l'autre jour une, qui dans ce petit espace avait huit petits réduits, qui n'avaient

aucune vue l'un sur l'autre. Il y en a parmi eux de fort industriels qui, par leur adresse et la culture de quelques terres qu'on leur donne, vivent fort commodément et souvent se traitent mieux que plusieurs de nos Français. On les fait continuellement travailler, et quelquefois, au temps où les travaux sont pressés, la plus grande partie de la nuit et nonobstant ce grand travail et le mauvais traitement ils ne laissent pas d'être très joyeux, de se railler les uns des autres, et ils danseraient nuit et jour ! qui le croirait ? Ils tiennent toujours du feu dans leurs cases, pendant la nuit, ce que font pareillement les Indiens, car la nuit est froide, et les uns et les autres se portent bien.

Vous me demanderez peut-être d'où vient cette différence de couleur des peuples de la plus grande partie de l'Afrique, qui sont noirs, et des autres parties du monde, dont les habitants sont blancs et même d'une partie de l'Afrique, où ils sont pareillement blancs. Je ne crois pas que personne puisse vous en rendre aucune raison la moins du monde vraisemblable : car de dire ce que croit le vulgaire : que cette noirceur vienne de la chaleur de la zone torride qu'habitent les nègres, qui les brûle et qui leur donne cette couleur, c'est une erreur toute pure, car outre que la chaleur n'est pas telle que nous le croyons à cause de vents continuels qu'il fait dans la zone torride, qui tempèrent extrêmement la chaleur, aussi bien que la longueur et la froideur des nuits, et les grandes rosées pareillement qui rafraîchissent notablement et qui rendent la terre plus fertile. Il est certain que sous la zone torride, il ne fait point plus chaud qu'en France, en été et moins qu'en Italie ou en Espagne. Si cette chaleur était si grande comment serait-il possible que la zone torride fût si pleine de peuples qu'elle l'est ? Car en beaucoup d'endroits elle est notablement plus habitée que l'Europe. Mais pour faire voir invinciblement que ce n'est point la zone torride qui donna cette couleur aux peuples qui l'habitent, c'est que la plus grande partie de l'Asie et de l'Amérique étant aussi bien que l'Afrique, sous la zone torride, les peuples y sont cependant blancs, du moins basanés comme sont en Europe les gens qui en été travaillent à la campagne. Car ce n'est pas seulement en la couleur que les nègres sont différents de toutes les autres nations : ils le sont encore dans les traits du visage, dans la couleur des yeux et la forme du nez, dans les cheveux qui sont toujours frisés et retroussés, dans la peau qui est douce et

lissée comme du satin, en la couleur des dents qui est de la dernière blancheur. Cette différence vient sans doute de race, et non point par aucune température de l'air, ni par aucun principe étranger, car les noirs engendrent inmanquablement des noirs toujours, en quelque partie du monde qu'ils se trouvent comme pareillement les blancs engendreront toujours des blancs, quand ils seraient au milieu du pays des nègres. L'on assure même que dans la Guinée, il y a quelques cantons de blancs, dans l'île de Madagascar, qui n'est séparée de la côte orientale d'Afrique, que par un petit bras de mer, les originaires de l'île sont blancs, quoique ceux de la côte voisine soient tout noirs.

Un blanc et une noire engendrent un enfant qui sera d'une couleur ni si noire que celle d'un nègre, ni aussi blanc que celle d'un blanc, mais entre les deux. On appelle les gens de la sorte des mulâtres dont l'Amérique possédée par les Européens est toute pleine. Si ce mulâtre a communication avec une blanche, les enfants en seront encore plus blancs et si c'est avec une noire, les enfants seront encore plus noirs et ainsi toujours de la sorte jusqu'à tant qu'une des couleurs l'ait emporté sur l'autre.

On aura peine à croire une merveille que nous voyons tous les jours, qu'un enfant des nègres n'est pas noir à la naissance, à la réserve d'un endroit du corps, et en trois semaines ou un mois, il devient tout à fait noir. Dieu seul peut savoir la véritable raison de cette différence des hommes qui viennent tous d'Adam et de Noé.

Toute la côte, tant orientale qu'occidentale d'Afrique à la réserve des côtes de Barbarie et des terres voisines, est toute peuplée de noirs, aussi bien sans doute que le dedans du pays. Il ne se tire néanmoins de nègres pour notre Amérique que de la côte occidentale. L'orientale que l'on appelle la Caffrerie ou le pays des Caffres, à l'extrémité duquel est l'Ethiopie, est trop éloigné pour aller chercher si loin des esclaves.

Quand les vaisseaux nous ont mis à terre ces pauvres gens, ce qui arrive plusieurs fois l'année, et qu'ils ont été distribués dans les cases des habitants, le Père missionnaire du quartier où sont ces nègres nouveau-venus, s'informe de quel pays d'Afrique ils sont ; et si par exemple il trouve que celui qu'il voudra instruire est d'Ardes ou de Juda,

royaumes de Guinée, il dira à quelque nègre de son pays, qui est déjà chrétien, qu'il apprenne au nouveau-venu les principes du christianisme, et lui promettra récompense pour cela. Cet ancien nègre s'en acquitte le mieux qu'il peut, jusqu'à tant que ce nègre nouveau-venu ait appris le français, ce qu'il fait en très peu de temps, dépendant pour toutes choses de leurs maîtres et de leurs commandeurs, qui leur parlent toujours français, et, pour de très bonnes raisons leur étant défendu de parler leur langue naturelle. Ils auraient même de a peine à s'entendre autrement y ayant quelquefois dans une case des nègres de dix ou douze langues. Leur pays est d'une si grande étendue, qu'il y a parmi eux un très grand nombre de langues ; de sorte que ce serait une chose infinie à un missionnaire de les apprendre. Nous avons cet avantage en notre mission, en convertissant les nègres, qui n'est en aucune autre, en ce que nous travaillons au salut des infidèles sans apprendre de langues. Il est vrai que ceux de nos Pères qui s'emploient au salut des Indiens originaires de l'Amérique, sont obligés d'apprendre leur langue, mais elle est très aisée et composée de mots faciles à prononcer.

Notre mission des nègres a encore un autre avantage qui est que le fruit qu'on fait est sûr, constant assuré, sans crainte que les nègres après leur instruction et leur baptême, retournent à leur infidélité, car ils sont domestiques de nos français, de qui ils dépendent pour toutes choses, et que même par leur propre intérêt et par respect humain ils sont obligés de fréquenter l'église et les Sacrements, comme nous dirons ci-après ; au lieu que souvent, quand on a converti des infidèles qui sont maîtres d'eux-mêmes, ils quittent la foy et le christianisme, quand ils ne voient plus de missionnaires. L'application doit être à inspirer la vertu aux nègres convertis et à les entretenir dans les bonnes mœurs après leurs confessions.

Les nègres ont appris en peu de temps un certain jargon français que les missionnaires savent et avec lequel ils les instruisent, qui est par l'infinitif du verbe, sans jamais le conjuguer, en y ajoutant quelques mots qui font connaître le temps et la personne de qui l'on parle. Par exemple s'ils veulent dire : Je veux prier Dieu demain, ils diront moi prier Dieu demain, moi manger hier, toi donner manger à moi, et ainsi en toutes choses. Ce jargon est fort aisé à ap-

prendre aux nègres et aux missionnaires aussi pour les instruire, et ainsi ils le donnent à entendre pour toutes choses.

Il faut ici dire à l'avantage des nations catholiques, mais que tous les Français, les Espagnols et les Portugais, qu'ils ont grand soin de l'instruction et de la conversion des nègres ; au lieu que les Hollandais et les Anglais qui en font pareillement commerce, n'ont pas seulement la pensée de les faire chrétiens et de leur dire un mot pour leur bien apprendre. De sorte que les nègres, dans les colonies de ces hérétiques vivent et meurent de la même manière sans aller à l'église, et sans aucune connaissance des choses de l'autre monde. Croit-on bien que les Anglais, qui ont dans toutes leurs colonies de l'Amérique plus de cent mille nègres, qu'il n'y en a quasi pas un seul qui soit instruit et qui vive chrétiennement. Les hérétiques comme disait un saint Père, sont bien capables de faire un hérétique d'un catholique, mais on ne verra point qu'ils s'appliquent jamais à faire un chrétien d'un infidèle.

Quoique souvent les nègres des Anglais soient mieux nourris et mieux vêtus que les nôtres, ceux-ci ne voudraient pas cependant pour quoi que ce soit changer de maîtres, voyant le soin qu'on a de leur salut et l'honneur qu'ils ont de venir à l'église, ce qui est si vrai que les missionnaires ne trouvent point de moyen plus efficace dans les répréhensions qu'ils font aux nègres, quand ils sont dans le désordre que de les menacer en leur jargon : Toi seras traité de même que nègre anglais, sans baptême, sans église, sans sépulture.

Il serait à souhaiter qu'il y eut quelques-uns de nos Pères au cap Vert, au Sénégal ou à Gorée, où nos Français ont des établissements, pour pouvoir travailler au salut des nègres dans leur propre pays. On y ferait sans doute bien du fruit, quand ce ne serait qu'en baptisant les enfants qui meurent, ce qui arrive continuellement dans un pays si peuplé, et en baptisant aussi les enfants qu'on embarque pour porter dans l'Amérique, dont une bonne partie meurt en chemin. Les directeurs de cette compagnie d'Afrique le désirent beaucoup ; mais nous avons tant de missions à fournir, qu'il est impossible de tout entreprendre à la fois.

Je m'oubliais de parler de la religion qu'ont les nègres dans leur pays. Il y a des nations qui ne croient rien du

tout ; d'autres qui reconnaissent un principe ; d'autres encore qui ont quelque connaissance du mahométisme et qui sont circoncis ; ce sont particulièrement ceux du cap Vert, à cause du voisinage des rois mahométans d'Afrique. Il y en a même quelques-uns qui ont parmi eux des marabouts, nom que l'on donne aux prêtres des mohamétans. Mais il se peut dire qu'ils savent tous si peu ce qu'ils croient, que nous n'avons aucune difficulté de leur ôter leur créance. La difficulté uniquement est d'introduire la nôtre, particulièrement les bonne mœurs.

Père JEAN MONGIN,

Saint-Christophle - mai 1682.

Achevé d'imprimer
sur les presses
Lienhart et C^{ie}

en décembre 1984
de l'Imprimerie
à Aubenas - Ardèche

Dépôt légal : Décembre 1984

Numéro d'impression : 2286

Imprimé en France